

Drames et nombreux morts aux quatre coins du pays

(Page 13)

Les militaires argentins en émoi

M^{me} Thatcher aux Malouines

Les militaires au pouvoir en Argentine sont en émoi. En effet, dans la nuit de samedi à dimanche, le premier ministre britannique, M^{me} Thatcher, a débarqué sans crier gare aux Malouines après un périple de 23 heures. Les forces armées stationnées sur l'île ont été mises en état d'alerte. Pour des raisons de sécurité, la durée de ce séjour n'a pas été communiquée. La «dame de fer» avait bien gardé le secret de cette visite. A Londres, sa fille Carol ignorait tout. Et d'ajouter:

«C'est typique de maman! Pourquoi M^{me} Thatcher s'est-elle rendue aux Malouines? Raison officielle: venir soutenir les forces armées britanniques et rendre hommage à ceux qui ont libéré les îles. De plus, il y a belle lurette que M^{me} Thatcher sou-

haitait se rendre dans l'archipel à l'occasion du 150^{me} anniversaire de l'expulsion des Argentins des Malouines par la Royal Navy, en janvier 1833.

Durant son séjour, M^{me} Thatcher rencontrera les militaires et les habitants de l'archipel et ira honorer les tombes des soldats morts durant la guerre avec l'Argentine.

A Buenos-Aires, cette nouvelle a été accueillie par des tempêtes de protestation. «Cet événement nous stupéfie», a déclaré un responsable du quotidien «La Nacion». Un politicien a surenchéri: «Cette visite est une manifestation flagrante de colonialisme». «Nous dénonçons ce débarquement qui prouve qu'il nous faut redoubler d'efforts et combattre le colonialisme par tous les moyens diplomatiques», a-t-il conclu. Enfin, une nouvelle fois, l'Argentine a revendiqué son droit de souveraineté aux Malouines. Pour Buenos-Aires donc, les hostilités ne sont pas terminées...

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3 et 6.
CARNET DU JOUR :
page 2.
TOUS LES SPORTS :
pages 7, 9 et 10.
PROGRAMME RADIO/TV :
page 11.
INFORMATIONS NATIONALES -
JURA - FRIBOURG -
VAUD et DERNIÈRE HEURE :
page 13.

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

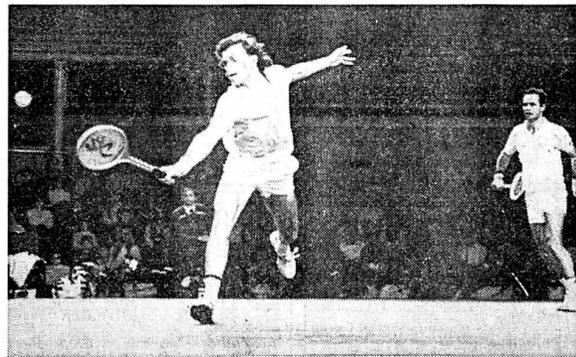
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01



Une descente d'avion à coup sûr historique! (Téléphoto AP)

Gunthardt sauve sa saison

En conservant son titre mondial professionnel en double avec son compère le Hongrois Taroczy, le Suisse Heinz Gunthardt a, en quelque sorte, sauvé une saison qui fut loin d'être satisfaisante... (Téléphoto AP)
Lire en page 10.



Les Suisses brillent à Val d'Isère

Entourant le triple champion olympique Jean-Claude Killy, Resch (à droite) et Cathomen (à gauche) ont le sourire: l'Autrichien s'est adjugé la première place de la descente de Val d'Isère alors que le Suisse a terminé au troisième rang. (Téléphoto AP).
Lire en page 7.



Les idées et les faits

Au créneau

M^{me} Thatcher n'oublie pas. Ni l'agression, ni la victoire. Demain et plus tard, tout comme avant le 2 avril 1982, les Malouines demeureront une terre anglaise. C'est pour dire tout cela que la dame de fer s'en est allée presque au bout du monde. Car ce voyage inattendu est d'abord celui de la mémoire et de la reconnaissance. Les hommes et les femmes des Malouines n'ont pas failli. Aucun n'a trahi. Ils sont demeurés fidèles au drapeau. Ils ont, au cours de la crise de l'an dernier, fait honneur à la motion adoptée par leur conseil législatif en décembre 1977: «L'ONU n'a jamais approuvé la décolonisation d'un territoire en convenant de placer un peuple sous un joug étranger. Le Conseil décide de faire connaître à Londres le vœu irrésistible des habitants des Falklands de rester Britanniques».

C'est pour dire merci que M^{me} Thatcher a accompli un si long voyage. C'est pour saluer le courage et la résolution des habitants des îles qu'elle a débarqué à Port-Stanley. Après comme avant, les Malouines demeurent pour l'Angleterre un créneau et une frontière. Il s'agit de continuer à y veiller. L'Angleterre, la vieille Angleterre qui a tant lutté, tant combattu, et tant souffert en ce siècle pour la liberté du monde confirme simplement que le temps qui passe ne changera rien à sa résolution.

Le 14 juin 1982, le général Galtieri, alors président de l'Argentine, avait tiré, avant que les canons ne se taisent tout à fait, la leçon du conflit: «Nous avons sous-estimé les Anglais». C'est en effet une erreur qu'il ne faut pas commettre. Il était illusoire de croire que même au bout de la terre, si loin pourtant de la Tamise, l'Angleterre accepterait un affront. L'histoire lui a servi de leçon. Londres, même dans l'Atlantique-sud, n'acceptera plus de Munich. Le premier lui a coûté trop cher. La visite de M^{me} Thatcher devrait permettre à d'autres agresseurs, dans d'autres régions du monde, de bien comprendre la leçon qui a été donnée. «L'avenir doit voir flotter le drapeau argentin sur les Malouines et c'est ce qui aura lieu» avait également précisé le général Galtieri. Mirage.

Les clairons se sont tus. L'Argentine doit faire face à d'autres périls. Le gouvernement de Buenos-Aires a joué au conquérant mais, au 31 décembre 1981, la dette extérieure de l'Argentine s'élevait à 35 milliards de dollars. La folle équipée n'a rien arrangé. Au début de cette année, l'Argentine a été contrainte de solliciter un nouveau crédit de 8 milliards de dollars de certaines banques, alors que le FMI accordait 4 milliards de dollars. L'Argentine s'est lancée dans la bataille, avec un taux d'inflation de 66,2% pour les six premiers mois de 1982.

«Pour quelques arpents de terre», ont dit certains censeurs de la politique anglaise M^{me} Thatcher est venue dire que même aux Malouines, le patrimoine demeure aussi l'héritage.

L. GRANGER

Sondage - élections fédérales

La cote des libéraux

Lire en dernière page

Comment un fonctionnaire du DMF a économisé 18 millions de francs

Lire en dernière page

Les «casses» du week-end

Ce n'est pas une nouvelle rubrique, mais le reflet d'une certaine activité, d'un bout à l'autre du pays! En effet, deux vols à main armée ont été commis samedi en ville de Zurich. Une station-service et un bureau ont reçu la visite de malfaiteurs armés qui ont emporté pour 31.000 fr. de butin. La police n'a pas encore retrouvé leur trace.

Samedi à l'aube, juste après l'ouverture, le pompiste d'une station-service a reçu la visite d'un client qui lui a acheté un plan de la ville. Quelques minutes plus tard, un individu armé, le visage dissimulé par un foulard, faisait son entrée. L'agresseur s'est emparé du contenu de la caisse et a obligé l'employé - âgé de 19 ans - à lui remettre l'argent déposé dans le coffre de la station-service. Avant de prendre la fuite avec 19.000 fr., le voleur a enfoncé le pompiste dans les toilettes. La police pense que le client matinal était un complice venu reconnaître les lieux.

LIGOTÉ

Nouvel acte de banditisme en fin d'après-midi. Un gérant a été attaqué vers 17 h., au moment où il se trouvait seul dans son bureau. Le voleur, pistolet au poing, a ligoté sa victime avec une ficelle qu'il avait pris soin de prendre avec lui. Puis, s'étant emparé de la clé du coffre, il l'a vidé des 12.000 fr. qu'il contenait. Le gérant est parvenu à se libérer quelques minutes après le départ de son agresseur qui n'a laissé aucune trace.

A CRISSIER

Toujours samedi, un vol à main armée d'un montant de près de 50.000 fr. a été commis vers 17 h 35, aux dépens d'un agent d'une société de transports de fonds lausannoise, chargé de transférer la recet-

te de la station-service d'une grande surface commerciale (MMM) de Crissier, dans la banlieue ouest de Lausanne.

Peu après avoir placé 47.600 fr. dans une serviette, le convoyeur de fonds a été attaqué par un inconnu masqué et armé d'un gros revolver,

qui lui a arraché la sacoche avant de s'enfuir au volant de la voiture de la victime. L'agent n'a pas été blessé.

Son véhicule a été retrouvé peu après l'agression, dans les environs de Crissier. Le bandit courait toujours hier. (ATS)

Le passé resurgit



Dans la vallée de Conches, à Oberwald, le passé resurgit grâce à l'idée d'un Schwytzois bon pied bon œil, M. Pierre Bellmont! Dans cette station de sports d'hiver, de la gare aux pistes, le chemin est souvent bien long et les skieurs du dimanche ne sont pas tous contents. Attentif à toute doléance, M. Pierre Bellmont a donc créé un service de taxi-cheval. Deux chevaux de la Remonte fédérale assurent les liaisons quotidiennes et rendent à Oberwald un cachet bien sympathique. Cette initiative connaît un réel succès. (ASL)

Toujours Davos et Bienne

Bienne (net vainqueur d'Arosa) et Davos (non moins net vainqueur d'Ambri Piotta) poursuivent leur marche en avant alors qu'Arosa, à l'exemple du gardien Jorns qui s'incline devant Koller, lâche du lest en ligne A. En ligue B, dans le groupe Ouest, de gros nuages noirs s'accumulent sur la tête d'Ajoie et de La Chaux-de-Fonds... (ASL)
Lire en page 9.



Le long suspense du Cosmos-1402

WASHINGTON, (AFP).- Les Etats-Unis restaient préoccupés samedi par les risques de retour sur terre du Cosmos-1402 malgré l'annonce par l'agence officielle «Tass» que le satellite de surveillance soviétique avait été «divisé en fragments» à partir de la Terre. Un porte-parole du Pentagone a déclaré que les Américains étaient au courant de cette désintégration, mais il a ajouté que «trois morceaux assez importants» du satellite, dont semble-t-il le réacteur nucléaire avec ses 50 kg d'uranium enrichi, étaient «toujours en orbite».

COMME EN 1978

Les autorités américaines craignent toujours que des «parties du satellite rentrent dans l'atmosphère à la fin du mois de janvier», a ajouté ce porte-parole. «Nous considérons que la situation est semblable à ce qui s'était produit en 1978 lorsque des débris d'un satellite, dont quelques-uns étaient radioactifs, étaient tombés sur le territoire canadien».

L'agence «Tass» avait affirmé pour sa part que «la combustion ultérieure complète du satellite dans les couches denses de l'atmosphère» était assurée.

DOUTE

Selon le NORAD (organisation nord-américaine de défense aérienne), l'orbite du Cosmos-1402 a décliné de trois à cinq kilomètres au cours des dernières 24 heures. Les spécialistes américains soulignent qu'au fur et à mesure que le satellite soviétique se rapproche de la Terre, il sera de plus en plus soumis à la gravitation et sa descente s'accélénera.

Le passage du communiqué de «Tass» indiquant que l'opération de désintégration s'était déroulée «conformément au programme de vol» a été d'autre part mis en doute par des hauts fonctionnaires américains qui soupçonnent qu'un incident majeur s'est produit à bord de Cosmos-1402.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Salle de la Cité
Demain, à 20 h 30,
le «Theater 58» de Zurich présente
DRAUSEN VOR DER TUR
de Wolfgang Borchert
Billets à l'entrée 100841-176

vitasec
NETTOYAGE RAPIDE ET SOIGNÉ
DE VÊTEMENTS
Flandres 3
PANTALON
...ENCORE À FR. **4.50**
100824-176

Ecole d'art chorégraphique
ANYNIA KETTERER
reprise des cours aujourd'hui
10 janvier, cours classiques:
enfants, adolescents et adultes.
Cours d'assouplissement pour
dames
Tél. 25 29 19 100805-176

En action
Jarrets
de porc **1.-**
100 g
Super-Centre
Porces-Rouges
100813-176

Ce soir, 20 heures **TEMPLE DU BAS**
«Pour une civilisation
biblique»
Conférence du pasteur Claude Duvernoy
de Jérusalem
ENTRÉE LIBRE Offrande 100745-176

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES: 5. Turkier, Yannick-
Ernst, fils de Jean-Marie Christian, Neuchâ-
tel, et de Katharina-Erika, née Pauli; Merz,
Julien-Dominique, fils de François-Aimé,
Hauterive, et de Josiane-Michèle, née Buggia.

NEUCHÂTEL

Les «feux-saucissons»...
Samedi vers 16 h 30, M. A.S., domicilié à
Cortaillod, était arrêté à la signalisation lu-
mineuse devant le magasin Perrot, rue de la
Place-d'Armes, quand le feu passa au vert,
cette voiture heurta celle conduite par M^{me}
A.D., de Saint-Aubin, qui était à l'arrêt et la
précédait.

COMMUNIQUÉ

Concert à la Collégiale
L'Orchestre de chambre de Heidelberg
donnera un concert le mercredi 12 janvier à
20 heures à la Collégiale de Neuchâtel. De
retour de grandes tournées dans plusieurs
pays (Finlande, Suède, Norvège, Danemark,
Canada et Etats-Unis), l'Orchestre de cham-
bre de Heidelberg est à nouveau en Suisse en
ce mois de janvier. Au programme de mercre-
di à la Collégiale, des œuvres de J.-S. Bach
(Concert en ré pour deux violons), Corelli
(Concerto grosso en sol mineur «Concerto de
Noël»), Vivaldi (L'hiver des Quatre saisons),
Mozart (Quintette avec clarinette) et Tèle-
mann (Concerto en ré pour clarinette, violon-
celle et orchestre).

WIFI
Prévision jusqu'à ce soir:
Nord des Alpes, nord et centre des
Grisons: le temps sera partiellement en-
soleillé avec des passages de nuages élevés.
La nébulosité sera plus importante au
nord-est de la Suisse où quelques précipi-
tations pourront se produire. La tempéra-
ture en plaine, comprise entre - 2 et 0 en
fin de nuit, s'élèvera l'après-midi entre 3 et
5 degrés. La température sera voisine de
3 degrés à 2000 m et les vents souffleront
du nord-ouest, modérés en montagne.
Observatoire de Neuchâtel: 8 jan-
vier 1983. Température: moyenne: 2,2;
min.: -1,0; max.: 4,3. Baromètre: moyen-
ne: 732,8. Eau tombée: 0,9. Vent domi-
nant: direction: sud ouest; force: faible.
Etat du ciel: couvert, avec averses de neige
et pluie dès 17 h.
Observatoire de Neuchâtel: 9 jan-
vier 1983. Température: moyenne: 1,9;
min.: 0,0; max.: 5,3. Baromètre: moyen-
ne: 735,4. Vent dominant: direction: est,
sud, puis nord; force: faible. Etat du ciel:
brouillard le matin. Beau temps avec bru-
me l'après-midi.

**PRESSION BAROMÉTRIQUE
À NEUCHÂTEL (490 m)**

MM	JANVIER				
	4	5	6	7	8
735					
730					
725					
720					
715					
710					
705					
700					

Niveau du lac le 9 janvier 1983
429,15

PESEUX

Diminution de la population à Peseux.

C'est donc une population de 5.180 habitants que comptait Peseux à la fin de décembre, soit 2.391 Confédérés, 1.830 Neuchâtelois et Neuchâteloises et 959 ressortissants étrangers dont 702 sont titulaires d'un permis d'établissement. On peut aussi ventiler ces habitants en 1.928 chefs de ménage, 1.903 célibataires, 2.559 personnes mariées, 275 autres étant divorcées et 443 veufs ou veuves. Côté confessions, on trouve 3.105 protestants, 1.863 catholiques romains, 27 catholiques chrétiens, cinq israélites et 180 personnes de religions diverses ou n'en ayant pas. Sur ces 5.180 habitants, 1.101 sont âgés de 62 ans et plus, 921 de 65 ans et plus. A titre de comparaison, Peseux comptait en décembre 1981 5.262 habitants et 5.238 à la fin de 1980.

Naissances

Sophie-Caroline
est née le 9 janvier 1983
pour la grande joie de
Laurent et Marie-Claude
JALLARD-STALDER

Maternité Poutalès Grand-Rue 6 Neuchâtel 97624-177

Antonio et Raffaele
ont la joie d'annoncer la naissance
prématurée de
Cathia
le 7 janvier 1983
Françoise et Giuseppe CANNISTRACI

Maternité Poutalès Parcs 71 Neuchâtel 97625-177

Christine et Pierre-Yves
GRETHER-ROBERT ont la très grande
joie d'annoncer la naissance de
Laurène, Noémie
8 janvier 1983

Maternité Landeyeux Bussy Valangin 97626-177

Nous avons la grande
joie d'annoncer la naissance de
Simon
le 8 janvier 1983

Monique, Marcel et Sophie
TREUTHARDT-ZIMMERMANN

Maternité de la Béroche Joridil 10 b Bevaix 97622-177

Delphine et ses parents
ont la joie d'annoncer la naissance de
Sylvain
le 9 janvier 1983
Philippe et Catherine
MONARD-KREBS

Maternité Landeyeux Le Maley St-Blaise 97623-177

CADEAUX-LA YETTE
Chez le spécialiste
Savoir-Pâtisserie s.a.
Rue de l'Hôpital 18
Neuchâtel
100803-180

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: beau, 4 degrés; Bâle-Mulhouse: beau, 6; Berne: beau, 4; Genève-Cointrin: beau, 4; Sion: beau, 2; Locarno-Monti: beau, 6; Saentis: beau, - 6; Paris: très nuageux, 6; Londres: peu nuageux, 11; Amsterdam: très nuageux, 9; Francfort: très nuageux, 5; Berlin: très nuageux, 5; Hambourg: pluie, 6; Copenhague: pluie, 5; Oslo: beau, 3; Reykjavik: neige, 0; Stockholm: pluie, 3; Helsinki: beau, - 1; Munich: peu nuageux, 3; Innsbruck: beau, 1; Vienne: peu nuageux, 5; Prague: beau, 3; Varsovie: peu nuageux, 4; Moscou: très nuageux, 1; Budapest: très nuageux, 12; Belgrade: très nuageux, 5; Istanbul: très nuageux, 6; Athènes: peu nuageux, 12; Palerme: beau, 13; Rome: beau, 15; Nice: beau, 13; Palma: beau 13; Madrid: beau, 7; Malaga: peu nuageux, 15; Lisbonne: beau, 9; Las-Palmas: très nuageux, 18; Tunis: orages, 10; Tel-Aviv: peu nuageux, 14.

Artistes associés de Lausanne

(c) Pour le second spectacle que la troupe théâtrale lausannoise donnera à Peseux samedi 15 janvier, l'affiche est alléchante: une comédie en deux actes de Claude Magnier, intitulée «Hermine ou devine qui est caché dans le placard». Avec une carrière déjà brillante, l'auteur peut être situé dans la ligne comique de Feydeau, débordant d'imagination, il a su mettre dans cet excellent vaudeville bien des éléments qui assurent le rire...

CRESSIER Noël des samaritains

La société des samaritains de Cressier a fêté dernièrement son traditionnel Noël. Ce fut l'occasion pour M. Fritz Tschanz de féliciter les membres qui ont reçu en 1982 la médaille Henri Dunand. Il s'agit de M^{mes} Angele Gaille, chef du matériel, Rémy Boillat, vice-présidente très dévouée, et Anne Gougler, membre du comité. Des remerciements justifiés furent également adressés à M^{mes} Marie-Claire Baer-Gaille, M. Tschanz adressa aussi des félicitations et des remerciements à un membre dévoué, M^{me} Odette Gungerich-Grau.

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Repose en paix.

Monsieur Robert Troyon, à Neuchâtel;
Mademoiselle Marguerite Troyon, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Edouard Troyon-Gallina et leurs enfants Jacques et Philippe, à Lausanne;
Mademoiselle Friedi Kubler, à Zurich;
Monsieur et Madame Otto Kubler et leurs enfants, à Zurich,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hulda TROYON
née Kubler

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 83^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 6 janvier 1983
(Rue Emile-Argand 5)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 100808-178

Madame Elise Durand-Martin à Orbe;
Monsieur et Madame Marcel Durand-Gutknecht à Neuchâtel;
Madame Eugénie Jaquier-Martin et famille à Bercher;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Roger-Alfred DURAND

leur très cher fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une pénible maladie supportée avec courage, le 7 janvier 1983 dans sa 61^{me} année.

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.

Culte au temple d'Orbe le mardi 11 janvier à 13 h 30.

Honneurs à 14 h sur la place du Château.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Domicile mortuaire: hôpital d'Orbe.

Domicile de la famille: Ch. Floralé 9, 1350 Orbe.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 97636-178

CARNET DU JOUR

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: fermé
Musée d'ethnographie: fermé
Musée d'histoire naturelle: fermé
Musée cantonal d'archéologie: fermé
Bibliothèque publique et universitaire: J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel. Mercredi et samedi de 14 h à 17 h.
Bibliothèque publique et universitaire: Alice de Chambrier (1861-1882).
Galerie de l'Evoles: Peinture et gravures neuchâteloises.
Ecole-club Migros: Francis Roulin, peintures, tapisseries et sculptures.
TOURISME - Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Bio: 17 h, 18 h 40, 20 h 45, L'Amérique interdite, 18 ans.
Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, E.T. Enfants admis, 3^{me} semaine.
Palace: 15 h, 20 h 45, Annie, 7 ans. 4^{me} semaine.
Arcades: 15 h, 20 h 30, La boum 2, 12 ans. 3^{me} semaine.
Rex: 20 h 45, Je ne suis pas un homme

Service d'urgence des pharmacies: région Bevaix - Boudry - la Côte, Pharmacie W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31. Renseignements: N° 111.

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Bignia Corradini, peintures.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Vacances portugaises.

MARIN
Galerie Club Marin Centre: Mariano Morral, dessin (après-midi).

Stainer
Horlogerie - Bijouterie Orfèvrerie - Etains
DÈS AUJOURD'HUI FERMETURE HEBDOMADAIRE le lundi toute la journée
2000 Neuchâtel - St-Honoré 3
Tél. 038 25 22 81
98307-180

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame Charles Jaquet-Nafzger à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame Jean-Pierre Jaquet-Wicky et leurs filles Caroline et Gaëlle à Neuchâtel.
Mademoiselle Sonya Jaquet,
Monsieur et Madame Henri Jaquet et leurs filles Patricia et Valérie à Leysin,
Christiane Jaquet à Leysin et Pascal-Henri Jaquet à Zurich, et leur maman à Zurich;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis-Théophile Jaquet-Béguelin;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Nafzger-Pfister,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles-Henri JAQUET
dit Boullu

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 66^{me} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 8 janvier 1983
Gibraltar 20

Il me fait reposer dans de verts pâturages et me mène le long des eaux paisibles.

Psaume de David

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, mercredi 12 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 97632-178

Monsieur Charles JAQUET

membre actif de la société.

Pour l'inhumation, prière de se référer à l'avis de la famille. 97628-178

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Madame Jacques Pierrehumbert-Collet et son fils Jean-Luc à Sauges;
Monsieur et Madame Claude Pierrehumbert-Galarnreau et leurs enfants
Montréal;
Madame Rosemay Pierrehumbert à Sauges;
Mademoiselle Mady Schmidt à Lausanne;
Monsieur et Madame Albert Collet à Yverdon;
Monsieur et Madame Daniel Collet et leur fils à Fribourg;
Madame Edmée Ott-Muller à Monthey, ses enfants et petite-fille;
Monsieur et Madame Théodore Muller à Saint-Aubin, leurs enfants et petit-enfants;

Madame Yvonne Viallet à Lausanne;
Monsieur Jean Collet et famille à Suchy;
Monsieur et Madame André Collet et famille à Suchy,
et les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jacques PIERREHUMBERT
dit Jacky

leur très cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, neveu, filleul, oncle, cousin parrain, parent et ami, que Dieu a enlevé à leur tendre affection dans sa 47^{me} année après une pénible maladie supportée avec grand courage.

2024 Sauges, le 8 janvier 1983

Ta grâce me suffit
Jésus s'approcha et fit route avec eux.
Luc. 24 : 15

La cérémonie funèbre aura lieu à Saint-Aubin le mardi 11 janvier.

Culte au Temple à 13 h 30.

Selon le désir du défunt, l'incinération aura lieu sans suite.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de la Béroche
CCP 20-363

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 97633-178

L'Abbaye de Sauges a le grand chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jacques PIERREHUMBERT

vice-président et membre très apprécié de la société.

La cérémonie funèbre aura lieu au temple de Saint-Aubin mardi 11 janvier à 13 h 30. 97635-178

La Société de tir Armes de guerre Sauges a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jacques PIERREHUMBERT

dévoué membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 97634-178

Le comité cantonal de l'Association neuchâteloise des maîtres menuisiers, charpentiers et ébénistes, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jacques PIERREHUMBERT
de Sauges

membre de notre association.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 97630-178

Les employés et apprenti de l'entreprise

J.-A. PIERREHUMBERT

annoncent le décès de leur cher patron, dont ils garderont un souvenir reconnaissant. 97631-178

Madame Marie-Louise COUCHOUD
née Kramer

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 71^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

2000 Neuchâtel, le 8 janvier 1983.

Heureux celui qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacques 1 : 12

L'incinération aura lieu lundi 10 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Adresse de la famille:
Monsieur Denis Couchoud,
Rue du Verger-Rond 10,
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 97629-178

9823-180
Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports. Toutes formalités

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les Américains vus par un pasteur neuchâtelois « Ils marchent toujours vers l'ouest »

Dans le cadre du programme paroissial œcuménique du synode de l'Alliance de l'Eglise presbytérienne unie (USA), M. Norbert Martin, pasteur à Neuchâtel, a passé, cet automne, six semaines dans une paroisse de Lansing, capitale de l'Etat du Michigan. Il y a célébré des cultes, animé des séminaires, prononcé des conférences. Il a aussi fait découvrir la Suisse à ses hôtes. Et il a surtout retrouvé un pays - il y avait séjourné une première fois de 1969 à 1972 - dont les habitants envisagent la spiritualité avec le même regard dynamique, pratique et ouvert que les autres domaines de la vie.

L'ouverture d'esprit des Américains apparaît déjà dans le programme d'échange auquel a pris part M. Martin. C'est chaque année, en effet, que « pour se donner de l'air frais », l'Eglise presbytérienne unie invite plusieurs membres actifs des églises sœurs d'autres pays à séjourner - tous frais payés, - quelques semaines aux Etats-Unis. En 1982, ils étaient quinze, venus d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ecosse, des Pays-Bas et de Suisse à profiter de cette invitation :

— Mais il ne s'agissait pas de s'offrir des vacances ! Les Américains attendent beaucoup de leurs hôtes et, en particulier, une participation active à la vie de la communauté.

Celle de Westminster, où a séjourné M. Martin, se trouve à un mille du centre de Lansing et compte environ 750 membres. Elle avait préparé pour le pasteur neuchâtelois « un plan de travail abondant et détaillé », quoique souple dans son application.

MOMENTS FORTS

Passionné par la psychologie et le travail pastoral en milieu clinique - il est aumônier à l'hôpital psychiatrique de Perreux -, M. Martin a ainsi participé à des « ateliers » sur le problème de la mort et du deuil et à des visites d'institutions et d'hôpitaux. Il a également pu rencontrer, pendant deux jours, les aumôniers d'hôpitaux du Michigan. Parmi les moments forts de ce séjour : la présentation de diapositives sur Neuchâtel - les vues du marché et de la maison des Halles ont donné à certains Américains une irrésistible envie de venir voir sur place -, les séminaires sur Jung, un commentaire de « E.T. » comme conte de fées moderne et les cultes :

— Les églises américaines, le dimanche, sont de véritables ruches. 60% de la population s'y rend régulièrement et il y règne alors un véritable sentiment d'adoration, d'être ensemble. Alors que, chez nous, chacun a son petit fil bien à lui pour le relier à Dieu...

Comment, comment ? Les individualistes ne seraient-ils pas là où l'on croit ?

— Les Américains sont individualistes en ce sens qu'ils se débrouillent par eux-mêmes dans la vie. Mais, par ailleurs, il socialisent beaucoup plus facilement que nous. Ce qui ne signifie pas, comme on les en accuse souvent, qu'ils n'ont des relations humaines qu'une conception superficielle. Ils différencient très bien, au contraire, les liens profonds des rapports plus ténus. Simplement, ils préfèrent sourire aux inconnus plutôt que leur faire la gueule. Plus que chez nous également, on cherche à valoriser autrui et son travail. Ce qui, évidemment, le stimule et accroît ses capacités d'action...

UNE SPIRITUALITE VIVANTE

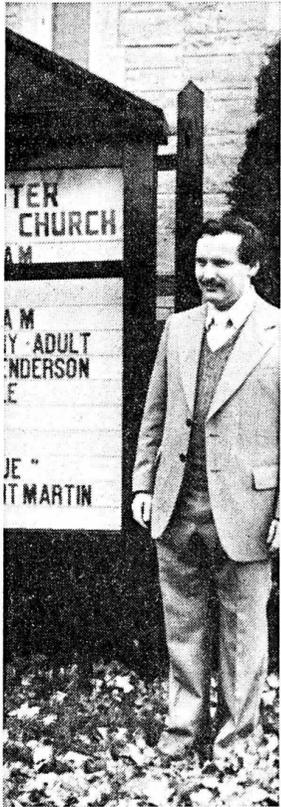
A entendre M. Martin, les églises jouent également leur rôle dans cette qualité des relations sociales. On est à peu près sûr, le dimanche, d'y faire les rencontres désirées. D'autre part, la spiritualité est un domaine vivant, pratique, que chacun explore volontiers - à la recherche de la voie qui lui convient le mieux - et dont on parle sans hésitation. Enfin, l'Eglise presbytérienne, qui correspond à peu près à notre Eglise réformée, n'hésite pas à sortir du strict cadre religieux pour participer activement à la vie sociale et même à certains débats politiques.

— Il est du reste assez surprenant que voir à quel point les problèmes planétaires, tels que la crise économique ou le surarmement nucléaire, occupent les conversations des Américains, qu'on dit volontiers repliés sur leur propre pays...

QUI A PEUR DES AMERICAINS ?

Difficile, pourtant, de faire partager ici, autrement que par l'indispensable rapport écrit, l'enrichissement personnel rapporté de là-bas :

— J'ai bien eu une discussion assez approfondie, à propos de ce séjour, avec mes collègues de district d'une part, les médecins de Perreux d'autre part. Mais, pour le reste, j'ai



DEVANT L'EGLISE DE WESTMINSTER APRES LE DERNIER CULTE. « Il ne s'agissait pas de s'offrir des vacances ! » (Avipress-S. Casler)

l'impression que seuls mes amis portent un intérêt véritable à cette expérience. La description du contraste entre ici et là-bas semble être reçue comme une terrible critique, et tout ce passe comme s'il ne fallait pas trop en parler.

Pour M. Martin, cette réticence ne vient pas d'une quelconque pesanteur culturelle - réelle, certes, et parfaitement normale -, mais d'une fâcheuse tendance à regarder les autres en terme de valeur, de jugement et de morale :

— Nous devrions apprendre à voir les comportements culturels en tant que tels et non comme la manifestation d'une bonne ou d'une mauvaise volonté. Les Américains n'ont pas plus de mérite que les Suisses à être comme ils sont. Je crois que voir les autres de cette manière diminuerait les sources de conflit. Cela n'empêche d'ailleurs pas, le cas échéant, de se laisser inspirer par les valeurs culturelles d'autrui. A cet égard, l'Amérique apparaît comme un pays bourré de potentialités. Ses habitants ne cherchent pas comme nous une sécurité statique, mais ils marchent toujours vers l'Ouest. Ne serait-ce que dans leur tête et leur manière d'être... Interview : J.-M. PAUCHARD

AU TRIBUNAL DE BOUDRY

Composé de M. François Delachaux, juge-suppléant, et de M^{lle} Nicole-Suzanne Aubee, greffier, le tribunal de police de Boudry vient de rendre ses verdicts dans deux affaires pénales débattues à la fin de l'an dernier.

Tout d'abord celle dite des « longues oreilles » dans laquelle était impliqué G. S., actuellement en instance de divorce. On lui reprochait d'avoir, entre le 15 août et le 15 septembre, capté à l'aide d'appareils adéquats des conversations radiotéléphoniques privées échangées entre sa femme et le plaignant sur le réseau « Natel » (liaison entre véhicules et abonnés du téléphone) et d'avoir utilisé les renseignements ainsi obtenus pour se rendre sur les lieux de rendez-vous que le plaignant avait fixés à M^{me} G. S. pour les épier.

Le prévenu, qui contestait toutes les infractions visées à son encontre, a expliqué que c'est par hasard ou par chance qu'il s'est trouvé sur les lieux de rendez-vous de sa femme et du plaignant à deux ou trois reprises, près de Berne, à Marin et à Neuchâtel. A l'époque, il ne travaillait pas dans une entreprise de taxis. Il ne possédait pas d'installation permettant de capter de telles communications radiotéléphoniques et il ne connaissait personne qui eût pu les écouter, puis le renseigner !

A l'instar du plaignant, le tribunal estime que la présence à trois reprises au moins de l'accusé sur ces lieux de rendez-vous convenus par téléphone est pour le moins curieuse. Le hasard, constate le juge, semble particulièrement bien servir le prévenu, qui soupçonne sa femme d'entretenir des relations très étroites avec le plaignant. Ce contexte permet vraisemblablement d'expliquer l'insistance et l'ingéniosité dont G. S. a fait

Les « longues oreilles » : des coïncidences, mais pas de preuves

preuve pour contrôler les rendez-vous de sa femme. Car, ni le dossier, ni les débats ne permettent d'établir que le prévenu a écouté une conversation téléphonique au détriment du plaignant. Aussi, doit-il être libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui.

La plainte était-elle téméraire ? Non, estime le tribunal, la répétition de coïncidences curieuses et le fait que l'écoute de telles communications radiotéléphoniques est techniquement possible, le plaignant pouvait penser que c'est par ce moyen que G. S. s'était procuré les renseignements nécessaires. En conséquence, les frais de la cause sont laissés à la charge de l'Etat.

COUPS DE FEU DANS LE CRÉPUSCULE!...

Le 7 juin, à la tombée de la nuit, un garde-chasse était alerté par deux coups de feu tirés dans la forêt de La Vaux, entre Saint-Aubin et Vaumarcus. Accompagné d'un aide, il interpella peu après les nommés D. D. et M. M. porteurs d'une carabine à air comprimé chargée.

Cette arme a été saisie. Mais il s'est révélé d'emblée qu'elle ne pouvait manifestement pas être à l'origine des deux coups de feu entendus par le garde-chasse. Mais alors, pourquoi ont-ils tenté de la dissimuler dans l'herbe en s'asseyant dessus ? Curieusement, ils assurèrent qu'ils n'avaient perçu aucun coup de feu ! Quant à la carabine, ils avaient tout simplement oublié de la déposer à l'issue d'un exercice de tir dans un jardin qu'ils avaient quitté pour une promenade. Malheureusement

pour eux, la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux de 1925 interdit le port de fusil à air comprimé. Il est incontestable que les éléments constitutifs de l'infraction sont réalisés en l'espèce - estime le tribunal - et que les deux prévenus ont agi, l'un et l'autre, à titre principal et qu'ils doivent dès lors être traités en qualité de co-auteurs. D. D. et M. M. ont été condamnés à 250 fr. d'amende et de 50 fr. de frais chacun. M. B.

Affaire de mœurs à l'école de recrues : l'enquête continue

Lors de l'école de recrues de Colombier, en été dernier, des faits troublants avaient été portés à la connaissance du public. On y faisait état d'une éventuelle affaire de mœurs, mettant en cause un officier. Une recrue porte d'ailleurs plainte et la justice militaire en fut saisie.

Actuellement, l'enquête se poursuit, confirme le juge d'instruction, et à ce stade aucune inculpation n'a été prononcée. Cette enquête devrait être achevée ce printemps. Un communiqué sera alors sans aucun doute diffusé, que l'on débouche sur un non-lieu ou devant un tribunal.

MONTAGNES

LE LOCLE : dénatalité inquiétante et baisse vertigineuse des emplois dans l'industrie

Nous avons déjà signalé que la population du Locle avait passé de 15.062 à 11.955 habitants entre le 15 décembre 1968 et le 31 décembre 1982, ce qui représente une diminution de 20,2%. Aujourd'hui, il convient d'analyser deux autres statistiques qui suivent malheureusement une pente encore plus vertigineuse : celle de la natalité et celle du nombre des emplois dans les entreprises industrielles.

En ce qui concerne la natalité, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 281 naissances en 1972 et 84 en 1982, soit une baisse de 70,1%. Cette évolution aura des effets considérables sur la vie sociale de la ville. Au cours des prochaines années, elle provoquera inévitablement une forte diminution du nombre des classes des écoles primaire et secondaire.

Ce qui est tout aussi grave, c'est la différence entre les naissances et les décès. Jusqu'en 1976, cette différence a toujours été positive : 48 en 1973, 17 en 1974, 43 en 1975, 4 en 1976. Depuis lors, la tendance s'est inversée : - 8 en 1977, - 6 en 1978, - 3 en 1979, - 21 en 1980, - 64 en 1981 et - 69 en 1982. Cela signifie clairement que Le Locle est en train de se vider de sa population la plus jeune.

Cet exode des jeunes est dû à une seule raison : la situation économique. En effet, arrivés à la fin de leurs études ou de leur apprentissage, beaucoup de Loclois n'ont pas d'autres ressources que de chercher un emploi dans une autre région. Cette constatation amène tout naturellement à parler de la situation de l'emploi dans les entreprises industrielles de la ville. Il ne faut pas avoir peur de l'affirmer : elle est plus inquiétante que jamais.

Le 31 décembre 1966, 5687 personnes étaient occupées dans les entreprises industrielles de la ville. Au 30 septembre dernier, ce chiffre était tombé à 3275, ce qui représente une diminution de 2412 unités, soit

42,4%. Après une légère accalmie en 1980 (+ 37) et 1981 (- 119), la courbe descendante s'est brusquement accentuée : 387 emplois ont été perdus entre le 30 septembre 1981 et le 30 septembre 1982.

Les principaux secteurs touchés sont les assortiments (568 personnes, - 137), les usines d'horlogerie (702 personnes, - 120) et la mécanique (842 personnes, - 56). En revanche, quelques entreprises annoncent une augmentation de leur personnel, notamment Intermedic (70 personnes, soit + 14) et Specarm (82 personnes, soit + 4). Il est intéressant de noter que ces deux entreprises sont des exemples de diversification industrielle puisque la première fabrique des instruments médicaux et la seconde de la céramique industrielle.

SORTIR DE L'ISOLEMENT

Les produits des entreprises locloises sont dans leur immense majorité destinés à

l'exportation. Il est dès lors évident que la Mère-commune des Montagnes est placée devant une alternative très simple : attendre que la conjoncture internationale s'améliore ou se battre afin d'augmenter sa production destinée au marché intérieur. C'est dans cette perspective que la Confédération pourrait intervenir en attribuant des commandes à des entreprises locloises.

Autre possibilité pour faire face à la situation : le développement du secteur tertiaire. Là encore, les autorités fédérales pourraient manifester leur intérêt à l'égard d'une région gravement touchée par la récession en y implantant des institutions publiques ou financées par les pouvoirs publics. A la suite de l'acceptation d'une motion du groupe socialiste le 12 mars dernier, le Conseil communal est d'ailleurs intervenu dans ce sens auprès du Conseil fédéral.

En attendant que les démarches entreprises portent des fruits, il est indispensable que la ville du Locle ne se replie pas sur

elle-même. L'exécutif l'a bien compris puisqu'il vient d'admettre le principe d'un jumelage avec la ville anglaise de Sidmouth et l'organisation au mois de septembre d'une conférence internationale en collaboration avec la Fédération mondiale des villes jumelées.

R. Cy

Conducteur recherché au Locle

Dans la nuit de samedi à dimanche, une voiture a endommagé, à la suite d'une perte de contrôle, le mur de béton bordant le terrain de sports, rue des Jeanneret. Le conducteur de cette voiture est prié de prendre contact avec la gendarmerie du Locle (Tél. : (039) 31 54 54) et un semblable appel est lancé aux témoins de cet accident.

Route glissante à La Cibourg : Chaux-de-Fonnière blessée

Samedi vers 19 h 30, M. W. v. K., domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait de La Chaux-de-Fonds à La Cibourg. Peu avant la poste, sa voiture a glissé sur la route enneigée et a heurté celles de MM. S. F., de Saint-Imier et C. L., de Tramelan, véhicules arrivant en sens inverse. Blessée, M^{me} von Kaenel, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, passagère de la première voiture, a été transportée à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, E. T.
Eden : 18 h 30, Les folles nuits de Nathalie ; 20 h 30, Pink Floyd, The Wall.
Plaza : 20 h 30, La balance (16 ans).
Scala : 20 h 45, Comédie érotique d'une nuit d'été (14 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 heures (sauf dimanche).
Le Scotch : 21 h 30 - 4 heures (sauf lundi).

La Boule d'Or : 21 h 30 - 4 heures (sauf dimanche).

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 heures (sauf lundi).

Le Domino : 21 h 30 - 4 heures (sauf lundi).

Pharmacie d'office : Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20 h 30, ensuite tél. 22 10 17.

LE LOCLE

EXPOSITIONS

Pharmacie d'office : Casino, 39, rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 20 h, ensuite appeler le N° 117.

Au Conseil général de Marin (II)

Aménager son territoire...

Lors de sa dernière séance (voir la FAN du 3 janvier), le Conseil général de Marin-Epagnier n'a pas parlé que d'Ebauches électroniques. Il a également traité de nombreuses questions relatives à l'aménagement et à l'équipement de son territoire. Voici la suite de ce compte rendu :

A l'instar des quartiers de villas aménagés à Marin depuis 1978, le nouveau quartier du « Champ-des-Piècettes » s'inscrit dans un cadre de construction favorable à la commune en raison de la stabilité de ses occupants. L'apport de ces nouveaux contribuables ne peut être que bénéfique. Le groupe libéral apporte son adhésion à ce projet mais pense que le problème des accès n'a pas été résolu à satisfaction. L'accès à sens unique par la route des Sugiez et de la Brévarderie lui apparaît dangereux en raison de l'étroitesse de cette route, dépourvue de trottoirs et fréquentée par de nombreux enfants. Il propose donc, par voie d'aménagement, que l'accès au nouveau quartier soit ouvert seulement par la partie est de la Brévarderie.

Le Conseil communal ne peut entrer dans ces vues car il estime injuste de contraindre les habitants du nouveau quartier à faire cet important détour pour regagner leur domicile. Il suffit déjà de devoir les obliger à prendre ce sens pour quitter le quartier. L'aménagement libéral est alors repoussé et le plan de quartier et son règlement approuvés à la majorité de 28 voix.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES MARAIS

Le Conseil communal demandait un crédit de 626.000 fr. pour élargir et réaménager la route des Marais en prévision

de la construction imminente du complexe sportif du Club Intersport (CIS), construction qui débutera en janvier 1983. Les groupes radical et socialiste apportent leur accord à ce crédit alors que le groupe libéral dit le refuser. M. J.-D. Thévenaz justifie la décision libérale en raison de la situation économique actuelle et par le fait que des travaux plus urgents devraient être entrepris, notamment la déviation de la route de Foinreuse. Pour sa part M. M. Wermeille (lib) relève que la dette communale atteint un montant de onze millions de francs. Si le crédit demandé est accordé, il faudra vraisemblablement recourir à un nouvel emprunt qui portera la dette à 11,6 millions.

Dans ces conditions et compte tenu qu'il faudra bien et dans un très proche avenir accorder encore un important crédit pour terminer les travaux d'épuration dans le secteur des chalets de la Tène, M. Wermeille craint que la barre des 13 millions qui avait nécessité la modification de l'échelle fiscale, ne soit à nouveau atteinte avec en plus une situation économique plutôt précaire.

Le groupe libéral n'oppose pas un refus formel à la réfection de la route des Marais et il serait prêt à revoir sa position sur la base d'un projet plus modeste. Le Conseil communal rappelle que le crédit demandé a déjà fait l'objet d'un renvoi dans l'attente d'une décision définitive au sujet de la construction du CIS. Aujourd'hui, cette construction a été acceptée et débutera prochainement. Il convient donc de prendre une décision ferme : on réalise cet aménagement et, par conséquent, il faut accorder le crédit demandé ou bien on renonce.

En ce qui concerne la route de Foinreuse, M.W. Grau, conseiller communal,

rappelle aussi qu'une demande de crédit a été présentée puis refusée en raison aussi de la situation économique.

MM. J.-C. Praz (lib) et A. Furrer (rad) proposent de prendre une décision rapidement : en ce moment, les entreprises peuvent pratiquer des prix favorables et il serait intéressant pour la commune de pouvoir en profiter. Le crédit est alors accordé à une majorité de 20 voix contre 15 non et abstentions.

LA SALLE OMNISPORT DU CIS

Le 5 novembre 1981, le Conseil général accordait un droit de superficie en faveur du Club Intersport SA et acceptait de garantir 600 heures d'utilisation de la salle omnisport du club pour un montant de 36.000 francs. A la suite de nombreuses discussions qui se sont déroulées depuis, le Conseil communal propose au Conseil général de louer en totalité cette salle pour la somme de 87.000 fr. par année. Cela permettrait de fixer des prix de location plus favorables pour les sociétés de la localité et, d'une manière générale, de mieux organiser l'occupation de cette salle.

Les groupes socialiste et radical acceptent cette proposition et le groupe libéral donne son accord demandant en revanche, par voie d'aménagement, de fixer à trois ans cette première période de location. D'autre part, le Conseil communal, à la demande M.L. Lavanchy (lib), prendra à nouveau contact avec le CIS pour obtenir que le prix de location de 87.000 fr. reste fixe pendant la durée proposée de trois ans. En cas de reconduction, cette somme pourrait alors être indexée. L'aménagement libéral est ensuite approuvé ainsi que l'arrêté autorisant cette location. La commission spéciale char-

gée d'examiner une motion relative à l'aménagement des rives du lac sur le territoire communal a terminé ses travaux et remis son rapport.

AMÉNAGEMENT DES RIVES DU LAC

Trois problèmes ont particulièrement retenu son attention : l'aménagement du chemin pédestre entre le Mouson à l'ouest et le chemin de Chalvaire situé en bordure de la propriété de Préfargier à l'est, l'ensablement du port de la Ramée ainsi que l'amélioration du secteur de la plage de la Tène.

LE COUTEAU SUR LA GORGE

La dernière partie de la séance a été consacrée à une interpellation du groupe socialiste concernant un cas de vente d'appartements et de la procédure plutôt singulière utilisée par les propriétaires à l'égard des locataires actuels de ces appartements. En effet, ces derniers se sont vu impartir un délai de dix jours pour décider d'acheter ou renoncer à leur appartement !

Compte tenu de l'importance de la décision à prendre et des engagements financiers qui peuvent, le cas échéant, en découler, le groupe socialiste considère comme inadmissible cette manière de procéder et demande au Conseil communal d'intervenir auprès de la gérance en question pour tenter de faire cesser de pareilles pratiques.

Pour le Conseil communal cette affaire relève du droit privé et il ne peut pas intervenir. Il a néanmoins fait part à la gérance de son point de vue au sujet des conditions proposées qu'il juge abusives au vu de l'état du bâtiment en question et de la procédure employée considérée

comme incorrecte. Dans les communications du Conseil communal, M.W. Grau a présenté un compte rendu de la séance d'information que le Conseil a tenu avec la direction d'EEM. Au chapitre des « divers », le président annonce la démission de MM. Y.-D. Spichiger (soc) et F. Ecklin (rad) pour des raisons professionnelles et donne lecture d'une lettre signée par MM. F. Monnard et A. Cramer relative à la situation qui règne à EEM dont ils craignent le démantèlement. Les signataires s'élèvent tout particulièrement contre le manque d'informations pratiqué par la direction de cette entreprise.

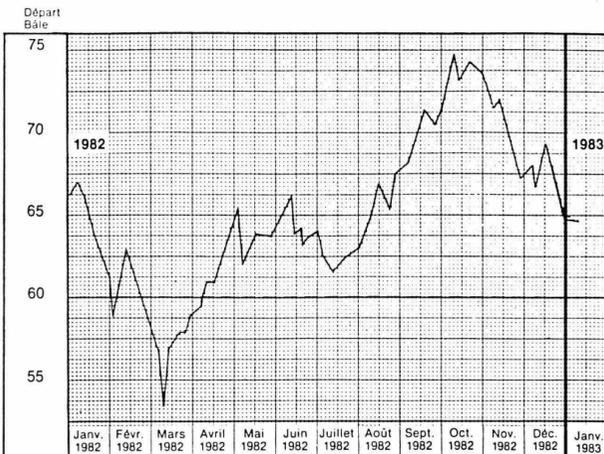
La lecture de cette lettre provoque l'ire de M.A. Furrer (rad) qui estime qu'à l'heure actuelle, il conviendrait mieux de se retrouver, autorités et direction, autour d'une table pour chercher des solutions objectives plutôt que de risquer de décourager les responsables d'entreprise par d'incessantes et stériles attaques qui n'apportent rien de constructif.

Ces propos sont appuyés par M.L. Lavanchy (lib), qui rappelle que si des entreprises font preuve d'une certaine discrétion au sujet de leurs décisions, cela est dû en grande partie aux réactions qu'elles provoquent et qui rendent difficiles l'application de mesures souvent douloureuses certes mais jamais prises à la légère et dictées par des impératifs économiques. On ne peut maintenir des emplois à n'importe quel prix : il y va de la santé voire de la survie des entreprises.

Après cette intervention, M.A. Cramer (soc) annonce que le projet de construction d'un immeuble à loyer modéré ne pourra pas se réaliser sur le terrain prévu en raison de sa nature et du prix demandé par le propriétaire.



ÉVOLUTION DES PRIX MAZOUT



La fin de l'année a été marquée par une nette baisse du prix du mazout. Le cours du \$, actuellement en légère régression, influence aussi les prix des produits pétroliers. Va-t-on au-devant d'une baisse encore plus importante?
L'incertitude des marchés à Rotterdam ne nous permet pas de prévision à long terme. Renseignez-vous régulièrement à notre service de vente, demandez Mme Petter, MM. Sydler et Laurent.

Le numéro de téléphone Info

42 54 42

vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

100747-110



038 / 44 11 55

IMMEUBLES

A vendre

VILLAS NEUVES

MAUJOBIA
villa très spacieuse, construction soignée, vue sur le lac et les Alpes, à 5 minutes du centre de Neuchâtel.

CORMONDRECHE
villas, magnifique situation dominante, près des transports publics. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres 87-347 Assa Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 100669-122

Devenez propriétaire d'un

APPARTEMENT AU LANDERON

Pour un 3 1/2 pièces et garage, avec Fr. 22.000.— de fonds propres,

vos mensualités sera de Fr. 1047.— toutes charges comprises.

Contactez notre agence cantonale, rue des Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 94 94

100704-122



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Studio

à vendre **MORGINS** (Valais) centre village, départ télési, plein sud, mansardé, avec balcon, entièrement meublé. Fr. 85.000.—

Tél. (022) 47 09 49. 100626-122

Baux à loyer au bureau du journal

A vendre à Noiraigue

bâtiment locatif de sept appartements situé au centre du village, avec verger de 3000 m².

Adresser les offres à case postale 1724, 2002 Neuchâtel. 98346-122

APPARTEMENT À COLOMBIER

Pour un 3 pièces (le dernier) avec Fr. 16.000.— de fonds propres, votre mensualité sera de Fr. 721.—

toutes charges comprises. Contactez notre agence cantonale, rue des Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 94 94 100705-122



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

À VENDRE À NEUCHÂTEL

Dans magnifique situation ensoleillée et calme, vue imprenable sur le lac et les Alpes

APPARTEMENT 5 PIÈCES

vaste séjour avec cheminée, balcon. Grande cuisine, bien agencée, 3 ch. à coucher, 2 salles d'eau. GARAGE, cave, galetas. Pour traiter Fr. 35 000.—

Cout mensuel Fr. 1260.— + charges (avec aide fédérale).

VISITEZ NOTRE APPARTEMENT-PILOTE

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A vendre ou à louer à Cortaillod, chemin des Polonais,

VASTES APPARTEMENTS

4 et 5 pièces. Dès Fr. 218.000.— (demi lots). Comprenant, superbe séjour avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon, cave, place dans parc souterrain. Construction soignée. Location: dès Fr. 1075.— + charges. Entrepôt 35 m²: Fr. 270.—

Pour visiter: M^{me} Kohler, 42 51 18. 100754-122

Ecrivez en vente au bureau du journal

À LOUER Vy-d'Etra 44-46 à Neuchâtel

3 pièces

Fr. 819.— tout compris. Pour visiter M. Chassot, tél. 33 29 89.

Gérance PATRIA, av. de la Gare 1, Lausanne. Tél. (021) 20 46 57.

Patria



A louer, à Neuchâtel

studios meublés

Fr. 470.— charges comprises. Date à convenir. 100735-126

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25 2001 Neuchâtel

À LOUER

Pour date à convenir

À MARIN

dans très belle situation calme, à proximité du centre du village, transports publics, centre d'achats, écoles, dans petits immeubles de caractère résidentiel

APPARTEMENTS DE 5 1/2 PIÈCES

Vaste séjour (42 m²) avec cheminée, balcon, grande cuisine bien aménagée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher.

LOCATION MENSUELLE Fr. 1230.—

+ charges Garages individuels et places de parcs extérieurs peuvent être loués séparément. 59297-126

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A LOUER à Peseux: tout de suite ou date à convenir pour une seule personne

STUDIO MEUBLÉ

pour visiter: Tél. 31 90 10.

Pour traiter: Fiduciaire HERSCHDORFER 25, fbg de l'Hôpital 2001 Neuchâtel Tél. 25 32 27/28. 99261-126

A louer pour le 31 mars 1983, à CHEZARD, vue imprenable,

VILLA

4 1/2 pièces, cheminée de salon, garage et dépendances, jardin. Loyer Fr. 1200.— + charges.

S'adresser à Etude Terrier, avocat et notaire, rue G.-Farel 1, Cernier. Tél. (038) 53 43 33. 100622-126

LOCATION

Bureaux - Etablis - Rayonnages Classeurs - Armoires - Sièges

MOBIWELL - Neuchâtel - Parcs 42

TÉL 24 59 61

DEMANDES A LOUER

bazil sa agence de mode

Je cherche pour le 1^{er} avril un appartement 3 pièces à Neuchâtel ou environs.

Tél. (039) 28 12 85 (midi ou soir). 100707-128

Cherchez locaux

pour faire office de bureaux. Un appartement de 3 pièces pourrait convenir. Cortaillod - Boudry - Bevaix - Région: Colombier.

Faire offres à Bazil S.A. chemin de Rose 8, 2025 Chez-le-Bart ou téléphoner au (039) 28 20 20. 99484-128

Couple retraité protestant demande à louer au 1^{er} avril 1983

2 pièces

calme, confort. Neuchâtel centre.

Ecrire sous chiffres 483.659 à Publicitas, 1800 Vevey. 99342-128

CHERCHER LE MOT CACHÉ

N	I	S	C	E	N	G	O	L	O	P	M	I	A	P
C	E	R	E	Y	O	A	I	E	C	U	A	S	S	M
C	H	L	I	L	C	M	P	O	E	S	S	O	I	R
A	E	R	L	S	I	L	U	P	T	S	U	E	O	N
U	E	I	E	N	R	I	R	A	L	L	V	I	P	
S	R	N	R	S	S	O	E	S	I	R	E	R	I	O
S	E	N	V	E	T	U	I	E	T	E	E	V	E	U
E	U	E	T	E	Q	I	R	T	S	E	O	I	L	L
S	S	S	F	I	R	M	N	S	A	I	T	C	L	P
C	E	O	G	O	O	M	I	E	N	L	L	H	I	E
U	N	L	M	U	R	V	I	E	S	S	U	Y	F	R
D	E	A	E	H	E	T	S	N	S	U	L	P	O	E
B	I	T	U	R	O	S	I	S	E	I	U	O	O	N
N	T	M	C	M	E	E	N	N	A	A	D	N	A	P
E	E	E	E	E	L	L	E	C	I	F	I	T	R	A

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un lac artificiel du Morvan.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Année - Appareil - Astre - Artifice - Belgique - Causses - Course - Christine - Cycliste - Duc - Esse - Erin - Ecrevisse - Fille - Fortin - Fond - Fille - Heureuse - Iris - Limier - Lyon - Miel - Mouette - Oui - Paimpol - Population - Pivoine - Poulpe - Panda - Père - Plus - Pologne - Romain - Rennes - Rhume - Rove - Soir - Soulier - Sauce - Sel - Selle - Torme - Ussé - Vermine - Vichy. (Solution en page radio)

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wölfarth
Rédacteur en chef : J. Hostettler

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Forces Motrices de Mauvoisin S.A., Sion

Emprunt 4 1/4% 1983-97 de fr. 60 000 000

Emission conversion et souscription en espèces
But de l'emprunt conversion ou remboursement de l'emprunt 5 1/4% 1972-87 de fr. 40 000 000 dénoncé au 31 janvier 1983 et couverture des besoins financiers futurs de la société.
Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000 nominal
Durée au maximum 14 ans
Prix de conversion et d'émission 100%
Délai de souscription du 10 au 14 janvier 1983, à midi
Libération au 31 janvier 1983
Cotation à Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne

Tous les guichets en Suisse des banques soussignées acceptent sans frais les demandes de conversion et de souscription.

Crédit Suisse

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses
Banque Leu S.A. Banque Populaire Suisse
Société Privée de Banque et de Gérance
Hentsch & Cie Lombard, Odier & Cie
Banque Cantonale de Zurich Banque Cantonale de Berne
Banque Cantonale Lucernoise Banque Cantonale du Valais

Numéro de valeur: Emprunt 5 1/4% 1972-87 107 159
Emprunt 4 1/4% 1983-97 107 165

100748-110

GG nettoie

cuisines, salles de bains, appartements, fenêtres, caves, galetas.
Gérard Gisler
2015 Areuse.
Tél. 42 51 04. 99952-110

Garage en béton armé

avec ou sans sol, y.c. porte basculante, toit plat étanche dès seul. Fr. 3900.—
profitez, tél. au 021 37 37 12
Uninorm 1 ausanne
99341-110

depuis 1969

dettes

vite résolues.

ARRANGEMENTS FINANCIERS s.à.r.l.

038/33.69.70
ST-BLAISE (NE)

87819-110



Nippon Express Co., Ltd. Tokyo, Japon

avec le cautionnement solidaire de
The Dai-ichi Kangyo Bank, Limited
Tokyo, Japon

Taux d'intérêt

6%

Emprunt 1983-1993 de Fr. 50 000 000.—

Prix d'émission

100%

plus 0,30% droit de timbre fédéral de négociation

Durée: 10 ans maximum.

Titres: obligations au porteur de Fr.s. 5000.— et Fr.s. 100 000.— nominal.

Remboursement: le 25 janvier 1993 au pair, mais rachats sur le marché de 1988 à 1992 de Fr.s. 5 000 000.— nominal l'an si le cours est en dessous du pair, et/ou tirage au sort.

Coupons: annuels au 25 janvier.

Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Délai de souscription: du 10 au 14 janvier 1983 à midi.

Libération: 25 janvier 1983.

Restrictions de vente: USA et Japon.

Le capital, les intérêts et primes éventuelles sont payables en Suisse, en francs suisses librement disponibles, sans déduction d'impôts, taxes ou droits japonais quelconques, présents ou futurs, prélevés à la source.

J. HENRY SCHRODER BANK AG

NOMURA (SWITZERLAND) LTD

BANQUE GUTZWILLER, KURZ, BUNGENER S.A.

DAI-ICHI KANGYO BANK (SCHWEIZ) AG

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE (SUISSE) S.A.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (SUISSE) S.A.

INTERNATIONALE GENOSSENSCHAFTS-BANK AG

BANCA DI CREDITO COMMERCIALE E MOBILIARE

BANQUE LOUIS-DREYFUS EN SUISSE S.A.

BANCA SOLARI & BLUM S.A.

BANQUE ROHNER S.A.

BANK IN HUTTWIL

CRÉDIT LYONNAIS

BANK IN INS

CRÉDIT SAINT-GALLOIS

BANK NEUMÜNSTER

GONET & CIE

BANQUE COMMERCIALE DE SOLEURE

E. GUTZWILLER & CIE

BANQUE COURVOISIER S.A.

RUEGG BANQUE S.A.

BANQUE LANGENTHAL

SOCIETA BANCARIA TICINESE

BANQUE DE LANGNAU

SPAR- UND LEHKASSE SCHAFFHAUSEN

VOLKSBANK WILLISAU AG

BANK HEUSSER & CIE AG

HOTTINGER & CIE, BANQUIERS

BANQUE SCANDINAVE EN SUISSE

IBJ FINANCE LTD

CHASE MANHATTAN BANK (SWITZERLAND)

LTCB (SCHWEIZ) AG

CITICORP BANK (SWITZERLAND)

THE NIKKO (SWITZERLAND) FINANCE CO. LTD

COMPAGNIE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS, CBI

NIPPON KANGYO KAKUMARU (SWITZERLAND) S.A.

100701-110

N° de valeur 760.082

À LOUER

à Cortaillod, tout de suite ou date à convenir

STUDIO

cuisine agencée, salle de bains. Fr. 240.— + charges. 99399-126

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A louer région Jura neuchâtelois dans maison tranquille, 1^{er} et 2^{me} étages

petit appartement et studios

meublés ou non (1 - 2 - 2 1/2 pièces). Libres tout de suite.

Ecrire sous chiffres BB 28 au bureau du journal ou se renseigner par téléphone (038) 61 20 88. 100607-126

● Zurich: le plus grand groupe suisse d'assurances «Zurich», absorbe la Société d'assurances «Altstadt».

Maintenant il n'y a plus que SECURA.

Un groupe d'assurances ayant absorbé la compagnie «Altstadt», il ne reste qu'un seul assureur suisse toutes branches qui ne soit pas assujéti à un cartel de prix: SECURA.

C'est avec une énergie redoublée que SECURA va poursuivre la lutte pour des primes équitables, et cela dans tous les secteurs d'assurance:

Vie, Accidents, Maladie, Responsabilité civile, Ménage, Immeubles, Transport et Véhicules à moteur.

Soutenez SECURA dans sa lutte. Renseignez-vous, pour 1983 déjà, sur son éventail de produits avantageux répondant aux vœux des clients. 40 agences et bureaux-conseils dans toute la Suisse attendent votre visite.

SECURA

Une entreprise Migros.

Assurances

La sécurité à moindre prix

Rue Fleury 5
2000 Neuchâtel
038/25 57 01
22, rue Daniel-Jeanrichard
2300 La CHAUX-DE-FONDS
039/22 69 90

99550-110

Assemblée des chômeurs

du Littoral neuchâtelois à l'auditoire de l'Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, le 12 janvier à 20 h.
98340-110

Je cherche pour tout de suite personne disposant d'un

capital d'env. Fr. 40.000.—

J'offre 53% intérêts, l'an, sur 6 ans fixe, év. actionnaire pas exclu.
Quelle personne sérieuse m'écrit sous chiffres J 354 119 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.
Discretion assurée. 99345-110

A vendre

10 décolleteuses

ESCO D4 en parfait état, éventuellement avec travail longue série. Facilité de paiement.
Offres sous chiffres 06-166.837 à Publicitas, 2740 Moutier.
100724-110

Couper... téléphoner!

Sénégal

Avec la Swissair sur les plages de rêve de l'Afrique occidentale. Beaucoup de sports gratuits et demi-pension à l'Hôtel Palm Beach de 1re classe.

2 semaines dès 1990.—



Voyages Jelmoli

Genève, 50, rue du Rhône, 022-28 97 88;
Métro Shopping Cornavin, 022-31 61 60;
Centre Balxert, 022-96 05 75.
Lausanne, 5, rue du Pont, 021-23 14 16.
Neuchâtel, 14, rue du Temple-Neuf, 038-24 48 38.
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 54, jusqu'à 18.2.83: 039-22 34 22; après 039-23 40 40.
Bienne, rue de l'Hôpital, 032-22 11 66.
97738-110

VOTRE
ORDINATEUR
(SCHARP MZ-80A)
en location depuis **65.—** par mois
- nombreux programmes disponibles
- formation possible
- utilisation
- BASIC

Nom.....
Adresse.....
Tél.....
JAXTON INFORMATIQUE S.A.
9, place de la Gare, 1260 Nyon
Tél. (022) 61 11 81. 91379-110

Reçus avec le sourire
La **Carrosserie des Sablons**
reste ouverte pour vous toute l'année
● TRAVAIL DE 1^{re} QUALITÉ
Demandez-nous un devis
Sablons 49/51 - Tél. (038) 24 18 43.


Attention Occasion!
Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures

- Machines à laver
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Machines à repasser
- Fours à micro-ondes

● Petits appareils: Trancheuses universelles, sèche-cheveux. Fers à repasser à vapeur, machines à café, etc.
Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX, etc.
aux prix FUST réputés imbattables!
Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs conseils neutres
SERVICE APRÈS-VENTE FUST, c. à d. à des prix bas ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures!
Location - Vente - Crédit
FUST
Marin, Marin-Centre, (038) 33 48 48, Bienne, 36, rue Centrale (032) 22 85 25, Chaux-de-Fonds, Jumbo (039) 26 68 65, Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor, (037) 24 54 14 et 43 succursales. 99822-110

AUJOURD'HUI dès 11 h OUVERTURE DU BAR LE RÉVERBÈRE
Rue Fleury 1 - Neuchâtel
(prochainement ouverture du Restaurant Le Banneret)
Nouvelle gérante: M^{me} Clara Wanner
100673-110

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

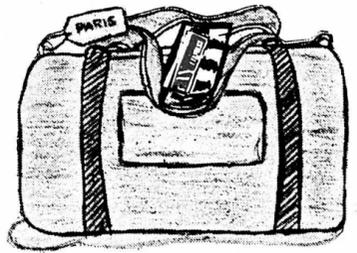
Prochainement à Neuchâtel COURS COMPLETS
Pour débutant(e)s, en une soirée par semaine
 de secrétariat
 de comptabilité
Pour de plus amples renseignements, renvoyez le coupon à IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel.
Nom: _____ Prénom: _____
Rue/ N°: _____ NP/Loc.: _____
Profession: _____ Age: _____
 privé: _____ prof.: _____
100604-110

Entreprise générale d'électricité
Téléphone concession A et B
Appareils ménagers
andré cressier
Sablons 53 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 71 35
Rue de Corcelles 4 c Peseux
Tél. 038 / 31 12 17
67017-110

VOTRE JOURNAL TOUJOURS AVEC VOUS !!!
BONNES VACANCES



Une bonne nouvelle pour vous, chers abonnés de FAN-L'EXPRESS!
Pour vous assurer que votre quotidien préféré vous accompagne fidèlement à l'endroit de vos vacances, il vous suffira dorénavant, de nous envoyer, cinq jours ouvrables à l'avance, le bulletin de changement d'adresse ci-dessous. Nous ne pourrions accepter les mutations par téléphone.
N'envoyez pas d'argent, les frais vous seront facturés avec le renouvellement de votre abonnement.



ÉMOLUMENTS
Suisse
Taxe de mutation Fr. 3.—
Etranger
Taxe de mutation Fr. 3.—
plus frais de port:
Europe Fr. —,50/jour
Autres pays Fr. —,75/jour
Par avion: veuillez demander le tarif à notre service de diffusion, tél. (038) 25 65 01.
SUSPENSION PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION
A partir de six jours minimum, sans frais. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois. Si vous désirez que le journal soit conservé pendant votre absence, veuillez le faire envoyer en poste restante (taxe de mutation de Fr. 3.— indépendante de celle de la poste)

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE (à découper et à envoyer **CINQ JOURS** OUVRABLES à l'avance sous enveloppe non-collée affranchie de 20 c. à FAN-L'EXPRESS, service de diffusion, 2001 Neuchâtel)

ADRESSE ACTUELLE (domicile)
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ N° _____
N° postal _____ Localité _____

votre journal  toujours avec vous

NOUVELLE ADRESSE (vacances)
c/o _____
Rue _____ N° _____
N° postal _____ Localité _____
Pays _____
Valable dès le _____ Retour domicile le _____
DURÉE MINIMUM SIX JOURS OUVRABLES

X Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

rapide
simple
discret

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Lutte libre et suisse

De notre correspondant :

Hier, à la salle de gymnastique du collège de Longereuse à Fleurier, le Club des lutteurs du Val-de-Travers et l'Association cantonale de lutte suisse ont organisé, pour la troisième fois, une rencontre de lutte libre et suisse pour garçons lutteurs. La manifestation, avec une participation de 31 lutteurs, a été précédée par un cours de lutte libre sous la responsabilité du chef technique, M. Henri Mottier, seconde par M. Jean-Patrick Vernez.

LE PALMARES

● Lutte suisse

— **Garçons-lutteurs V (dès 1974) :** 1. Christophe Guillaume (Val-de-Travers) 39,25; 2. David Bridel (Vignoble) 38,00; 3. Fabrice Salvi (Val-de-Travers) 36,50; 4. Raphael Gross (Vignoble) 35,50; 5. Tell Guillaume (Val-de-Travers) 34,00.

— **Garçons-lutteurs IV (1972-73) :** 1. Michel Montandon (Val-de-Travers) 38,75; 2. Laurent Buchs (Val-de-Travers) 38,50; 3. Yannick Beeler (Val-de-Travers) 36,75; 4. Serge Bonny (Val-de-Travers) 35,25; 5. Cyril Bonny (Val-de-Travers) 34,00.

— **Garçons-lutteurs III (1970-1971) :** 1. André-Gilles Simonet (Vignoble) 49,25;

2. Olivier Perret (Vignoble) 48,25; 3. Cédric Thiébaud (Val-de-Travers) 45,50; 4. Florian Kurth (Vignoble) 43,75; 5. Nicolas Andry (Le Locle) 42,50; 6. Yvan Saam (Vignoble) 36,50.

— **Garçons-lutteurs II (1968-1969) :** 1. Lionel Zaugg (Vignoble) 58,25; 2. Jean-Laurent Pfund (Vignoble) 56,50; 3. Gilles Gutknecht (Vignoble) 56,50; 4. Stecy Kocher (Val-de-Travers) 55,25; 5. Marcel Lesquereux (Le Locle) 55,00; 6. Didier Jonin (Val-de-Travers) 54,75; 7. Sergio Salvi (Val-de-Travers) 54,00; 8. Patrick Gogniat (Le Locle) 53,25; 9. Bernard Bischof (Val-de-Travers) 52,50; 10. Daniel Tschanz (Vignoble) 52,25.

— **Garçons-lutteurs I (1966-1967) :** 1. Yves Duvanel (Le Locle) 29,00; 2. Philippe Schaeffer (La Chaux-de-Fonds) 28,50; 3. Pierre-Alain Saam (Vignoble), 27,00; 4. José Favre-Bulle (Vignoble) 25,50.

● Lutte libre

— **Ecoliers 26 kg :** 1. Cyril Bonny (Val-de-Travers); 2. Christophe Guillaume (Val-de-Travers); 3. David Bridel (Vignoble); 4. Fabrice Salvi (Val-de-Travers); 5. Raphael Gross (Vignoble); 6. Tell Guillaume (Val-de-Travers).

— **Ecoliers 34 kg :** 1. Michel Montandon (Val-de-Travers); 2. Laurent Buchs

(Val-de-Travers); 3. Serge Bonny (Val-de-Travers).

— **Ecoliers 42 kg :** 1. Yves Saam (Vignoble); 2. Stecy Kocher (Val-de-Travers); 3. Letitia Beeler (Val-de-Travers); 4. Yannick Beeler (Val-de-Travers).

— **Ecoliers 46 kg :** 1. Jean-Laurent Pfund (Vignoble); 2. Gilles Gutknecht (Vignoble); 3. Didier Jonin (Val-de-Travers); 4. Daniel Tschanz (Vignoble).

— **Ecoliers 50 kg :** 1. Olivier Perret (Vignoble); 2. Sergio Salvi (Val-de-Travers); 3. Florian Kurth (Vignoble).

— **Ecoliers 58 kg :** 1. Marcel Lesquereux (Le Locle); 2. Bernard Bischof (Val-de-Travers); 3. Nicolas Andry (Le Locle).

— **Ecoliers plus de 58 kg :** 1. Yves Duvanel (Le Locle); 2. Lionel Zaugg (Vignoble); 3. Patrick Gogniat (Le Locle); 4. A. Gilles Simonet (Vignoble); 5. Cédric Thiébaud (Val-de-Travers).

— **Juniors :** 1. Philippe Schaeffer (La Chaux-de-Fonds); 2. Pierre-Alain Saam (Vignoble); 3. José Favre-Bulle (Vignoble).

Il faut relever que le tournoi s'est déroulé dans une ambiance excellente tant en lutte libre le matin qu'en lutte suisse l'après-midi et que la partie technique de cette manifestation était assurée par le comité de l'Association cantonale des lutteurs neuchâtelois. G. D.

FLEURIER : en chiffres, les écoles face à la nouvelle année

De notre correspondant :

C'est aujourd'hui, après deux semaines de vacances, que rentrent en classe les élèves dans les différentes écoles de Fleurier. Et pour les douze mois qui viennent, c'est une charge de 1.765.000 fr. que devra supporter la commune pour l'instruction publique.

Pour ce qui concerne l'enseignement primaire, ce sont bien entendu les traitements versés au personnel enseignant qui viennent en tête des dépenses avec 638.000 fr.; en tenant compte de l'allocation versée par l'Etat, cette somme est réduite de moitié.

On notera aussi que les allocations aux retraités s'inscrivent par 11.000 fr.; que la commune versera 5000 fr. pour les écoles aux « Perce-Neige »; qu'elle dépensera 7000 fr. à titre d'écologie à des communes, mais que 10.000 fr. lui seront versés

au même titre par d'autres communes. Une subvention de 12.000 fr. est prévue pour le jardin d'enfants; une autre de 5000 fr. pour la fondation des colonies de vacances; la fête de la jeunesse, qui a lieu à l'Abbaye, revient à 8000 fr. et à 12.000 fr. les courses scolaires et le camp de ski.

Pour la conciergerie des bâtiments, une réorganisation est intervenue par l'engagement d'auxiliaires, ce qui permet d'envisager une certaine économie.

SECONDAIRE, GYMNASIAL ET PROFESSIONNEL

La part communale de l'enseignement secondaire et gymnasial a été fixée à 750.000 fr., alors que Fleurier recevra 90.000 fr. à titre de location par les autres communes.

L'avant-dernière année, la commune a bénéficié de la liquidation du compte de l'enseignement secondaire tenu par le département de l'instruction publique, d'où une dépense nettement inférieure à celle qui aurait dû se situer aux environs de 650.000 fr.; ceci a eu pour effet de fausser les pronostics pour l'an passé, qui auraient dû s'élever à quelque 700.000 francs. En conséquence, le montant de 750.000 fr. tient compte de l'augmentation des charges

principalement à l'allocation de renchérissement et à la création d'un demi-poste d'enseignant de la gymnastique. Dans l'enseignement secondaire, il est tenu compte de l'enseignement préprofessionnel et de l'enseignement ménager.

Pour ce qui est de l'enseignement professionnel, avec une charge nette de plus de 300.000 fr. il est malaisé de déterminer exactement à l'avance la dépense réelle du fait que la participation des communes de domicile est basée sur le nombre des élèves suivant cet enseignement et sur les dépenses nettes des nombreuses écoles professionnelles du canton.

G. D.

Etat-civil de décembre

Naissances : 20, Viamiti Melody Anne Kuchen, de Laurent Daniel Willi et de Anne Christine, née Gertsch (maternité de Saint-Aubin); 25, Stéphanie Hélène Julie Vigacek, de Stefan Julius et de Hélène née Tkatch (maternité de Neuchâtel).

Mariages : 20, Michele Pasqualone avec Fortuna Maria Giovenco, tous deux de nationalité italienne; 30, Daniel André Zambrando, Neuchâtelois, avec Jennifer Ann Jones, de nationalité britannique.

Publications de mariage : deux.

DÉCÈS : 1, Jean André Niederauser, né le 4 novembre 1916; 1, Alice Woodmer-Bachofner, née le 24 janvier 1925; 1, Ernest Strahm, né le 11 juillet 1901; 1, Patric Bernard Stauffer, né le 22 avril 1957; 2, Blanche Ida Buchs-Jeanmonod, née le 28 novembre 1910; 9, Georges Edouard Borel, né le 24 janvier 1916; 15, Jacob Zeller, né le 24 novembre 1898.

BUTTES

Etat-civil de décembre

(c) **Naissance :** 12, Dominique Elisabeth Fragnière, fille de Michel et de Johanna née Ammer (maternité de Couvet).

Mariage : 17, Mario Feo, Italien, avec Maria Teixeira, Portugaise.

Publication de mariage : trois.

LA CÔTE-AUX-FÉES

La vente Pro Juventute

(c) Effectuée par les élèves de la classe supérieure, cette vente a obtenu un nouveau succès. Le total s'établit à 3180 francs.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h30, SAS à San-Salvador.

Les Bayards : Atelier Lermite, de 14h à 17h et sur rendez-vous, exposition Josette Coras.

Fleurier, l'Alambic, bar-dancing : ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, excepté le lundi.

Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert tous les soirs jusqu'à 24 heures, sauf le mardi.

Môtiers : château, fermé pendant le mois de janvier.

Môtiers : Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois, ouvert tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.

Fleurier Hôpital 9a : troc-mitaine le jeudi entre 15h et 18h.

Ambulance : tél. 611200 ou 611328.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 632525.

Hôpital de Fleurier : tél. 611081.

Sage-femme : tél. 631727.

Infirmière visiteuse : tél. 613848.

Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 611324 ou 613850, Couvet, tél. 632446.

Service d'aide familiale : tél. 611672.

SOS alcoolisme : tél. 331890 ou tél. 651242.

Fleurier gare RVT : informations touristiques tél. 611078.

Les Verrières : bureau de renseignements : Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.

Police cantonale : Môtiers, tél. 611423; Fleurier, tél. 611021.

M. W.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Savagnier : assemblée générale de la SFG Intense activité en perspective

De notre correspondante :

En clôture d'année gymnique, l'assemblée générale annuelle de la Société fédérale de gymnastique de Savagnier a réuni quelque quarante membres à la grande salle. M. Jean-Pierre Matthey présidait, ayant continué de tenir la barre, malgré ses nombreuses occupations, dans l'attente d'un remplaçant.

Ouvrage de M. Jean-Pierre Zingg, le verbal détaillé reçut l'approbation générale, puis le président estima l'année écoulée « pas trop mauvaise », les résultats financiers de manifestations (soirée, tournoi de volleyball) encourageants et remercia tous ceux qui donnent de leur temps et de leur peine pour la société. M^{me} Gavriatti, trésorière, donna connaissance des comptes qui accusent un léger bénéfice de 361 fr. 35, alors que le budget était déficitaire : on peut noter également une petite augmentation de fortune. Les comptes sont approuvés par acclamations. Les membres et moniteurs sont incités à suivre avec plus d'assiduité les assemblées et cours cantonaux pour éviter des amendes. M^{me} Marie-Jane Giauque, présidente technique, détaille les résultats obtenus au cours des diverses rencontres de l'année.

M. Matthey est heureux du succès du 23^e tournoi de volleyball qui a réuni la participation record de 61 équipes ! Les prestations du ravitaillement ont été à la hauteur des demandes. En poursuivant le tour les efforts à consentir, il faut prévoir la relève des responsables actuels qui

espèrent tenir bon jusqu'à la 25^e édition en 1984. Il serait nécessaire de nommer un membre supplémentaire au comité. M. Jacques Aubert accepte ce mandat. La course annuelle 1983 ne sera que d'un jour; son but est à trouver.

Le budget pour 1983 prévoit un déficit de 3200 fr. Le renouvellement de matériel, la participation de la caisse lors des fêtes figurent parmi les dépenses importantes. Après explications, l'assemblée accepte le budget présenté.

Pour améliorer les ressources financières, le comité propose une augmentation des cotisations. Après de longues discussions, la proposition du comité obtient la majorité des voix. Les cotisations des pupilles et pupilles passeront de 10 à 15 francs, celles des membres actifs (féminins et masculins), de 25 à 35 fr., et celles des membres passifs de 12 à 20 francs. La création de cartes de membres-soutiens sera étudiée. Le montant du crédit de section n'est pas modifié.

Quatre dames et 4 actifs sont admis dans la société tandis que les démissions d'un actif et d'une active sont enregistrées. Une demande de congé de six

mois est accordée, deux jeunes volleyeuses se retirent de la compétition.

M^{me} Jocelyne Sutter et M. Jean-Charles Walter fonctionneront comme vérificateurs de comptes avec comme suppléant Pascal Giauque. La répartition des postes de moniteurs et monitrices des jeunes gymnastes et pupilles est définie : M^{me} Claudine Schuppach est responsable des petites pupilles, M^{me} Mirielle Matthey et Nicole Delabays des moyennes, et M^{me} Christiane Tysler et M^{me} Marie-Jane Giauque, des grandes, M^{me} et M. Myrtha et Jean-Claude Rollier continuent leur travail avec les jeunes gymnastes, Laurent Ryser faisant son possible pour les aider.

De nombreuses jeunes filles manifestent de l'intérêt pour le volleyball. M^{me} Sylviane Sauser, entraîneur féminin junior, s'en occupe.

De fin mai aux vacances estivales 1983, les gymnastes vivront une période d'intense activité selon le calendrier prévu : 29 mai, fête cantonale de lutte suisse à Savagnier, fête cantonale des dames à Boudry; les 4 et 5 juin, fête régionale à Fontaines; 11 et 12 juin, fête cantonale

jeunes gymnastes à Cornaux; 24,25 et 26 juin, fête cantonale des actifs aux Geneveys-sur-Coffrane; les 2 et 3 juillet, tournoi de volleyball à Savagnier.

Savagnier compte trois équipes de volleyball : dames en 2^e ligue féminine, juniors féminines et équipe masculine en 3^e ligue. Le problème le plus ardu est celui du local d'entraînement. Jusqu'ici, les équipes sylvaniennes s'entraînaient à la salle de gymnastique de Vauseyon, celle de Savagnier n'ayant pas les dimensions réglementaires. Neuchâtel manquant de salles disponibles pour ses sportifs, il semble qu'il ne sera plus possible de s'y entraîner. Alors où ?

Bien des questions furent encore abordées à la fin de cette longue séance, la plupart relevant de la morosité financière actuelle : le pavillon des prix pour la fête cantonale de lutte suisse tarde à se garnir, les costumes pour la fête nationale de gymnastique à Winterthur en 1984 sont onéreux. Bref, chacun devra y mettre du sien. Une verrée fut ensuite offerte par la société.

Le budget pour 1983 au Pâquier Déficit en augmentation

Le Conseil général du Pâquier s'est réuni aux derniers jours de 1982 pour adopter le budget 1983. Un budget déficitaire dont les divers chapitres ont été lus par l'administrateur communal M. Michel Schmocker. Tous les conseillers étaient présents à la présidence de M. Michel Cuhe, de même que le Conseil communal et son président M. Fernand Cuhe. La situation ne s'améliore guère, doit constater en préambule le Conseil communal dans son rapport, il faut constater qu'un important déficit est à nouveau à présumer. Alors qu'en 1981, il était présumé de 15 380 fr., en 1982, de 29 850 fr., le déficit prévu en 1983 est de 27 560 fr. Cette aggravation de la situation provient d'une part d'une diminution des recettes (impôts, forêts) et d'autre part d'une augmentation constante des charges : dépenses totales en 1981 : 267.260 fr.; en 1982, 296.720 fr., et en 1983, 300.120 francs.

Voici les grandes lignes de ce budget : aux revenus communaux : intérêts actifs : 2500 fr.; immeubles productifs : 8.530 fr.; forêts : 33.300 fr.; impôts : 167.480 fr.; taxes : 25.980 fr.; recette diverses : 17.700 fr.; service des eaux : 6.660 fr.; service de l'électricité : 10.410 francs. Total des revenus : 272.560 francs.

Charges communales : intérêts passifs : 16.000 fr.; frais d'administration : 39.740 fr.; hygiène publique : 15.710 fr.; instruction publique : 161.830 fr.; travaux publics : 23.800 fr.; police : 3.040 fr.; œuvres sociales : 32.950 fr.; dépenses diverses : 7.050 francs. Total des charges : 300.120 francs.

Comment éponger ce déficit de 27.600 fr.? A titre indicatif, à fin 1981, les réserves s'élevaient à 21 526 fr. Ces dernières ne couvriraient donc pas le déficit budgétisé, ceci sans tenir compte du résultat de l'exercice en cours. C'est pourquoi la commune se propose d'étudier toutes les possibilités pour améliorer ses recettes, voire même, de rechercher dans quel ordre elle pourrait supprimer des dépenses, ce qui semble plus difficile vu que l'autonomie des communes à ce chapitre est des plus restreintes. Encore une fois, il faut constater à quel point la santé des comptes de la commune du Pâ-

quier est dépendante du marché du bois. Les conseillers généraux ont également adopté un crédit de 11.000 fr. pour la réfection de chemins communaux, principalement celui des Planches. Le Conseil communal signale que les travaux ont été accomplis par des personnes domiciliées au Pâquier, ce qui a permis d'importantes économies.

Diverses questions ont été abordées au point ad hoc de l'ordre du jour. Les campagnes ont été évoquées : le traitement chimique n'a pas la cote auprès de tous les agriculteurs du Pâquier, et on cultive un ferme espoir que la nature y mette un peu du sien en produisant un hiver bien rigoureux. Pour l'instant, il pleut sur les hauteurs, les taupinières poussent, lentement il est vrai, mais avec ténacité, et le moral des téléskis est au plus bas.

En fin de séance également, Mme Ernest Fallet a lu le rapport d'activité de la commission scolaire qui fera dans ces colonnes l'objet d'un compte rendu particulier. Ch.G.

VILLIERS

Collecte

(c) Faite par les soins du délégué communal, la collecte en faveur de l'hôpital de Landeyeux a rapporté la somme de 1014 francs.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale : Votre médecin habituel.

Soins à domicile : tél. 531531, entre 11h et 12h, du lundi au vendredi.

Aide familiale : tél. 531003.

Hôpital de Landeyeux : téléphone 533444.

Ambulance : tél. 532133.

Société protectrice des animaux : tél. 533658.

NOTRE FEUILLETON

La colline aux genêts

par Léo Dartey

ÉDITIONS TALLANDIER

23

— Raisonnons : que votre mère ait voulu, par un léger travestissement de la vérité, vous présenter la situation sous un jour plus favorable... on ne peut s'en étonner ! Quant à ce garçon, d'après tout ce que vous me dites de la maison et du domaine, il peut se flatter à bon droit de les avoir ressuscités. Alors, ne peut-on, à ce titre, lui...

Mais elle l'interrompt, véhémentement :

— Et l'argent ? cria-t-elle, violente. D'où donc vient-il, cet argent répandu à profusion pour « ressusciter », comme vous dites, maison et domaine ? Et encore, pour cela, peut-être n'était-il pas nécessaire de les peupler de Rembrandt, de Goya ! Est-ce normal, ce type qui n'a pas le sou et qui accumule ici des trésors ?

Désarçonné, il ne trouvait rien à répondre. Elle fronça le sourcil et confia :

— Et puis, il y a autre chose... sûrement ! On dirait,

oui, positivement, que maman a peur !

— Peur ? De quoi ?

— Ou de qui ? acheva-t-elle, énervée. Comment le saurais-je ? Mais elle semble redouter quelque chose contre quoi elle me supplie de la défendre.

— Allons, allons ! dit-il, paisible comme toujours. Ne dramatisons pas. Ce doit être tout simplement contre la maladie que votre mère vous demande de la protéger, quand elle vous voit penchée à son chevet.

Un peu détendue, elle répondit par un sourire.

— Cher John, vous voici, comme toujours, faisant triompher le bon sens, l'équilibre autour de vous... Quel appui vous êtes pour moi !

— Bon, dit-il avec bonne humeur en se levant et passant son bras sous celui de Caroline, allons-y. L'heure me semble parfaitement correcte pour une consultation médicale. En même temps que la malade, je m'efforcerais d'ausculter cette maison, cette famille et, surtout, cette infirmière qui a dû, en quelques jours de bavardages à l'office, apprendre pas mal de choses.

Au moment où ils arrivaient en vue de la grille, il lui dit doucement, mais avec fermeté :

— Pour mener ma petite enquête, il me faut les mains libres, Caroline. Je vous demanderai, lorsque vous m'aurez introduit auprès de votre mère, de vous effacer, de disparaître et de revenir m'attendre à l'auberge où je vous invite à déjeuner. Nous y serons libres pour parler. Et je veux tout tirer au clair ici avant de repartir.

— Vous repartirez ? dit-elle, désespérée.

— Ce soir, si l'état de votre mère n'est pas alarmant. Il

me faut vous dire, Caroline, reprit-il avec précaution, que Lucy s'est cassé la jambe, avant-hier, en faisant la folle à bicyclette. J'ai reçu le télégramme de ma mère en même temps que le vôtre. On m'attend là-bas.

— Oh ! et vous êtes venu quand même, cher John ! murmura-t-elle avec reconnaissance. Vous m'avez fait passer avant !

— Il posa sur elle un regard que nuançait un léger reproche et constata avec mélancolie :

— Je vois bien que vous n'avez pas encore compris que toujours, partout, pour moi, vous passez « avant ».

Il arrivaient. Poussant la grille, elle marqua un temps d'arrêt. A travers les barreaux, elle venait de voir la haute silhouette de Patrick O'Flaherty qui, sortant de la maison, se dirigeait vers le chemin conduisant au potager, à travers les pelouses.

Sans un mot, elle se tourna vers John qui suivit son regard chargé de haine.

— C'est lui ? demanda-t-il à voix très basse, connaissant d'avance la réponse qu'elle donna d'un hochement de tête.

Au bruit de la grille tournant sur ses gonds, Patrick s'était retourné vers les arrivants. L'espace d'un éclair, il dévisagea les nouveaux venus et fronça les sourcils en reconnaissant Caroline. Très vite, il se détourna, accélérant sa marche pour s'éloigner. Mais John avait eu le temps de voir les yeux bleus, la chevelure blonde. Il était déconcerté par cette jeunesse.

D'une grimace dubitative, il répondit à sa petite amie qui lui demandait avec fureur :

« Hein ? » Puis, sans mot dire, il la suivit au premier étage.

— Maman, dit avec un entrain factice Caroline, penchée sur la malade, je t'amène mon grand ami, le docteur John Clark. Il va nous dire si tu es bien soignée et quand nous pouvons espérer ta guérison complète.

D'un faible sourire, celle qui fut la belle Véra Solane consentait à se laisser ausculter. Après l'avoir saluée, le jeune médecin se tourna vers l'infirmière, demandant à voir, avant tout, la feuille de température.

Tandis qu'il l'examinait, épinglée au mur près de la fenêtre, la malade tira sa fille par la main, jusqu'à ce que celle-ci approchât son oreille de la bouche fiévreuse.

— Dis, souffla-t-elle, ce docteur Clark, c'est bien le fils de ta logeuse ?

Caroline sourcilla. Le mépris qu'exprimait le ton de cette question, c'était du « Véra Solane » tout pur. Furieuse, sans se donner le temps de réfléchir, elle protesta à voix très basse :

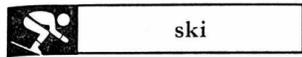
— C'est un grand médecin. Et c'est aussi mon fiancé. Puis elle s'éloigna sur la pointe des pieds avec la conscience d'avoir réparé une grave injustice.

XI

Caroline avait obéi à John. Comment d'ailleurs pourrait-on faire autrement ? Il était toujours si ferme, si logique ! Et, depuis une heure, elle l'attendait en faisant les cent pas sur la route, un peu avant l'auberge où il lui avait fixé rendez-vous. (A suivre.)

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités

COUVEY 063 23 42
NON-RÉPONSE 063 19 89
FLEURIER 061 15 47
99874-184



ski

La Coupe du monde reprend ses droits à Val d'Isère (messieurs) et à Verbier (dames)

Resch résiste à l'armada helvétique

Erwin Resch a remporté la première des deux descentes de Coupe du monde de Val d'Isère: sur la piste Oreiller-Killy, dans des conditions idéales et sous le soleil.

L'Autrichien, qui fêtera son 22^e anniversaire en mars prochain, a été le seul à parvenir à tenir en échec l'armada de descendants helvétiques, particulièrement brillants dimanche.

Resch a devancé de 18 centièmes de seconde l'étonnant Peter Luscher et de 30 centièmes Conradin Cathomen, le vainqueur de la première descente de Val Gardena en décembre dernier.

Ce bilan suisse aurait été encore plus impressionnant si Peter Muller, qui avait réussi le deuxième temps, à 6 centièmes seulement de Resch, n'avait pas été disqualifié pour avoir enfourché une porte.

Erwin Resch, qui a négocié les 3,460 kilomètres (915 m. de dénivellation) de la célèbre piste de la Daille en 1' 59" 26, a effacé des tablettes le temps record de son compatriote Uli Spiess, qui l'avait emporté en Coupe du monde après celle qu'il avait obtenue l'hiver dernier à Val Gardena. Pourtant, son succès n'aura finalement tenu qu'à un fil: auteur du meilleur temps au deuxième poste de chronométrage intermédiaire, Peter Muller semblait en effet bien parti pour signer son premier succès de la saison.

Il devait pourtant être victime d'un incident dans un difficile virage à droite au sortir de la «compression», heurtant un piquet d'une porte de contrôle. Ce qui lui fit bien évidemment perdre du terrain et entraîna même sa disqualification. Le Zuricois aura pourtant la possibilité de prendre sa revanche aujourd'hui.

Cette sortie de la «compression», sur cette piste rendue rapide par le

froid qui avait sévi durant la nuit précédant la course, fut d'ailleurs fatale à plus d'un coureur. C'est ainsi que les Suisses Toni Burgler et Gustav Oerhli, tout comme l'Autrichien Helmut Hoeflehner, ne purent négocier le passage de la porte qui était située. Autre Suisse à avoir connu des ennuis, Franz Heinzer fut victime d'une chute spectaculaire dans ce passage-clé, tout comme le Canadien Podborski, tandis que Todd Brooker, un autre Canadien, chutait en vue de la ligne d'arrivée de cette descente qui aura été caractérisée par la faiblesse des écarts séparant les meilleurs.

EXTRAORDINAIRE

S'ils ont dû abandonner la victoire à Erwin Resch, les Suisses n'en ont pas moins réussi une performance extraordinaire dans cette première descente comme dans la station de la Tarentaise, malgré l'élimination de Muller. Outre Luscher et Catho-

men, sur le podium, ils ont en effet encore classé Silvano Meli (7^{me}) et Urs Raeber (9^{me}) parmi les dix premiers. En outre, Bruno Kernen, avec son dossard N° 35, a failli terminer «dans les points» puisqu'il a conquis la seizième place.

Mais, à ce propos, la palme revient à l'Autrichien Fritz Stoelzl (22 ans), lequel s'est hissé au huitième rang avec le dossard N° 40. Stoelzl a ainsi confirmé l'excellente impression qu'il avait laissée lors des entraînements.

Comme c'est souvent le cas, mais encore plus hier en raison de la vitesse très élevée, la course s'est jouée au passage de la «compression». Avant sa mésaventure, Peter Muller était nettement le plus rapide. Avec un «chono» de 1' 24" 45, il précédait alors Erwin Resch de 56 centièmes.

L'Autrichien devait coiffer tout le monde sur le fil grâce à une très bonne fin de course. Le Canadien Ken Read aussi, qui avait accumulé du retard sur le haut de la piste, se montra fort à l'aise dans ce passage très difficile à négocier, ce qui lui valut finalement de remonter à la quatrième place, juste devant l'Italien Michael Mair, lequel confirmait enfin les bonnes dispositions affichées régulièrement lors des reconnaissances. Franz Klammer par contre, le dernier vainqueur de l'année 1982, à Val Gardena, choisit une ligne toute différente de celle adoptée par ses rivaux.

Ce qui ne lui a pas particulièrement réussi.

Luscher:

«Je ne suis pas surpris...»

Erwin Resch: «Très honnêtement, je ne pensais pas gagner. J'étais seulement parti pour faire un «truc». Je ne pensais vraiment pas revenir à ce niveau aussi vite. J'étais très relâché. Les séances de ski libre auxquelles je me suis astreint pendant la trêve de fin d'année m'ont fait un bien énorme».

Peter Luscher: «Je ne suis pas surpris. Je me suis entraîné cet été pour la descente. Il fallait bien que ça paie cette année, où je me sens très bien».

Ken Read: «Il n'y a pas de quoi être déçu. Un centième de retard sur le troisième, ce n'est rien du tout. Maintenant, les courses se font avec la tête et le matériel. Aujourd'hui, les Suisses étaient mieux préparés que nous».

F. Heinzer blessé au bassin et à un genou

L'espoir suisse Franz Heinzer, qui a passé des examens à l'hôpital de Val d'Isère après sa chute dans la compression, sera absent aujourd'hui pour la 2^e descente de Val d'Isère et vraisemblablement dimanche à Wengen. Heinzer souffre du genou et du bassin. Il passera des radios de contrôle aujourd'hui en Suisse.

Irène Epple maîtrise le «super-G» de Verbier

Le premier «super-G» de l'histoire de la Coupe du monde féminine est revenu, à Verbier, à l'Allemande Irène Epple. Sur un parcours relativement riche en virages, plus favorable aux géantistes qu'aux descendantes, la deuxième de la Coupe du monde 1981/82 et gagnante de la Coupe du monde de géant à précédé la Liechtensteinoise Hanni Wenzel de 24 centièmes et l'Américaine Tamara McKinney de 26 centièmes. Malgré son absence consécutive à son opération au genou, Erika Hess conserve la première place du classement général de la Coupe du monde.

La France, avec cinq skieuses dans les dix premières, a réussi comme on pouvait le prévoir une très bonne perfor-

mance d'ensemble. Douzième, Zoe Haas s'est classée meilleure des Suissesses bien que n'étant pas encore totalement remise de sa chute de Val d'Isère au début décembre. Comme sa cousine Erika, Monika Hess ne s'est pas alignée dans cette épreuve. Elle est alitée avec une grippe.

La piste de Verbier n'avait guère laissé le choix au traceur, l'Autrichien Franz Wolf. Les virages relativement serrés étaient nombreux, alors que les tronçons rapides, à couvrir en position de recherche de vitesse, faisaient défaut. La course fut ainsi constituée, en fait, d'un slalom géant rapide, à peine plus long qu'une manche normale.

Cette première épreuve de la Coupe

du monde féminine du mois de janvier, organisée en Valais à la suite des renoncements successifs de Zell am See (en décembre), Pfronten et Wildschönau, jouit d'excellentes conditions météorologiques. Le soleil brillait, la neige était présente en quantité suffisante et la température en dessous de zéro degré.

Selon les organisateurs, le tracé du second «super-G» sera moins technique et les descendantes y seront plus à l'aise. Irène Epple et Hanni Wenzel étaient unanimes: ce premier «super-G» ressemblait beaucoup plus à un slalom géant qu'à une descente ou aux «super-G» que les hommes ont eu l'occasion de courir. Il fallait être avant tout une spécialiste de slalom, et aussi une skieuse expérimentée pour réussir dans cette course, remarquait Irène Epple.

Quant à Tamara McKinney, dont la technique a fait merveille, elle a commis une faute en fin de parcours: Dommage, regrette-t-elle. J'aurais pu menacer davantage Irène Epple, et même gagner. L'Américaine était en effet en tête au temps intermédiaire, avec 16 centièmes d'avance sur Wenzel et 22 sur Epple.

Les alpins du Giron «passent par la fenêtre»

Après Bettmeralp, les coureurs alpins — hommes et dames — du Giron jurassien étaient engagés dans un slalom en deux manches à Riederalp. Cette épreuve se déroula dans de mauvaises conditions d'enneigement et dans le brouillard lors de la deuxième manche. Ce fut une hécatombe générale, tant et si bien que huit dames sur 46 terminèrent, et 27 messieurs sur 107 au départ furent classés!

Tous les membres du Giron étaient éjectés dans la 1^{re} manche, sauf le Fleurisan Xavier Niederhauser, que l'on retrouva au départ de la 2^e manche... mais nullement à l'arrivée!

Fond: coupe du monde féminine: Déception pour Evi Kratzer

En remportant la course des 10 kilomètres de Klingenthal, en RDA, la jeune Norvégienne Britt Pettersen (21 ans) a également pris la tête du classement de la coupe du monde nordique. A Klingenthal, Britt Pettersen, sans doute la plus talentueuse spécialiste norvégienne, n'a pourtant triomphé que de justesse devant la surprise Suedoise Marie Risby-Johansson, la troisième place revenant à la Tchecoslovaque Blanka Paulu, victorieuse la veille dans un 5 kilomètres ne comptant pas pour la coupe du monde. A noter la

sévère défaite des Soviétiques, qui ont certes réussi un tir groupé mais au-delà du septième rang. Quant à la Tchecoslovaque Kveta Jeriova, gagnante de la première épreuve de coupe du monde en décembre, à Val Di Sole, elle a dû se contenter du treizième rang. Côté suisse, Evi Kratzer a quelque peu déçu avec sa trente-sixième place. Elle a même été devancée par sa sœur Cornelia ainsi que par Karin Thomas.

Classements

1. B. Pettersen (No) 27' 30" 8;
 2. M. Risby-Johansson (Su) 27' 34" 0;
 3. B. Paulu (Tch) 27' 35" 3;
 4. I. H. Nybraten (No) 27' 36" 3;
 5. M.-L. Haemaalainen (Fin) 27' 53" 0;
 6. A. Boe (No) 27' 54" 5;
 7. P. Soeller (RDA) 27' 59" 2;
 8. L. Simiatova (URSS) 28' 03" 3;
 9. R. Smetanina (URSS) 28' 08" 0;
 10. L. Liadova (URSS) 28' 10" 1;
 11. L. Stepanova (URSS) 28' 14" 6;
 12. A. Jahren (No) 28' 15" 0;
 13. K. Jeriova (Tch) 28' 16" 4;
 14. M. Myramel (No) 28' 18" 5;
 15. L. Saboltskaia (URSS) 28' 19" 3.
- Puis les Suissesses:** 27. C. Thomas 28' 22" 8; 35. K. Jaeger 28' 51" 6; 36. E. Kratzer 28' 52" 4; 41. G. Scheidegger 28' 09" 6; 58. M. Germann 30' 19" 8; 64. G. Bieri 30' 57" 4.

Coupe du monde (deux épreuves): 1. B. Pettersen 40; 2. M.-L. Haemaalainen et B. Paulu 38; 4. K. Jeriova 34; 5. I. H. Nybraten 30; 6. A. Jahren 25; 7. M. Risby-Johansson 22; 8. A. Boe et A. Pasiarova (Tch) 18; 10. P. Maeaetae (Fin) 17; **Puis:** 16. E. Kratzer 11.

Championnats nordiques de l'Association romande

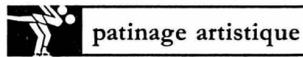
● **Charmey.** — Championnats nordiques de l'Association romande. — Messieurs (15 km): 1. Emanuel Buchs (Im Fang) 44' 03" 5; 2. Daniel Hediger (Chasseron) 44' 09" 7; 3. Didier Kohler (Chasseron) 44' 43" 4. — Juniors: 1. Jacques Niquille (Charmey) 47' 39" 5. — Dames (5 km): 1. Ruth Rombach (Blonay) 16' 42" 4. — Messieurs (4 x 10 km): 1. Im Fang (A. Schuewy/G. Buchs/L. Jaggi/E. Buchs) 1h 57' 16" 1; 2. Hauteville (J.-F. Rauber/A. Jordan/G. Blanc/G. Ecoffey) 1h 57' 44" 0; 3. Chasseron (P. Kohler/M. Chiavuzzo/D. Kohler/D. Hediger) 1h 58' 10" 0. — Dames (3 x 10 km): 1. Diablerets 56' 00" 3; 2. Stella Genève 56' 50" 6; 3. Bex 59' 58" 8.

Triathlon à Montana: déjà les Suisses!

A Crans-Montana, la Suisse s'est imposée sur tous les fronts dans la première épreuve internationale de la saison. Au classement individuel, Arnold Naepflin a devancé l'Autrichien Heinz Muhlbacher. Par équipes, Suisse I a enlevé la victoire devant Suisse II.

Classement général

1. Naepflin (Suisse I) 72,16 points;
2. Muhlbacher (Aut) 79,8;
3. Jaere-Leif (Nor) 82,43;
4. Piarat (Fra I) 90,67;
5. Jost (Suisse II) 99,26;
6. Siegfried (Suisse II) 104,63;
7. Morero (Suisse I) 106,65;
8. Burnier (Suisse I) 111,94;
9. Kuonen (Suisse I) 174,73;
10. Balland (France I) 116,93. — Par équipes: 1. Suisse I; 2. Suisse II; 3. France I; 4. Norvège; 5. Autriche; 6. France II.



patinage artistique

Hierarchie bouleversée aux championnats suisses à Arosa

Seuls Graziella et Marco Ferpozzi conservent leur titre

La hiérarchie a été bouleversée lors des championnats suisses d'Arosa. Sur les trois titres mis en jeu, seuls Graziella et Marco Ferpozzi, en danse, ont pu rééditer leur succès de l'an dernier. Richard Furrer a repris son bien après sa défaite en 1982 face à Olivier Hoener. Chez les dames, la patineuse de Davos, Sandra Cariboni (19 ans), a devancé la championne en titre, la Genevoise Myriam Oberwiler. En couple, le titre n'a pas été attribué, Gaby et Joerg Galambos ne pouvant atteindre les limites fixes dans cette catégorie où ils étaient seuls en lice. Ces championnats suisses n'ont pas connu un grand succès populaire. A la patinoire d'Arosa, les concurrents étaient complètement ignorés par le public grison.

TROP VITE RÉSIGNÉ

Chez les messieurs, la lutte a été très indécise. Le Genevois Eugenio Biaggini, bonifié par son stage chez le «sorcier» Carlo Fassi, a pris la troisième place. Lors du libre, Biaggini était malheureux à la réception de deux sauts. Détenteur du titre, Olivier Hoener s'est trop vite résigné après un mauvais départ. Il se ressentait encore des séquelles d'une mauvaise grippe contractée en décembre. Avec ses

1m84 pour 76kg, Richard Furrer a répondu à l'attente. Sur la musique d'Exodus, le Zuricois a accompli un sans faute dans le libre, qui lui a permis d'arracher la victoire. Mais le jeune Genevois Didier Dieuffils (16 ans) s'est montré le plus brillant dans ce libre. Le niveau de cette épreuve a laissé à désirer, la moyenne des notes ne dépassant pas 5,0.

Deux mauvaises réceptions, où elle a évité la chute à l'aide de ses mains, ont ôté tout espoir à Myriam Oberwiler de conserver son titre. Elle a laissé la victoire à la Davosienne Sandra Cariboni, dotée d'un potentiel technique légèrement supérieur à ses rivaux. Pour la troisième place, une autre patineuse de Genève, Mirella Grazia, a devancé la petite Claudia Villiger, 13 ans, et considérée comme une future Denise Biellmann, grâce à son meilleur classement au programme court.

Classements

- **Dames:** 1. S. Cariboni (Davos) 5,0;

2. M. Oberwiler (Genève) 5,6; 3. M. Grazia (Genève) 9,0; 4. C. Villiger (Effretikon) 9,0; 5. M. Scheibler (Lausanne) 11,6; 6. E. Steinfels (Kusnacht) 12,2; 7. M. Tschupp (Adelboden) 12,8; 8. S. Saxer (Winterthur) 14,0; 9. K. Schroeter (Zurich) 20,2; 10. G. Hort (Lugano) 20,6; 11. M. Kredl (Davos) 23,2; 12. F. Staebler (Genève) 23,4. **Libre:** 1. S. Cariboni 1,0; 2. M. Grazia 2,0; 3. M. Oberwiler 3,0; 4. C. Villiger 4,0; 5. S. Saxer 5,0; 6. M. Tschupp 6,0; 7. E. Steinfels 7,0; 8. M. Scheibler 8,0.

● **Messieurs:** 1. Furrer (Wetzikon) 4,4; 2. Dieuffils (Genève) 5,6; 3. Biaggini (Genève) 5,6; 4. Hoener (Zurich) 6,6; 5.

Sonderegger (Genève) 7,8; 6. Cavallaro (Saint-Gall) 11,4. **Libre:** 1. Dieuffils 1,0; 2. Furrer 2,0; 3. Biaggini 3,0; 4. Hoener 4,0; 5. Sonderegger 5,0; 6. Cavallaro 6,0.

● **Danse:** 1. G. Ferpozzi / M. Ferpozzi (Weinfelden) 2,0; 2. C. Schmidlin / D. Schmidlin (Rorschach) 4,0; 3. S. Brunner / M. Merz (Effretikon / Zurich) 6,0; 4. B. Hertz / N. Luchinger (Bâle) 9,0; 5. S. Czink / M. Hug (Bâle) 9,0. **Libre:** 1. Ferpozzi / Ferpozzi 1,0; 2. Schmidlin / Schmidlin 2,0; 3. Brunner / Merz 3,0; 4. Hertz / Luchinger 4,0; 5. Czink / Hug 5,0.

Sélections suisses pour les «Européens»

L'Union suisse de patinage a formé une délégation de quatre patineuses et patineurs pour les Championnats d'Europe qui auront lieu du 31 janvier au 5 février à Dortmund. Les sélections pour les Championnats du monde d'Helsinki (7 au 12 mars) dépendront des résultats enregistrés à Dortmund.

Championnats d'Europe

Messieurs: Richard Furrer est sélectionné. Il pourra prétendre participer



PETER LUSCHER. — Enfin un podium... en descente! (Téléphoto AP)

ments - classements - classements - classe

Val d'Isère

1. Resch (Aut) 1' 59" 26; 2. Luscher (S) à 0" 18; 3. Cathomen (S) à 0" 30; 4. Read (Can) à 0" 31; 5. Mair (It) à 0" 38; 6. Weirather (Aut) à 0" 45; 7. Meli (S) à 0" 61; 8. Stoelzl (Aut) à 0" 67; 9. Raeber (S) à 0" 74; 10. Stock (Aut) à 1" 18; 11. Duerr (RFA) à 1" 20; 12. Klammer (Aut) à 1" 35; 13. Flaschberger (Aut) à 1" 38; 14. Mahre (EU) à 1" 54; 15. Makeiev (URSS) à 1" 59; 16. Kernen (S) à 1" 62; 17. Niederseer (Aut) et Pons (Fr) à 1" 65; 19. Wirsberger (Aut) à 1" 88; 20. Wildgruber (RFA) à 1" 92. **Puis:** 43. Mahrer (Sui) à 3" 70. — 81 concurrents au départ, 91 classés.

Coupe du monde

● **Messieurs — descente (4 courses):** 1. Cathomen (Sui) 59; 2. Weirather (Aut) 56; 3. Klammer (Aut) 54; 4. Resch (Aut) 45; 5. Read (Can) 42; 6. Raeber (Sui) 40; 7. Muller (Sui) 35; 8. Heinzer (Sui) 23; 9. Hoeflehner (Aut) 22; 10. Stock (Aut) 21. — **Général:** 1. Weirather 84; 2. Muller 80; 3. Zurbriggen (Sui) 78; 4. Heinzer 72; 5. Cathomen 67; 6. Klammer 64; 7. Luscher (Sui) 57; 8. Stenmark (Sue) 53; 9. Raeber 51; 10. Read 49.

● **Dames — slalom géant (2 courses):** 1. T. McKinney (EU) et H. Wenzel (Lie) 35; 3. E. Hess (Sui) et I. Epple (RFA) 25; 5. F. Serrat (Fra) 21; 6. H. Barbier (Fra) 20; 7. M. Epple (RFA) 18; 8. E. Kirchlir (Aut) 17; 9. U. Konzett (Lie) et A.-F. Rey (Fra) 13. — **Général:** 1. E. Hess 105; 2. H. Wenzel 89; 3. McKinney 80; 4. Kirchlir 61; 5. I. Epple 53; 6. C. Cooper (EU) 50; 7. M. Epple 39; 8. P. Pelen (Fra) 33; 9. H. Wiesler (RFA) 30; 10. C. Attia (Fra) 29.

● **Par nations:** 1. Suisse 708 (messieurs 508 / dames 200); 2. Autriche 593 (457/136); 3. Etats-Unis 255 (80/175); 4. France 219 (26/193); 5. Italie 209 (134/75); 6. RFA 144 (19/125); 7. Liechtenstein 129 (18/111).

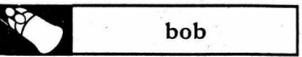
Ordre des départs à Val d'Isère

1. Mair (Ita); 2. Hoeflehner (Aut); 3. Weirather (Aut); 4. Stock (Aut); 5. Burgler (Sui); 6. Read (Can); 7. Bartelski (GB); 8. Brooker (Can); 9. Meli (Sui); 10. Mueller (Sui); 11. Cathomen (Sui); 12. Resch (Aut); 13. Wirsberger (Aut); 14. Podborski (Can); 15. Klammer (aut); 16. P. Mahre (EU); 17. Heinzer (Sui)*; 18. Luscher (Sui); 19. Oerhli (Sui); 20. Raeber (Sui). **Puis les autres Suisses:** 34. Kernen; 47. Mahrer. — 81 participants.

* Ne partira pas.

Ordre des départs à Verbier

1. M.-R. Quario (It); 2. C. Nelson (EU); 3. M. Epple (RFA); 4. Z. Haas (S); 5. C. Cooper (EU); 6. A. Melander (Su); 7. F. Serrat (Fr); 8. H. Wenzel (Lie); 9. U. Konzett (Lie); 10. P. Wenzel (Lie); 11. D. Zini (It); 12. P. Pelen (Fr); 13. T. McKinney (EU); 14. I. Epple (RFA); 15. R. Steiner (Aut); 16. Heinzer (Sui)*; 18. Luscher (Sui); 19. Oerhli (Sui); 20. Raeber (Sui). **Puis les autres Suisses:** 34. Kernen; 47. Mahrer. — 81 participants.



bob

Championnat suisse

A Saint-Moritz, l'équipage zuricois formé de Hans Hiltbrand et de Ueli Baechli a remporté son troisième titre de champion suisse en bob à deux. Hiltbrand/Baechli ont devancé Pichler/Leuthold. Après une première manche, samedi, complètement manquée, Pichler/Leuthold ont rétabli la situation en signant le meilleur temps dans chacune des trois dernières manches. Dans la 3^e manche, Pichler/Leuthold ont amélioré de 0"68 la meilleure performance de la saison de Hiltbrand.

Champion olympique, Erich Schaerer a dû se contenter de la troisième place. Schaerer et Rugg ont perdu toutes leurs chances de victoire dans la troisième manche en concédant 0"21 sur Hiltbrand et 0"32 sur un Pichler déchainé. Toujours le plus rapide au départ, Schaerer a commis des erreurs après le passage du «Sunny Corner», dans la partie finale de la piste grisonne. Il a finalement préservé 0"17 sur Silvio Giobellina.

OFFRES D'EMPLOIS

GRÜTLI

LA SOCIÉTÉ SUISSE GRÜTLI, agence de Neuchâtel, engage pour fin février au plus tard

une employée de bureau

pour son service des prestations (codification des feuilles de maladie) et conseils aux assurés. Si vous avez de bonnes connaissances de l'assurance maladie, si vous assimilez facilement les problèmes posés et si vous avez de bonnes notions de dactylographie et de la langue allemande, vous êtes la personne que nous cherchons.

Nous vous offrons la sécurité de l'emploi dans une ambiance sympathique, des prestations sociales intéressantes et un bon salaire.

Si vous estimez répondre à ces conditions, veuillez nous faire parvenir une offre manuscrite avec curriculum vitae à l'adresse suivante: Société Suisse Grütli, rue Fleury 15, 2000 NEUCHÂTEL.

100693-136

GRÜTLI

bazil sa
agence de
mode

cherche pour son département importation textiles

secrétaire

bilingue ou trilingue expérimentée. Ce poste conviendrait à une personne dynamique, capable de travailler de manière indépendante.

employée de bureau

habile sténodactygraphe, connaissance de la langue souhaitée.

manutentionnaire

à qui sera confié la gestion du stock et les livraisons, allemand souhaité.

Entrée 1.383 ou à convenir
- avantages sociaux
- salaire selon qualifications

Faire offres à Bazil S.A.
Chemin de Rose 8, 2025 Chez-le-Bart.

99483-136

Emploi à temps partiel
est offert à

secrétaire de direction

par maison suisse, 4 à 6 heures par semaine. Excellente rémunération.

Envoyez un bref curriculum vitae ainsi qu'une photo récente sous chiffres Y 28-509631 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

100603-136

Nous engageons

UNE CONCIERGE

consciencieuse et discrète pour un travail à temps partiel de 16 h à 20 h, région Peseux, du lundi au vendredi.

Les candidates intéressées peuvent faire leurs offres sous chiffres AA 27 au bureau du journal.

Discrétion assurée.

100650-136

Hôtel restaurant
cherche
sommelière
pour
remplacements de
quelques semaines.
Deux horaires,
congé 1 samedi sur
deux et le
dimanche.
Tél. 31 13 42.

99275-136

... pour donner
plus de couleurs
à ses loisirs!

école-club
migros

Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 48

99289-110



Pour la vente de nos chewing-gums pour la région de Neuchâtel, Jura, Fribourg et Nord-Vaudois, nous cherchons pour engagement immédiat ou à convenir

jeune représentant
entre 24 et 30 ans

doué pour la vente de produits auprès des commerces de détails.

Nous offrons: salaire fixe, indemnisation des frais journaliers et des frais de voiture, avantages sociaux d'une grande entreprise moderne ainsi que notre soutien pour faciliter votre succès.

Les candidats sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites avec curriculum vitae à
STIMOROL DISTRIBUTION, Industriestrasse 31, 6300 Zoug 2.

99323-136



HUBER & Co. HAUTERIVE S.A.

HUCO Rouges-Terres 23 2068 Hauterive / Suisse Tel (038) 33 13 72
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

employée de comptabilité

expérimentée pour comptabilité sur ordinateur et divers travaux de bureau. Emploi à mi-temps de préférence.

Se présenter sur rendez-vous exclusivement à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt trolleybus ligne 1 « Rouges-Terres »). Tél. (038) 33 13 72.

97744-136

Je cherche à Colombier

JEUNE DAME

pour extra le soir, à partir de 19 heures, quelques soirs par semaine.
Tél. (038) 41 33 62.

100742-136

Bar à Neuchâtel cherche

serveuse-extra

2 jours par semaine, le soir, bon gain garanti.
Tél. 25 70 96 - 24 39 24.

100743-136

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01



Intérimisez avec des pros:

Nous cherchons

menuisiers

Bon salaire - Prestations sociales modernes.

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14

ADIA Interim

Intérimisez avec des pros:

Nous cherchons

charpentiers

Bon salaire - Prestations sociales modernes.

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14

ADIA Interim

Maison de la place de Fribourg cherche

1 mécanicien
d'entretien

avec expérience, pour des montages et services à effectuer en Suisse romande. De bonnes connaissances des soudures Argon et autogène seraient un avantage. Nous vous offrons une activité indépendante et variée, ainsi qu'une ambiance de travail agréable. Entrée: tout de suite ou à convenir.

Veuillez téléphoner ou adresser votre dossier à:
ROMEKO S.A., Carrière 2, 1700 Fribourg
Installations laitières, alimentaires
et de l'industrie des boissons
(037) 24 72 86.

100723-136

Nous cherchons, pour la région Genève-Neuchâtel

délégué médical

expérimenté, bilingue

qui aimerait travailler dans une équipe sympathique d'une entreprise pharmaceutique internationale.

Nos excellentes relations avec notre clientèle médicale (hôpitaux et médecins avec cabinets privés) exigent de notre nouveau collaborateur

- une formation médicale ou scientifique

- si possible la connaissance de la clientèle médicale

- domicile dans la région de Genève

Nous vous offrons:

- des conditions d'engagement intéressantes
- une large gamme de spécialités pharmaceutiques
- des avantages sociaux exemplaires.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres détaillées à

MUNDIPHARMA
PHARMAZEUTIKA
St-Alban-Vorstadt 91
4006 Bâle



Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

100751-136



La fédération suisse des sapeurs-pompiers met au concours une place

D'INGÉNIEUR ETS

Elle demande:

- Etudes complètes d'ingénieur ETS ou formation équivalente
- Connaissance des problèmes de défense contre l'incendie
- Personnalité ayant de l'entregent et l'habitude de s'exprimer par écrit et oralement
- Maîtrise des langues allemande, française et si possible italienne

Elle offre:

- Activité intéressante et variée
- Prestations sociales et salaire actualisés
- Possibilité de prendre plus tard la responsabilité du Bureau Technique

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir.
Lieu de travail à Berne.

Les offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et références sont à adresser au président de la fédération suisse des sapeurs-pompiers M. W. Pfefferli, Amselweg 8, 4500 Soleure auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

99328-136

un boulanger-pâtissier

ou boulangère-pâtissière qualifiée(e) et capable.

Se présenter à boulangerie Ferrari, Dîme 1, Neuchâtel.

99274-136

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

VÉHICULES A MOTEUR
ET ACCESSOIRES

A vendre

VW Coccinelle 1300

mod. 72, 50.000 km, expertisée, parfait état, 1900 fr., Tél. (038) 25 48 89, dès 17 h.

98356-142

A vendre
magnifique

Opel Rekord 1900 S

mod. 74, expertisée, moteur partiellement refait. 2400 fr.

Tél. (038) 25 48 89, dès 17 h.

98355-142

A 15 minutes de la ville

LE GRAND SERVICE DE VOTRE VOITURE DÈS FR. 200.-

déjà

Pièces et main-d'œuvre comprises. Travail effectué par le patron, véhicule de remplacement gratuit.

Garage B. Duc Nods. Tél. (038) 51 26 17.

77723-142

Garage Waser La Côte

Mini 78, 4200.-

Mini 74, 2450.-

Mini Spécial 75, 3200.-

Leasing dès Fr. 110.- par mois.

Garantie 1 année dans tous les garages d'Europe.

100725-142

Peseux Rte de Neuchâtel 15

Tél. (038) 31 75 73

Opel Kadett SR 1600

13.000 km, année juin 1982. Expertisée, 13.000 fr. Pour cause de départ.

Tél. (038) 46 24 93.

98373-142

Ecrîteaux

en vente à l'imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01



... pour en savoir davantage!

école-club migros

Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel

Tél. (038) 25 83 48

99290-110



GARANTIE * CONFIANCE *

« Nos utilitaires »

ACADIAHE	1982	4.000 km
DATSUN Urvan	1981	46.000 km
surlevé		
HANOMAG Henschel F35	1973	56.000 km
Van 2 chevaux	1980	12.000 km
TOYOTA Hi-Ace 6 pl.		
surlevé		
TOYOTA Hi-Ace	1980	48.000 km
surlevé		
HONDA Acty-Van	1979	29.000 km
FORD Transit FT 130	1970	
pour bricoleurs		

100666-142



Garages Henri Favre Carrosserie

Neuchâtel/Bevaix... 46 12 12

BMW 1000 RT

Année 1982, 11.000 km. Expertisée, Fr. 9800.-

Adresser offres écrites à NM 20 au bureau du journal.

98236-142

Dem. à acheter

Attention! POUPÉES, POUPONS

achetés dès 150 fr. Aussi pousettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930. M^{me} Forney Tél. (038) 31 71 59. Déplacements.

97723-144

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

UN POULAILLER 7,40 x 3,30 m, construction solide, couvert en éternit. Prix modéré. Tél. (038) 42 12 91, à midi.

95960-161

1 CHAMBRE POUR ENFANT moderne, avec bibliothèque et lit encastré, 900 fr.; 2 bureaux avec tiroirs, 1 buffet de salon massif 800 fr., 1 chaise d'esthétique 100 fr., 1 lit pour petit enfant 50 fr., 1 pousette rouge 50 fr. Tél. (038) 51 18 01.

98503-161

TIMBRES suisses: aviation, blocs, Pax, 65% cote. Année internationale Enfance: 500 FDC monde entier. Tél. 25 60 51.

98520-161

COMPLET HOMME PKZ, taille 52, jamais porté. Souliers de ski Nordica, pointure 43. Tél. 33 35 10.

95976-161

CUISINIÈRE gaz; plusieurs radios, bas prix. Tél. 25 60 51.

98520-161

DEMANDES A ACHETER
HORLOGERIE ANCIENNE: montres, pendules, outillage, fourniture et layettes. Tél. (038) 25 64 51.

95481-162

UN ORDINATEUR ZX-81 + extension 16K. Tél. (039) 23 03 09 (le soir).

98242-162

A LOUER

STUDIO A BEVAIX 300 fr., charges comprises, libre fin janvier. Tél. prof. 46 12 12.

98348-163

DEMANDES A LOUER

URGENT chercheurs appartement 3-4 pièces à louer modéré, hors de ville. Adresser offres écrites à BC 37 au bureau du journal.

98308-164

DEMANDES D'EMPLOIS
DAME CHERCHE TRAVAIL, toutes possibilités seront étudiées. Tél. (038) 55 27 67.

100712-166

EMPLOYÉE DE COMMERCE avec CFC cherche travail à domicile (correspondance, facturation, ...) ou à temps partiel; bonne connaissance de l'allemand. Adresser offres écrites à BD 46 au bureau du journal.

98511-166

DIVERS

DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS: nous écoutons et renseignons sur tous problèmes éducatifs les lundis de 18 h à 22 h et les jeudis de 14 h à 18 h. Parents-Information: tél. (038) 25 56 46.

98150-167

JEUNE FEMME SÉRIEUSE garderait enfants la journée (centre ville). Ecrire à Laurence Moulin, Neubourg 19, Neuchâtel.

95971-167

ANIMAUX

PERDU chat roux et blanc, tache rousse sur le museau, peureux, quartier Charmettes. Tél. 31 99 84.

98342-169

hockey sur glace

Championnat suisse de première ligue : les « leaders » du groupe 3 cèdent des points

Fleurier creuse sa propre tombe

FLEURIER - WIKI 4-7
(3-1 1-1 0-7)

MARQUEURS: Ronner 8^{me}; Rota 12^{me}; Grimaire 12^{me}; Tschanz 16^{me}; Hirschy 23^{me}; Leuenberger 38^{me}; Baehler 42^{me}; Loosli 45^{me}; Leuenberger 50^{me}; Dolder 57^{me} et 58^{me}.

FLEURIER: Luthi; Tschanz, Grandjean; Stoffel, Emery, Gfeller, Jeannin, Grimaire; Giambonini, Rota, Vuillemez; Dubois, Pluquet, Hirschy. Entraîneurs: Jeannin/Mombelli.

WIKI: Altman; Meyer, B. Keller; Stettler, Leuenberger; Niederhauser, Spring, Ronner; Loosli, Bachler, Kormann; Dolder, Lerr, H. Keller. Entraîneur: Leuenberger.

ARBITRES: MM. Breggy et Tschopp.

NOTES: patinoire couverte de Belle-Roche. 1100 spectateurs. Glace en bon état. Avant la rencontre, le CP Fleurier

présente son école de hockey nouvellement créée et placée sous la direction de l'entraîneur Jeannin. A la 9^{me} minute, Grandjean (blessé) quitte la glace; il réapparaît au deuxième tiers-temps, la défense «tourne», durant son absence, à trois défenseurs. A la 34^{me}, Loosli est pénalisé de deux minutes pour «coup antisportif»; sous la pression de Leuenberger et d'un des dirigeants — l'ancien arbitre de Ligue nationale Niederhauser — l'équipe bernoise menace de quitter la glace! A la 37^{me}, Jeannin écope d'une pénalité de méconduite; dès cet instant, Kobler prendra sa place; dès son retour sur la glace, Jeannin évoluera en défense au côté d'Emery. A la 38^{me}, tir de Leuenberger sur un montant! Dès le troisième tiers-temps, Fleurier ne «tourne» plus qu'à deux lignes d'attaque, celle de Pluquet restant sur le banc. A la 52^{me}, Grimaire donne un coup de canne volon-

taire à Niederhauser sans que les arbitres n'interviennent! Tirs dans le cadre des buts: 37-40 (22-7 14-8 19). Pénalités: dix fois deux minutes contre Fleurier, plus dix minutes de méconduite à Jeannin; neuf fois deux minutes contre Wiki.

Tout avait pourtant bien commencé pour Fleurier: à peine Ronner eut-il ouvert la marque contre le cours du jeu que Rota, de volée, détournait le palet dans le but bernois sur un service de Giambonini. Puis, le plus logiquement du monde, Grimaire, Tschanz et Hirschy croisaient l'écart, 4 à 1 à la 23^{me} minute: Fleurier s'en allait vers un succès «en douceur» face à une équipe ne réagissant que sporadiquement par ses vieux briscards de Ligue nationale, Leuenberger, Spring et Ronner... C'est alors que Fleurier entreprit de creuser sa propre tombe!

Oubliant leurs vertus collectives, leur discipline de jeu, leur concentration, se remémorant à quel «régime» ils furent soumis lors du match aller, se remémorant les coups encaissés, les Neuchâtelois employèrent la manière forte, durci-

rent les contacts, se préoccupèrent plus de donner et de rendre les coups. Ce fut leur ruine. Face à Moutier au premier soir du championnat, ils avaient déjà failli «passer par la fenêtre», évitant finalement le pire en pratiquant de la sorte.

Samedi, ils furent incapables, non seulement de préserver l'acquis, mais encore de sauver ne serait-ce qu'un point. Trop d'erreurs individuelles en défense, de pénalités stupides (voire Stoffel totalement dépassé par les événements) conduisirent les Neuchâtelois au désastre alors que Wiki se «réveillait», que Leuenberger (34 ans) démontrait qu'il n'avait rien perdu de ses qualités. Sous son impulsion, les Bernois retrouvèrent cohésion, collectivité, efficacité et esprit offensif.

Les voilà à nouveau «dans le coup» pour l'accès au tour de promotion. Quant aux Fleurisants, ils ont laissé passer une excellente occasion de se ménager une fin de championnat sereine, propice à préparer le tour de promotion... P.-H. BONVIN



SANS COMPLEXE! - A l'image de Clottu qui passe Jeanrenaud (à droite) sous le regard de Montandon (à gauche), NS Young Sprinters a su maîtriser Moutier.

Young Sprinters a su maîtriser ses nerfs

NS YOUNG SPRINTERS-MOUTIER 5-1
(1-1 2-0 2-0)

MARQUEURS: Ortis 12^{me}, Turler 13^{me}; Ryser 32^{me}; Montandon 40^{me}; Marc Longhi 55^{me}; Montandon 55^{me}.

NS YOUNG SPRINTERS: Amez-Droz; Hubscher, Yerly; Waerber, Seiler; Richert, Montandon, Clottu; Jean-Marie Longhi, Marc Longhi, Ryser; Dubois, Turler, Zingg; Weisshaupt. Entraîneur: Turler.

MOUTIER: Unternährer; Jeanrenaud, Ortis; Schmid, Schnydrig; Gossin, Guex, Gurtner; Ruedi Bachmann, Doneluzzi, Willy Bachmann; Kohler, Charmillot, Guenet; Frei. Entraîneur: Lardon.

ARBITRES: MM. Trolliet et Borgeaud.

NOTES: patinoire à ciel ouvert de Monruz. Température fraîche. 300 spectateurs. NS Young Sprinters sans Küffer (en congé); Moutier sans Cerretti (service militaire), Schweizer (blessé), Marcel Bachmann (malade) et Hänggi, le gardien titulaire, qui relève de maladie et qui est remplacé. Blessés, Waerber (claquage) et Zingg (dos) disparaissent durant le deuxième tiers-temps. Entrée de Weisshaupt (24^{me}), tirs dans le cadre des buts: 34-18 (7-5 13-9 14-4). Pénalités: 5 x 2' contre NS Young Sprinters; 15 x 2', 1 x 5' (Schmid) et 1 x 10' (Jeanrenaud) contre Moutier.

Comme ce fut le cas lors du premier tour, cette rencontre a été émaillée d'incidents de jeu qui ont entraîné une pluie de pénalités. Le niveau de la partie s'en est tout naturellement senti, les hauts et les bas alternant du point de vue qualitatif. Finalement, pour avoir eu les nerfs plus solides, pour avoir su éviter les erreurs inutiles qui coûtent parfois très cher, NS Young Sprinters s'est retiré vainqueur, obtenant du même coup deux points très importants pour la suite du championnat.

Les Neuchâtelois ont négocié à leur avantage un virage qui va leur permettre d'aborder les deux déplacements de la semaine (Unterseen et Wiki, rappelés-le) dans de bonnes conditions psychologiques. Venant confirmer la victoire signée contre Lyss, lors de la dernière soirée du mois de décembre, ce succès a démontré que les «orange et noir» sont bel et bien sur le bon chemin, celui du salut.

Le match a débuté sur un ton alerte, avec un léger mieux du côté neuchâtelois. Unternährer fut le premier à être sérieusement alerté, mais tant Clottu (7^{me}), servi par Montandon, que Zingg (8^{me}), bien lancé par Yerly et qui s'est retrouvé seul face au gardien prévôtois, n'ont pas réussi à conclure. Les visiteurs ont répliqué par Guenet (10^{me}), notamment, qui s'est brisé sur un Amez-Droz une fois encore très à son affaire. C'est finalement Ortis (12^{me}) qui trouva la faille, de la ligne bleue, alors que Ryser, sévèrement pénalisé, était

● Groupe 1: St-Moritz - Bulach 3-6; Gruesch/Danus - Frauenfeld 7-4; Weinfelden - Kusnacht 7-5; Illnau/Effretikon - Uzwil 4-4; Schaffhouse - Ascona 2-4. — Classement: 1. Ascona 12/22; 2. Uzwil 11/18; 3. Weinfelden 12/15; 4. Illnau/Effretikon 12/14; 5. Kusnacht 12/13; 6. Bulach 12/10; 7. Gruesch/Danus 12/10; 8. Frauenfeld 12/9; 9. Schaffhouse 12/6; 10. St-Moritz 11/1.

● Groupe 2: Zuzwil/Sissach - Berthoud 9-5; Bâle - Rotblau Berne 5-3; Zoug - Aarau 13-1; Thoune/Steffisburg - Lucerne 7-3; Soleure - Urdorf 5-4. — Classement (12 matches): 1. Zoug 24; 2. Zuzwil/Sissach 17; 3. Rotblau Berne 16; 4. Bâle 15; 5. Thoune/Steffisburg 13; 6. Berthoud 12; 7. Soleure 10; 8. Lucerne 7; 9. Aarau 4; 10. Urdorf 2.

● Groupe 3: Adelboden - Saint-Imier 4-8; Unterseen - Le Locle 3-5; Konolfingen - Lyss 3-3; Fleurier - Wiki 4-7; Neuchâtel - Moutier 5-1.

1. Fleurier 12 9 1 2 76-53 19
2. Lyss 12 7 4 1 69-38 18
3. Wiki 12 8 0 4 67-48 16
4. Moutier 11 5 1 5 62-44 11
5. Saint-Imier 11 5 0 6 47-60 10
6. Konolfingen 11 4 2 5 46-64 10
7. NS Young Spr. 10 4 1 5 42-50 9
8. Adelboden 11 3 1 7 52-60 7
9. Le Locle 11 3 1 7 42-70 7
10. Unterseen 11 3 1 7 29-47 5

● Groupe 4: Forward Morges - Leukergrund 15-3; Champéry - Monthey 7-11; Villars - Genève Servette 8-4; Lens - Vallée de Joux 9-5; Sion - Martigny 2-8. — Classement (12 matches): 1. Villars 21; 2. Monthey 18; 3. Genève Servette 17; 4. Martigny 15; 5. Sion 13; 6. Forward Morges et Lens 10; 8. Champéry 9; 9. Vallée de Joux 7; 10. Leukergrund 0.

dans une série impressionnante de matches amicaux, Huguenin choisissait, lui, une voie diamétralement opposée. Au programme figuraient en tout et pour tout un entraînement hebdomadaire et une rencontre amicale contre un adversaire de seconde zone. Le coup méritait d'être joué.

La joie de jouer habitant chacun des joueurs imériens est certainement la vraie, pour ne pas dire la seule, explication de ce succès inattendu. En d'autres temps, prendre trois buts évitables en un peu plus de trois minutes aurait sans doute découragé la phalange argentine. Samedi pourtant, tous gestes de défaitisme demeurèrent absents...

Mépris nettement, les Imériens réagissaient en équipe et se permettaient le luxe d'inscrire six buts d'affilée, six buts synonyme de victoire.

Fleurier est averti, lui qui vient de perdre un match d'importance contre Wiki; il devra sortir une grande partie samedi prochain en Erguel s'il entend conserver ses chances quant à une éventuelle participation aux finales d'ascension. Nic

Exploit de Saint-Imier à Adelboden

ADELBODEN - SAINT-IMIER 4-8
(0-0 3-6 1-2)

MARQUEURS: Marcon 21^{me}; Wyser 22^{me}; Marcon 23^{me}; Stuedler 24^{me}; Stauffer 26^{me}; Nikles 30^{me}, 33^{me} et 34^{me}; Stuedler 39^{me}; Droz 42^{me}; Kunzi 56^{me}; Nikles 56^{me}.

SAINT-IMIER: Monachon; Wittmer, Stuedler, Sobel, Vallat; Deruns, Gaillard, Satuffer, Nikles, Houriet, Perret; Dupertuis, Droz, Maurer; Boehlen. Entraîneur: Huguenin.

ARBITRES: MM. Stettler et Salzmann.

NOTES: patinoire d'Adelboden. 300 spectateurs. Eclairage nettement insuffisant. Pénalités: trois fois deux minutes contre Adelboden; cinq fois deux minutes contre Saint-Imier plus une fois dix minutes pour méconduite à Deruns.

Saint-Imier a réussi en Oberland un petit exploit: battre nettement Adelboden sur sa patinoire. Cela n'entre, en effet, guère dans le domaine de l'ordinaire. Derrière ce succès se cache toute la ruse d'un homme. René Huguenin: pendant que ses collègues profitaient des fêtes de fin d'année pour lancer leur formation

Précieux succès du Locle

UNTERSEEN - LE LOCLE
3-5 (2-1 1-3 0-1)

MARQUEURS pour Le Locle: Blaetter, Becerra, Bula, Theiler (2).
LE LOCLE: Fontana; Kolly, Blaetter; Meredith, Becerra; Girard, Bula, Pilorget; Dubois, Fahrni, Bourquin; Berner, Borel, Theiler; Baillo, Ravai, Bianchi. Entraîneur: Berger.

Cette rencontre entre néo-promus, occupant tous deux la dernière place du classement, a finalement tourné à l'avantage des Loclois. Cela ne fut cependant pas facile pour les Neuchâtelois du Haut qui subirent d'emblée une forte pression d'un adversaire bien décidé à triompher et qui usa et abusa de la manière forte pour intimider les Loclois. Le premier tiers fut donc pén-

ible et difficile pour les visiteurs qui étaient victimes de trop nombreuses charges rugueuses et irrégulières. Fort heureusement, les Loclois ne se laissèrent pas prendre au jeu. Dès la période intermédiaire, ils firent valoir leur meilleure technique et leur meilleur patinage. Le résultat ne se fit pas attendre et fort logiquement les protégés de Michel Berger firent à leur tour pencher la balance en leur faveur.

Ce succès est encourageant pour les Loclois à la veille d'une semaine importante qui les verra se mesurer mardi soir à Saint-Imier (match en retard) et samedi prochain face à Adelboden. Semaine décisive donc pour les gars du Communal.

P.M.

Dès lors reste le bon sens...

Pour la troisième fois cette saison, après les matches contre Moutier et Young Sprinters, le public fleurisien s'en est pris à l'équipe adverse assise sur le «banc des joueurs». Or, ce dernier n'est séparé du public que par des «vaubans», une protection insuffisante. Nous avons demandé à la commune de nous faire une installation adéquate, affirme le président Rutz. Nous nous refusons à faire du provisoire. Nous n'avons jamais pu obtenir un dessin, des plans précis sur ce qu'il faut réaliser exactement. De plus, nous nous sommes approchés, en août, de deux entreprises de la région afin qu'elles nous soumettent des devis et des propositions, rétorque le conseiller communal Roland Leuba.

Toujours est-il que pour la troisième fois cette saison, des incidents sont survenus entre l'équipe adverse et le public. Il conviendrait donc de trouver une solution rapide avant que des incidents gra-

ves ne se produisent et qu'une menace, voire une suspension de patinoire tombe sur le CP Fleurier à cause de quelques excités.

Quant aux règles de jeu de la LIHG (Ligue internationale de hockey sur glace), elles ne stipulent aucune réglementation (chapitre 1, article 109) concernant une séparation dudit banc d'avec le public. Quant aux statuts de la Ligue suisse, ils ne stipulent aucune réglementation particulière à ce sujet...

Toutefois, M. Marcel Fatton — arbitre de la Ligue nationale — interrogé par téléphone précise: Nous nous référons à l'article 1006 des statuts de la Ligue suisse (règlement de jeu): «Devoirs généraux du club organisateur: ordre et tranquillité»...

Dès lors, reste le bon sens pour régler cet état de fait.

P.-H.B.

Ligue B: La Chaux-de-Fonds bascule à la dernière place

BERNE - LA CHAUX-DE-FONDS
8-1 (3-0 3-0 2-1)

MARQUEURS: Lappert 6^{me}; Ramseier 10^{me}; Decloe 16^{me}; Messer 23^{me}, 30^{me} et 31^{me}; Lappert 42^{me}; Marti 44^{me}; Decloe 55^{me}.

BERNE: Grubauer (Jurt, 41^{me}); Kaufmann, Meier; Pfeuti, Maeder; Hepp, Benacka; Beutler; Lappert; Decloe; Messer; Sommer, Ramseier, Ferg; Zahnd, Eggmann, Wilson; Schupbach, Aeschlimann. Entraîneur: Sarnier.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lemmenmeier; Dubois, Shier; Gobat, Amez-Droz; Bergamo, MacFarlane, Tschanz; Neining, Marti, Piller; Jeanmaire, Caporosso, Switaliski. Entraîneur: Wittwer.

ARBITRES: M. Reichen, assisté de MM. Vacchini et Wyss.

NOTES: patinoire de l'Allmend. 10.605 spectateurs. Pénalités: 1 x 5' contre Berne; 7 x 2' + 1 x 5' et 1 x 10' contre La Chaux-de-Fonds.

A une époque où la récession se fait sentir dans la cité horlogère, Ludwig Lemmenmeier assure le plein emploi. Très sollicité sur la patinoire de l'Allmend, le long gardien neuchâtelois ne fut jamais au chômage samedi soir. En multipliant les interventions de tout genre, Lemmenmeier évita à son équipe de

subir un véritable affront face à des Bernois aux griffes particulièrement acérées en début de rencontre.

Tout commença fort mal pour les Chaux-de-Fonds puisqu'ils encaissèrent leur premier but à la 6^{me} minute alors qu'ils évoluaient en supériorité numérique. Berne profita du désarroi qui régnait dans les rangs adverses pour assoir son succès à la mi-match.

La Chaux-de-Fonds a le droit à des circonstances atténuantes pour expliquer sa défaite: trois joueurs grippés

durant la semaine ne disposaient pas de tous leurs moyens physiques. Mais cette excuse n'explique pourtant pas le comportement fort modeste de certains joueurs. Très lent en défense, Peter Shier ne tient pas le rôle de pilier dont la défense a besoin tandis que son compatriote Gord MacFarlane ne mit qu'une seule fois en difficulté le gardien Grubauer et il passa dix minutes en prison!

Quant à Daniel Piller, il devrait comprendre que ses dialogues inutiles avec l'arbitre ne servent à rien et qu'il aurait

intérêt à mettre son expérience au profit de ses jeunes partenaires.

Parmi ceux-ci, Dominique Bergamo sauva l'honneur pour ses couleurs en tirant profit d'une hésitation de la défense locale. L'entraîneur bernois Sarnier, tenant compte de la faible opposition adverse, profita de l'occasion pour mettre sa jeune garde dans le bain dont cinq juniors!

Clovis YERLY

Sierre étrille Ajoie, sa «bête noire»

SIERRE - AJOIE 10-2 (2-1 4-0 4-1)

MARQUEURS: Métivier 7^{me}; Mayor 15^{me}; Sanglard 20^{me}; Corci-Torti 27^{me} et 33^{me}; Bagnoud 36^{me}; Massy 37^{me}; Croci-Torti 45^{me}; Dubé 52^{me} et 52^{me}; Croci-Torti 55^{me}; Sanglard 59^{me}.

SIERRE: Schlaeffli; Massy, Wyssen; L.-L. Locher, Zwahlen; Hirschy; Mayor, Rouiller, Bagnoud; Métivier, Tscherrig, Croci-Torti; Rotzetter, Dubé, Jaquinod; R. Locher, Ecouer. Entraîneur: Dubé.

AJOIE: A. Siegenthaler; Marendaz, Barras; Sembini, Terrier; Corbat, Bernard; Trotter, C. Berdat, Blanchard; Mouch, Sigouin, Steiner; S. Berdat, Froidevaux, Sanglard; O. Siegenthaler; N. Siegenthaler. Entraîneur: Noël.

ARBITRES: M. Megert assisté de MM. Hirter et Schneitter.

NOTES: patinoire couverte de Graben. 3200 spectateurs parmi lesquels M. Bigler,

président de la Ligue suisse de hockey sur glace. Pénalités: 9 fois deux minutes contre Sierre; 8 fois 2 minutes contre Ajoie plus 10 minutes à Sembini.

C'était un peu le match de la dernière chance pour Sierre après sa surprenante défaite de Viège. Le «test» était d'autant plus attendu qu'Ajoie constituait un peu la «bête noire» des Valaisans depuis le début du championnat. Contre toute attente, Sierre eut rapidement la partie facile à l'exception du premier tiers-temps durant lequel Ajoie résista plus ou moins bien à la pression constante des hommes de Dubé.

Après le troisième but de Croci-Torti, complètement retrouvé, ce fut la débâcle de côté jurassien. Les visiteurs laissèrent libre cours à la réussite des Valaisans pour enregistrer une amère défaite, logique en somme, tant l'incohérence de la forma-

tion de Jacques Noël apparut au grand jour.

Revers regrettable car on attendait mieux de cette équipe dont on disait grand bien, si bien que le spectacle fut de bien petite qualité. En tout état de cause, Sierre n'a pas volé son succès car il fit preuve d'une volonté plus convaincante que celle de son adversaire qui a peut-être joué sur sa réserve et manqué une soirée qui s'annonçait plus animée vu les impératifs des deux équipes.

Du côté d'Ajoie, on ne pourra pas reprocher grand chose au gardien Siegenthaler complètement délaissé par des camarades défenseurs alors que les Canadiens Trotter et Sigouin ont passé pratiquement inaperçus. C'était bien trop peu pour inquiéter un Sierre en nette reprise. A.C.

Ligue A : Arosa «dépassé» par Bienne

BIENNE - AROSA 8-4 (3-0 3-2 2-2)

MARQUEURS: Koller 3^{me}; Flotfront 7^{me}; Baertschi 8^{me}; Loertscher 22^{me}; Niederer 34^{me}; Grenier 35^{me}; Willy Kohler 38^{me}; Markus Lindenmann (penalty) 55^{me}; Cunti 57^{me}.

BIENNE: Anken; Poulin, Zigerli; Flotfront, Dubuis; Schneider, Schmid; Niederer, Gosselin, Luetthi; Baertschi, Loertscher, Wist; Lautenschlager, Koller, W. Kohler; Waelschli. Entraîneur: Ruhnke.

AROSA: Jorns; Staub, Kramer; Ritsch,

Hofmann; Sturzengger, Caduff; Guido Lindenmann, Markus Lindenmann, Cunti; Grenier, Charron, J. Mattli; Neining, Stampfli, Poltera. Entraîneur: Lilja.

ARBITRES: M. Zurbruggen assisté de MM. Brunner et Zimmermann.

NOTES: stade de glace. 8800 spectateurs. Bienne joue sans Koelliker (blessé à l'épaule). Gosselin, Niederer et Zigerli jouent leur 100^{me} match avec le HC Bienne. Pénalités: trois fois 2' contre Bienne; deux fois 2' contre Arosa.

Fribourg Gottéron chanceux à Kloten

KLOTEN - FR/GOTTÉRON 1-4 (0-1 0-1 1-2)

MARQUEURS: Raemy 7^{me}; Rotzetter 34^{me}; Rotzetter 46^{me}; Brasey 49^{me}; Johnston 57^{me}.

KLOTEN: Thiemeier; Wick, Affleck; Schlatter, Patelin; Rossi, Waeger, Johnston; Burkart, P. Schlagenhaut, Nussbaum; A. Schlagenhaut, Rueger, Ubersax, Frei, Luetthi. Entraîneur: Murray.

FR/GOTTÉRON: Meuwly; Jeckelmann, Gagnon; Girard, Brassey; Leutenberger, Schwartz, Kuonen; Lussier, Rotzetter, Richter; Raemy, Luedi, Cadieux; Fuhrer, Burkard. Entraîneur: Cadieux.

ARBITRES: M. Voegtlin assisté de MM. Leuenberger et Goette.

NOTES: patinoire de Kloten. Glace en bon état. 5500 spectateurs. Kloten évolue sans Rauch (suspendu) et FR/Gottéron sans Holzer (blessé). Pénalités: 1 x 2' contre Kloten et 3 x 2' contre FR/Gottéron.

Grace à un Meuwly en superforme et à une réussite presque maximale dans les tirs au but, Fribourg/Gottéron a obtenu un succès chanceux mais pas immérité. Il est vrai que Kloten fit souvent pitie. Luttant avec une énergie sans faille, il fut sans cesse

abandonné par «Dame fortune». Au cours de la dernière période surtout; période durant laquelle les Canadiens Johnston et Affleck ne quittèrent pratiquement plus la glace, les «Aviateurs» se créèrent suffisamment d'occasions de marquer pour remporter la partie. A quatre minutes de la fin du débat, Murray fit même déjà sortir son gardien pour tenter de donner une autre tournure à l'issue de la rencontre. Rien ou presque ne changea.

Il était dit qu'en cette soirée, les Zuricois retourneraient au-dessous du trait. La nervosité dont ils firent souvent preuve le handicap (trop de tirs imprécis), mais on peut tout de même se demander ce qui se serait passé si Meuwly n'avait pas été, à deux reprises, sauvé par ses poteaux durant ce tiers-temps?

Samedi le grand homme du match après Meuwly a été Paul-André Cadieux que l'on retrouva dans tous les coins de la patinoire et qui servit avec précision ses coéquipiers, leur apportant ainsi le calme nécessaire devant une équipe déchainée, mais extrêmement malheureuse dans la réalisation.

DE PERI

Edouard PELLATON

Ligue A	
Davos-Ambri Piotta 10-2 (4-1 3-0 3-1); Bienne-Arosa 8-4 (3-0 3-2 2-2); Kloten-Fribourg 1-4 (0-1 0-1 1-2); Lugano-Langnau 4-4 (2-2 1-2 1-0).	

1. Davos 2418 0 6 142- 81 36	
2. Bienne 2416 2 6 132- 83 34	
3. Arosa 2414 2 8 114-106 30	
4. Fribourg Gott. 2413 3 8 100- 87 29	
5. Lugano 24 9 2 113-128 20	
6. Langnau 24 7 3 114-129 17	

7. Kloten 24 7 2 15 109-131 16	
8. Ambri Piotta 24 4 2 18 85-145 10	

Ligue B, Ouest	
Berne-La Chaux-de-Fonds 8-1 (3-0 3-0 2-1); Grindelwald-Lausanne 2-2 (0-0 0-2 2-0); Langenthal-Viège 3-1 (0-0 0-0 3-1); Sierre-Ajoie 10-2 (2-1 4-0 4-1).	

1. Sierre 2414 4 6 132- 78 32	
2. Lausanne 2414 4 6 118- 90 32	

3. Berne 2414 3 7 136- 87 31	
4. Viège 24 9 6 9 82- 77 24	
5. Grindelwald 24 7 5 12 86-105 19	
6. Ajoie 24 9 1 14 105-145 19	
7. Langenthal 24 8 2 14 78-114 18	
8. L. Chx-de-Fds 24 6 5 13 79-120 17	

Ligue B, Est	
Coire-Olten 5-5 (4-2 0-1 1-2); Hérisau-Grasshopper 6-6 (2-2 3-2 1-2); Wetzikon-Rapperswil 5-4 (0-0 3-2 2-2); CP Zurich-Dubendorf 7-1 (1-0 5-0 1-1).	



football

On en parlait depuis plusieurs jours déjà

L'entraîneur de Saint-Etienne limogé

La nouvelle du limogeage de Robert Herbin que l'on présentait depuis plusieurs jours déjà a été confirmée dimanche à l'AFP par M. Joseph Sanguedolce, le maire communiste de Saint-Etienne, qui a indiqué que les lettres de licenciements avaient été envoyées à l'entraîneur stéphanois de même qu'à Bernard Gardon, directeur sportif du club.

M. Joseph Sanguedolce a démenti par la même occasion les rumeurs selon lesquelles le licenciement de Robert Herbin était une affaire purement politique.

« Robert Herbin avait adopté depuis quelque temps une attitude incompatible avec ses fonctions d'entraîneur, a expliqué M. Sanguedolce, et le comité de l'ASSE a estimé que son limogeage était

nécessaire au redressement du club. » Selon M. Sanguedolce, trois griefs ont été retenus contre l'entraîneur stéphanois: sa prise de position dans la crise qui secoue le club au cours des derniers mois, son intempérance et l'attitude de plus en plus hostile manifestée par le public stéphanois à son égard.

« Le président du club, M. Bressy, lors de son dernier entretien avec Robert Herbin, a expliqué M. Sanguedolce, lui avait demandé de ramener son salaire à 30.000 francs (français) comme tous les entraîneurs français. Robert Herbin, dont le salaire était devenu incompatible avec l'état des finances du club, a refusé cet accord à l'amiable. »

« L'équipe qui a succédé à Roger Rocher a vidé les caisses, a ajouté M. Sanguedolce. M. Buffard avait même été jusqu'à accorder à Bernard Gardon une avance sur salaire de 200.000 francs sans intérêt. Il fallait que cela cesse. »

« A présent, la municipalité continuera, comme par le passé, à soutenir le club », a enfin déclaré M. Sanguedolce qui a estimé également que le départ de Jean-François Larios, le capitaine de l'équipe, l'un des rares joueurs à avoir soutenu Robert Herbin, était devenu nécessaire.

A deux mois des élections municipales, le maire de Saint-Etienne a tout fait pour plaire aux supporters du « clan Rocher ». Sera-t-il payé en retour ?



ROBERT HERBIN. — Après vingt ans à Saint-Etienne... (ASL)

Tournois en salle

● **Soleure:** 1. Grasshopper; 2. Young Boys; 3. Granges; 4. Soleure.

● **Vevey:** 1. Sion; 2. Yverdon; 3. Bulle; 4. Renens; 5. La Chaux-de-Fonds; 6. Stade Lausanne; 7. Vevey; 8. Montreux.

● **Winterthur:** 1. Grasshopper; 2. Winterthur; 3. Sélection UEFA; 4. Young Boys; 5. Mendrisio; 6. Nordstern.

● **Angleterre.** 3^{me} tour de la coupe. Matches avec les équipes de première division: Arsenal-Bolton Wanderers 2-1; Blackburn-Liverpool 1-2; Charlton-Ipswich Town 2-3; Derby County-Nottingham Forest 2-0; Tottenham-Southampton 1-0; Sunderland-Manchester City 0-0; Leicester-Notts County 2-3; Manchester United-West Ham 2-0; Northampton-Aston Villa 0-1; Brighton-Newcastle 1-1; Coventry-Worcester 3-1; Norwich-Swansea 2-1; Sheffield-Stoke 0-0; Walsall-Birmingham 0-0; Watford-Plymouth 2-0; West Bromwich-Queens Park Rangers 3-2; Newport-Everton 1-1.

● **Italie.** championnat de série A. 15^{me} journée: Avellino-Udinese 0-0; Cagliari-Ascoli 3-0; Cesena-Naples 0-0; Fiorentina-Pisa 2-0; Gênes-Juventus 1-0; Inter-Catanzaro 5-0; Turin-Rome 1-1; Verone-Sampdoria 1-1. Classement: 1. Rome 22; 2. Verone 21; 3. Inter 19; 4. Juventus 18; 5. Turin et Udinese 16.

● **Espagne.** - Championnat de première division (19^{me} journée): Real Sociedad-Gijon 0-0; Malaga-Santander 3-0; Espanol-Salamanque 1-1; Atletico Madrid-Betis Séville 0-0; Saragose-Celta Vigo 4-0; Séville-Real Madrid 2-2; Valladolid-Barcelona 1-3; Valencia-Atletico Bilbao 1-2; Osasuna-Las Palmas 1-1. - Classement: 1. Real Madrid et Atletico Bilbao 29; 3. Barcelona 26; 4. Saragose 25; 5. Séville, Gijon et Atletico Madrid 23.

● **Portugal.** - Championnat de première division (15^{me} journée): Benfica Lisbonne-Braga 6-0; FC Porto-Alcobaca 2-1; Vitoria Guimaraes-Sporting Lisbonne 4-1; Vitoria Setubal-Varzim 1-0; Estoril-Espinho 1-2; Salgueiros Porto-Boavista Porto 1-1; Rio Aveamora 1-0; Maritimo Funchal-Portimonense 0-0. - Classement: 1. Benfica Lisbonne 21; 2. FC Porto 23; 3. Sporting Lisbonne 21; 4. Vitoria Guimaraes 17; 5. Braga 16.



natation

Réunion d'Indianapolis

Domination des Allemandes de l'Est

Les Allemandes de l'Est se sont mises en vedette au cours de la réunion internationale en petit bassin d'Indianapolis. Elles ont notamment amélioré trois meilleures performances mondiales: Kristin Otto a nagé le 100 m dos en 59"97, les relayeuses du 4 x 100 m quatre nages ont été créditées de 4'02"85 et Birgit Meineke a réussi 1'56"35 sur 200 mètres.

Kristin Otto, Ute Geweniger, Ines Geissler et Birgit Meineke ont réussi un véritable exploit: elles ont abaissé de près de quatre secondes le temps réussi l'an dernier par les Américaines. En fait, les Allemandes de l'Est ont dominé, ne laissant aux Américaines que quatre des dix épreuves inscrites au programme.

Les Américains n'ont guère fait mieux chez les messieurs où Jeff Kostoff, John Moffet, Brad Hering et Roger Vanjouanne furent les seuls vainqueurs individuels. Rowdy Gaines, déjà battu sur

200 m, n'a terminé que sixième du 50 m libre, remporté par Siang Hang (Singapour)...

Deux meilleures performances suisses

Les nageuses du SK Berne ont établi deux meilleures performances suisses en petit bassin au cours d'un «meeting» interne, à Berne. Ursula Muller, Nadia Krueger, Monika Pulver et Nadine Koller ont nagé le 4 x 200 m brasse en 11'25"00, améliorant de 6"2 le précédent «record» qu'elles détenaient depuis le 21 février 1982. Dans la même composition, le SK Berne a ensuite réussi 5'21"93 au 4 x 100 m brasse. L'amélioration de la précédente meilleure performance suisse, qui était la propriété du SV Zurich, est ici de 3"5.



tennis

Championnat du monde de double à Londres

Gunthardt/Taroczy conservent leur titre

Heinz Gunthardt et Balazs Taroczy ont défendu, au Royal Albert Hall de Londres, victorieusement leur titre de champions du monde de double WCT. En finale, le Suisse et le Hongrois ont battu la paire formée de l'Américain Brian Gottfried et du Mexicain Raul Ramirez en trois sets (6-3 7-5 7-6). Dans le tour préliminaire, Gunthardt/Taroczy l'avaient également emporté, mais en cinq sets.

Comme en demi-finale face à Smid/Slozil, Gunthardt/Taroczy n'ont pas connu le moindre pro-

blème dimanche. En effet, rapidement mis en confiance par le début de match remarquable de Taroczy, les tenants du titre ont imposé un rythme très élevé dans cette finale. Raul Ramirez était souvent débordé par ses rivaux.

Classe 28^{me} (Gunthardt) et 29^{me} (Taroczy) dans la hiérarchie de la WCT, la paire helvético-hongroise a suivi une courbe ascendante dans ce tournoi de Londres. La manière dont elle a négocié sa demi-finale et sa finale laisse présager des lendemains souriants. Maintenant, Heinz

Gunthardt et son partenaire doivent confirmer en Grand prix, la seule compétition qui compte vraiment. L'an dernier, Gunthardt/Taroczy avaient traversé une passe difficile après leur élimination amère en demi-finales des «Internationaux de France». Cette victoire leur redonnera la confiance nécessaire pour aborder 1983. Avec le chèque de 72.000 dollars qu'ils ont touché, c'est un gain appréciable. Sur tout pour Gunthardt qui a tout à prouver dans les prochains mois.

Championnats suisses d'hiver à Bassersdorf

Le sacre pour Dowdeswell et P. Delhees

Pour sa première participation à un championnat suisse, Colin Dowdeswell — le Rhodésien de Berne — s'est imposé à Bassersdorf. En finale devant l'étonnant Renato Schmitz, qui avait éliminé le grand favori Roland Stadler en demi-finale, Dowdeswell s'est imposé, très difficilement en trois sets. Chez les dames, la victoire est revenue à Petra Delhees, qui était tête de série N°1.

Agé de 27 ans, Colin Dowdeswell a développé, face à Schmitz, son habituel tennis d'attaque en suivant son service au filet. Dans le troisième set décisif, Dowdeswell a su négocier parfaitement les points importants. Avec un grand sang-froid, il a sauvé la bagatelle de 6 balles de «break» avant de s'imposer 12-10. Dowdeswell n'a pas joué son meilleur tennis dans ces Championnats suisses d'hiver. Mais à Bassersdorf, son métier a fait, peut-être, la différence. En effet, jusqu'à l'année dernière, Dowdeswell était un habitué des tournois du Grand prix.

Renato Schmitz a connu une semaine euphorique à Bassersdorf. Le Soleurois, qui prend un maximum de risques, a évolué à son meilleur niveau. En finale, Schmitz n'avait rien à perdre. Sans complexe, il a souvent débordé son adversaire. Mais il n'avait pas le registre suffisant pour dominer complètement cette finale.

Avec Petra Delhees, la meilleure joueuse de Suisse s'est imposée. A Bassersdorf, elle a remporté son deuxième titre en salle. En finale devant Claudia Pasquale, dont c'était le grand retour à la compétition depuis octobre dernier, Delhees a fait la décision en deux sets.

Delhees, qui sait dicter un tempo très soutenu en revers, s'est montrée plus à l'aise au filet que sa rivale.

En double messieurs, la paire Hlasek/Srensky a battu en finale Stadler/Schuermann. Battu en demi-finale par Dowdeswell, Jakob Hlasek a trouvé ainsi une fiche de consolation dans ces championnats suisses, où il avait été finaliste l'an dernier contre Heinz Gunthardt, le grand absent.

DIVERS

Rallye Paris-Dakar

Ils filent vers le bout du monde...

Encore une victoire d'étape pour le Français Hubert Auriol, dans le rallye Paris-Dakar qui file vers le sud, vers des contrées de plus en plus désertes, de plus en plus belles, et vers le bout du monde. Quand le Tenere aura été franchi, mercredi, les nerfs, la boussole et... la chance feront la différence!

Pour l'instant, on compte encore en minutes et, à quelques kilomètres de Djanel, Hubert Auriol a de nouveau surgi en tête. Au guidon de sa BMW 980, le vainqueur du Paris-Dakar 1981 a battu Philippe Vassard (Honda 600), le solide «leader», de l'épreuve, et Serge Bacou, qui aurait gagné s'il n'avait pas dû s'arrêter à quelques kilomètres de l'arrivée pour remettre de l'essence dans son réservoir.

Si Jacky Ickx et Claude Brasseur ont d'abord paru malchanceux eux aussi, victimes d'une crevasse et d'une fuite d'essence, ils ont eu finalement la chance d'être doublés par René Metge (Range Rover), le vainqueur de 1981. Car Metge, qui connaissait parfaitement le terrain, s'engagea

Résultats des finales

● **Finale du simple messieurs:** Dowdeswell (Berne/2) bat Schmitz (Granges/4) 4-6 6-1 12-10.

● **Finale du simple dames:** P. Delhees (Herrliberg/1) bat C. Pasquale (Zurich/2) 7-5 6-1.

● **Finale du double messieurs:** Hlasek/Srensky (Zurich/Coire/3) battent Stadler/Schuermann (Dubendorf/Oberwil) 6-3 7-5.

Classements généraux

Motos: 1. Philippe Vassard (Fr) Honda 17 h 48' 43"; 2. Hubert Auriol (Fr) BMW, 18 h 41' 35"; 3. Bernard Rigoni (Fr) Honda, 18 h 42' 10"; 4. Patrick Drobecq (Fr) Honda 18 h 49' 34"; 5. Jacky Barat (Fr) Honda 19 h 04' 29".

Autos: 1. Ickx-Brasseur (Be-Fr) Mercedes 4h 00' 49" de pénalisation; 2. Jaus-saud-da Silva (Fr) Mercedes 4h 23' 46"; 3. Trossat-Briavoine (Fr) Lada 4h 45' 58"; 4. Lartigue-Destaillets (Fr) Range Rover 5h 07' 48".

Vols directs / swissair / BALAIR / CTA

Grèce

Nos vols Swissair/Balair/CTA vous amèneront directement à l'île de votre choix.

Tout joue à la perfection dans les vacances qu'organise Kuoni en Grèce: les vols directs, l'offre variée, de nature à combler tous les désirs, les plages dont nous n'avons retenu que les plus belles et enfin les prix de rêve pour des prestations d'une telle qualité.

Et voici nos principales offres à succès:

Skiathos et Limnos Deux îles restées sauvages, mais qui vous offrent tout le confort souhaitable. Nous y avons sélectionné les meilleurs hôtels, dans toutes les catégories de prix.

La Crète à votre gré Vous désirez passer des vacances actives avec votre famille: nous vous proposons Rithymna Beach. Vous recherchez plutôt la tranquillité? Nous avons aussi ce qu'il vous faut. Et pour partir à la découverte de l'île, vous avez le choix entre la formule «Fly-and Drive» et nos randonnées si appréciées. Si vous effectuez le vol un jour de semaine, vous bénéficiez d'une réduction de 200.-!

Kuoni: numéro 1 à Corfou C'est dire que vous n'avez que l'embarras du choix! Des propositions de vacances pour tous les goûts et tous les budgets.

Les plus belles plages de Rhodes Les plus belles plages de sable se trouvent le long de la côte orientale de Rhodes. C'est bien sûr là que sont situés nos hôtels, directement au bord de la mer.

Une nouveauté: les mini-croisières Combinez vos vacances balnéaires à Rhodes ou en Crète avec une croisière de 3 ou 4 jours en mer Egée.

Nous vous offrons encore toutes sortes de possibilités de vacances attrayantes sur la Côte d'Athènes et en Chalcidique. Et si vous désirez vous faire une idée vraiment complète des richesses grecques, choisissez de préférence un circuit dans le monde de l'Antiquité. Demandez notre prospectus «Vacances balnéaires». Nos prix vous étonneront. Kuoni. Neuf catalogues et de nombreux prospectus spéciaux débordant d'idées pour vos vacances 83.

Voyages Kuoni — à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni. Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 038 24 45 00. Bienne: Dufour 17/Collège 032 22 14 22. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 039 23 58 28.

Les vacances — c'est Kuoni.

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

APPRENTISSAGES

ASSOCIATION SUISSE DES ARTS GRAPHIQUES

Jeunes gens et jeunes filles de 15 ans révolus

18 places d'apprentissage

sont à repourvoir dans les imprimeries jurassiennes et neuchâteloises pour la

rentrée d'août 1983

Il s'agit de:

- 9 places de compositeurs typographes (4 ans)
- 3 places d'imprimeurs offset (3 ans)
- 6 places d'imprimeurs typo-offset (4 ans)

Des stages sont organisés dans les entreprises

La liste des imprimeries cherchant des apprentis ou apprenties, ainsi que tous renseignements peuvent être obtenus auprès du

Secrétariat de l'ASAG
Tél. 038/33 66 22, Grand-Rue 33, 2072 Saint-Blaise

Nous engagerons pour date à convenir

APPRENTI-VEUNDEUR

en quincaillerie, outillage et articles ménagers.

Travail intéressant et varié. Avenir prometteur pour jeune homme intelligent et débrouillard.

Quincaillerie de la Côte PESEUX
Rue de Neuchâtel 12
Tél. 31 12 43 100753-140

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille, 19 ans, diplômée aide-dentiste, cherche travail comme

Employée de commerce au pair

français-anglais cherche travail à mi-temps (le matin).

ou chez un dentiste, pour apprendre la langue française du 1^{er} mai au 31 octobre 1983.

Daniela Jenni Schulweg 8 3013 Berne. 100706-138

Adresser offres écrites à AC 45 au bureau du journal. 98506-138

PROFESSIONS MÉDICALES

Henri Mérat méd. dent. de retour 99470-150

JOSÉ HEYD de retour 97687-150

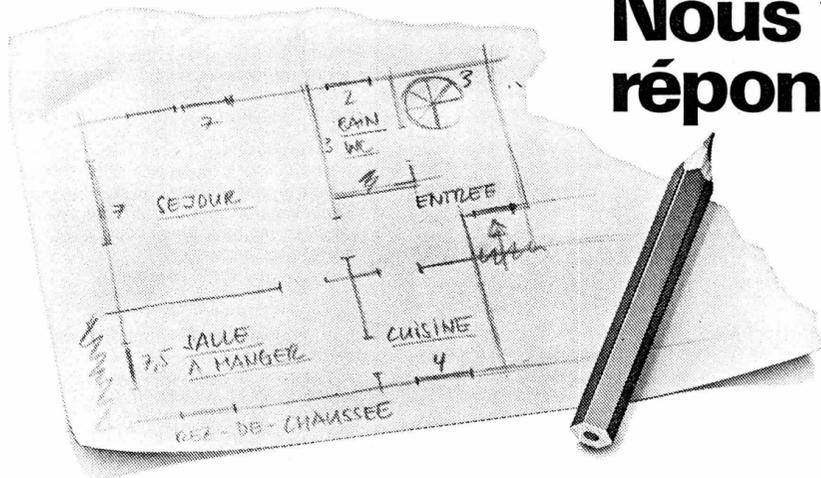
PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

Restauration de meubles anciens

PETRALLI Edo

Neuchâtel - Tél. (038) 24 54 72 100551-175

Parlez-nous de votre maison. Nous vous apporterons des réponses constructives.



Nous vous présenterons un plan de financement à votre mesure, établi avec la même minutie... que les plans de votre cuisine.

Les Banques Cantonales accordent, dans toute la Suisse, la majorité des hypothèques: elles ont, actuellement, environ 50 milliards de francs investis dans les murs d'heureux propriétaires dans toute la Suisse. Parlez-nous de vos murs! Nous vous aiderons à les édifier.



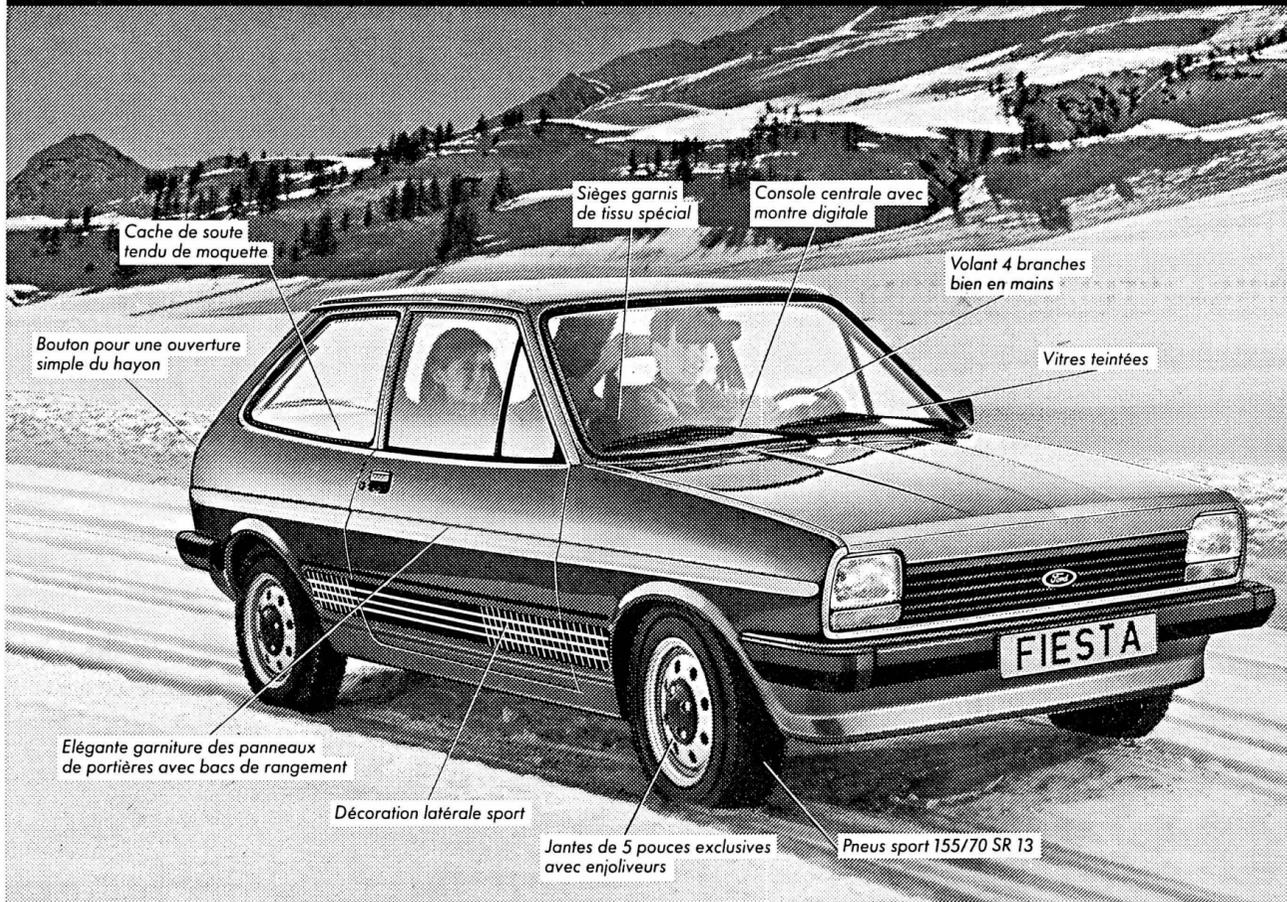
**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**

« 100 ans en 1983 »

Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.

99344-110 B2 1272 2 BF

Ford Fiesta Star. La conduite par plaisir.



Une star de la conduite et de l'économie. La traction avant et le moteur économique 1,1 litre (consommation moyenne en utilisation mixte: 7,5 l/100 km selon méthode de mesure USA) confèrent à la Fiesta Star une puissance de 53 ch (39 kW) et participent ainsi activement aux plaisirs de la conduite sportive.

Une star de la sécurité. La conduite doit être sûre. Pour cela, la Fiesta Star est notamment équipée d'un pare-brise en verre feuilleté, de phares halogènes, d'un lave/essuie-glace arrière et d'une vitre arrière chauffante, de 2 rétroviseurs extérieurs ainsi que de ceintures de sécurité automatiques à l'avant et à l'arrière. Et pour voyager en toute sécurité, la Fiesta Star dispose d'un servofrein avec freins à disques à l'avant.

Une star du confort. La Fiesta Star est aussi confortable que séduisante avec ses sièges anatomiques à dossiers réglables progressivement et garnis de tissu

Et le plaisir de l'économie.

Valeur de l'équipement
supplémentaire

Ford Fiesta Star: fr. 770.-
Vous payez: fr. 440.-
Vous gagnez: fr. 330.-

spécial, avec toute une série d'équipements judicieux, comme par exemple, des essuie-glace intermittents et un lave-glace électrique ainsi qu'une soute avec cache à volume variable pouvant atteindre plus de 1000 litres.

Une star de la valeur constante. Un tel équipement à un tel prix: étonnant! La Fiesta Star, ce n'est pas seulement le plaisir de conduire, mais aussi un ensemble d'équipements supplémentaires et les normes allemandes de qualité sur le matériel et la finition, 6 ans de garantie contre les perforations par la corrosion et des services tous les 20 000 km seulement. De plus, chaque Fiesta Star est livrée directement de l'usine et correspond au niveau technique le plus récent.

Ford Fiesta Star - La star qui vous attend chez votre concessionnaire Ford pour un essai routier. N'oubliez pas son rendez-vous! fr. 10 820.-



Ford Fiesta Star. Plus pour moins.

Garage des Trois-Rois S.A. La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102, Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01, Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

J.-P. et M. Nussbaumer

100702-110

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui?

C'est parfait.

Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais
un crédit de

Fr.

Mensualité
désirée

env. Fr.

B 391

Nom Prénom
Rue/No NPA/Lieu
domicile domicile né le
ici depuis précédent état
nationalité profession civil
employeur depuis?
salaire revenu foyer
mensuel Fr. conjoint Fr. mensuel Fr.
nombre signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55 99349-110

OFFRES D'EMPLOIS

KODAK SA

Nous cherchons pour notre service du traitement de l'information, un

PROGRAMMEUR- SYSTÈME

supplémentaire, à qui nous confierons des travaux dans le cadre de l'assistance à la clientèle pour le software COM (Computer Output Microfilm), pour la maintenance du système d'exploitation DOS/VSE de nos ordinateurs IBM 4331/4341 et RPS de nos ordinateurs IBM S/1.

Nous demandons:

- maturité commerciale, technique ou formation équivalente;
- langue maternelle française ou allemande avec d'excellentes connaissances orales de la deuxième langue;
- de bonnes connaissances parlées et écrites de la langue anglaise;
- plusieurs années d'expérience comme programmeur-système, si possible sur 4331/4341;
- disponibilité pour déplacements auprès de nos clients dans toute la Suisse.

Nous offrons les prestations sociales d'une grande entreprise.

Veuillez adresser vos offres de service avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats et prétentions de salaire à:

KODAK SOCIÉTÉ ANONYME

Service du personnel (réf. 3)
50, avenue de Rhodanie
Case postale
1001 Lausanne

99447-138

CANTON DU JURA

Séance constitutive du Parlement jurassien

Pas d'obstacles sur la route du président Jardin

C'est aujourd'hui que le Parlement jurassien issu des récentes élections cantonales siégera pour la première fois. Il tiendra sa séance à la salle Saint-Georges, à Delémont, dès 10 heures. Il s'agit d'une session essentiellement constitutive, qui sera ouverte par le doyen d'âge, le député UDC Marcel Koller.

Après avoir entendu le discours inaugural du plus jeune des députés, M. Max Goetschmann de «Combat socialiste», les députés éliront le président du gouvernement. Le seul ministre n'ayant pas encore exercé cette fonction est M. Roger Jardin, radical réformiste, dont l'accession à la présidence ne devrait présenter aucune difficulté. Il en ira de même pour l'élection du président du parlement, M. Bernard Varrin (soc) qui était l'année dernière premier vice-prési-

dent. Ce dernier poste devrait revenir à M. Jean-Louis Wernli (radical réformiste), second vice-président en 1982. Mais ce parti n'a plus que deux députés au parlement et ne constitue donc plus un groupe parlementaire, ce qui posera peut-être des problèmes. Le PDC présentera un candidat à la seconde vice-présidence: le député-maire Martin Ouevray. On ne sait pas encore si les libéraux-radicaux qui, se trouvant dans l'opposition, avaient renoncé en 1978 à toute présence au bureau du Parlement, en feront autant cette fois. Si ce n'était pas le cas, il est probable que le PDC leur abandonnerait la seconde vice-présidence.

ÉLECTIONS JUDICIAIRES

L'élection des autorités judiciaires

sera davantage qu'une simple confirmation des situations acquises puisqu'il faudra désigner le successeur du juge cantonal Pierre Ceppi, atteint par la limite d'âge. Le PDC, qui détenait le poste, présentera la candidature de M^o Joseph Mérat, actuellement juge administratif à Porrentruy. Ce poste sera-t-il brigué également par le PLR dont les revendications n'avaient pas été complètement satisfaites il y a quatre ans? On ne tardera pas à le savoir.

Enfin il aura deux candidats au moins au poste de juge suppléant laissé libre par M^o Hubert Frélichoux, qui a opté pour le parlement (les deux charges sont incompatibles). Le PDC présentera la candidature de M^o Dominique Amgwerd, de Delémont, et les socialistes, qui s'estiment sous-représentés dans les autorités judiciaires, celle de M. Claude Brugler.

Quant aux autres élections, ainsi qu'à la reconduction des commissions spéciales, elles ne devraient pas poser de problèmes.

BÉVI

CANTON DE BERNE

Fiscalité: les propriétaires bernois se rebiffent

Les propriétaires bernois ne veulent pas entendre parler d'une augmentation de l'impôt sur la valeur locative. Au début de février, une assemblée extraordinaire des délégués de leur association débatta du lancement d'une initiative populaire cantonale visant à supprimer ou à diminuer le relèvement prévu, a-t-on appris à Berne. C'est en décembre que le gouvernement bernois avait fixé à 17% le relèvement de cet impôt pour 1983 malgré l'opposition du Grand conseil.

L'impôt sur la valeur locative? C'est celui qui paye un propriétaire habitant sa propre maison. Il est déterminé par rapport au loyer que devrait payer le propriétaire s'il occupait un logement de même catégorie appartenant à un tiers. Cette somme est ajoutée au revenu soumis à l'impôt. A la différence des locataires, les propriétaires ont toutefois la possibilité de déduire de leurs impôts leurs hypothèques ainsi que leurs frais d'entretien.

Le chef du département des finances bernois, M. Werner Martignoni, considère pour sa part que depuis des années Berne est en retard sur les taux élevés dans d'autres cantons. L'avis de l'association des propriétaires est évidemment contraire. Selon elle, si l'on prend en considération l'ensemble des taxations qui frappent la propriété, il ne revient pas meilleur marché d'habiter sa propre maison à Berne qu'ailleurs (ATS).

Paul Dubois SA: les ouvriers qui n'ont pas été «repêchés» protestent

De notre correspondant:
On sait que quatorze emplois allaient être sauvés à Saint-Imier après la fermeture de l'entreprise Paul Dubois. En effet, l'un des trois administrateurs, M. Pierre Jeanneret, a décidé de ranimer l'affaire et d'employer 14 des 37 personnes que comptait l'entreprise au moment de sa fermeture. Il a racheté machines et stock et repart sous la raison sociale: «JADEC-Pierre Jeanneret décollages».

Cependant, les ouvriers laissés sur la touche sont mécontents, affirmant que si on a sauvé 14 emplois, «on aurait pu en maintenir 30 si on l'avait voulu». Les ouvriers ont l'impression que Paul Dubois SA a été délibérément sacrifiée. La manière aussi est critiquée.

— Nous savons qu'avant même la

liquidation de Paul Dubois SA, une liste des ouvriers qui seraient repris par la nouvelle société avait déjà été dressée.

C'est donc le choix des personnes que l'on a gardées qui suscite des remous. Des employés suisses auraient été licenciés au profit des frontaliers. Les anciens ouvriers de Paul Dubois SA se battent pour toucher un juste dédommagement de la caisse de secours de l'entreprise. Un avocat s'occupe de leurs intérêts et tente de déterminer le montant éventuellement à disposition des ouvriers licenciés.

GRANDVAL

Votations communales

(c) Le prochain week-end, le corps électoral de Grandval devra se prononcer sur le crédit de 180.000 fr. pour l'éclairage public de la route cantonale.

COURTEDOUX

Budget approuvé

Une quarantaine de personnes ont assisté à l'assemblée communale de Courtedoux, présidée par M. Pierre Ferrolle. Le budget a été accepté avec un déficit prévisible de 22.277 francs.

Rome contre le jumelage Val-d'Aoste Franche-Comté: «De curieux relents...», estime M. Roland Béguelin

On ne comprend pas très bien en Franche-Comté pourquoi le gouvernement italien s'est opposé au jumelage entre la Franche-Comté et le Val-d'Aoste. Selon M. Jean-Marie Bressand, président de la Fédération mondiale des cités unies, Rome a saisi le Conseil constitutionnel, estimant que le protocole signé entre les deux régions le 4 septembre 1982 viole la Constitution italienne sur de nombreux points. En conséquence, la délégation du Val-d'Aoste, qui était attendue en Franche-Comté le 17 janvier pour confirmer cet accord, s'est vu interdire le déplacement par le premier ministre italien lui-même, semble-t-il.

brement. Dans le cas actuel, le jumelage serait d'autant plus souhaitable qu'il s'agit de deux régions francophones «qui ont grand besoin de s'épauler».

M. Béguelin, qui a tenu à rappeler que «les Valdôtains sont des Savoyards», estime que la décision de Rome rappelle fâcheusement la politique assimilatrice menée dans cette région par l'Italie de Mussolini.

A la question de savoir si des accords du même type entre les cantons suisses et les régions françaises pourraient être remis en cause, M. Béguelin a répondu de manière très ferme:

— Cela n'est pas concevable, puisque la Constitution fédérale elle-même, les cantons ont le droit de conclure des traités avec l'étranger, en matière économique (ce qui nous intéresse le plus) et de police. Puisque la culture est du ressort des cantons, je pense qu'elle fait aussi partie des domaines dans lesquels la collaboration est possible avec des partenaires étrangers.

INFORMATIONS SUISSES

Six morts sur les routes helvétiques

Un grave accident de circulation survenu peu avant 16 heures près de Robasacco, à quelques kilomètres du col du Monte-Ceneri, a coupé hier l'axe routier Nord-Sud pendant plus d'une heure et demie. A la suite de l'accident, qui a fait deux morts et plusieurs blessés, des colonnes de voitures se sont formées dans les deux directions sur une dizaine de kilomètres. La circulation était encore fortement ralentie en début de soirée.

est allée s'écraser contre un arbre. Sous la violence du choc, les deux hommes ont été tués et il a fallu faire appel à des instruments spéciaux pour dégager leurs corps de l'amas de ferraille. Le canton de Thurgovie a d'ailleurs été le théâtre de plusieurs accidents ce week-end.

lais, a quitté la route pour des raisons indéterminées et a touché successivement trois peupliers bordant la chaussée. Le véhicule a pris feu et sa conductrice, Olga Garbelly, 26 ans, de Loèche, a été tuée.

Peu après l'accident, une autre voiture est venue s'embourner dans la première: son conducteur, un habitant de Sierre, a été blessé et hospitalisé.

CETTE VITESSE QUI TUE

Un automobiliste lucernois, M. Hugo Stuermlin, 26 ans, de Buttscholz, a été victime samedi d'un accident mortel alors qu'il roulait entre Wolhusen et Ruswil, a indiqué la police. Vraisemblablement à la suite d'un excès de vitesse, sa voiture est sortie de la route dans un tournant et s'est retournée. Le conducteur a succombé à ses blessures.

PEUPLIER FATAL

Samedi matin, vers 2 h, une voiture circulant entre Agarn et Tourtemagne, dans le Haut-Va-

EN FEU

Par ailleurs, sur la N1, près de Kirchberg (BE), un carambolage consécutif à l'incendie d'une voiture et impliquant au total une douzaine de véhicules a nécessité la mise en place d'une déviation. Cinq personnes ont été blessées.

Enfin, vers 18 heures, on roulait pratiquement au pas sur l'autostrade du Léman entre Montreux et Chexbres (bouchon d'une dizaine de km), à la suite d'un accident sans gravité. (ATS/AP)

EN THURGOVIE

Un accident très grave, qui s'est produit samedi matin entre Langrickenbach et Oberaach (TG), a coûté la vie à deux hommes de 27 et 28 ans, ainsi que l'a communiqué dimanche la police cantonale thurgovienne.

Circulant à très vive allure sur un tronçon rectiligne, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule. Dérapant sur une légère pellicule de glace, l'automobile

LA SUISSE EN BREF — LA SUISSE EN BREF

La Landwehr de Fribourg

(c) Vibrante «soirée des rois» de la musique de Landwehr, de samedi soir à dimanche à potron-minet. Musiciens et invités triés sur le volet ont ovationné le président sortant Pierre Glasson et salué son successeur Jean-Ludovic Hartmann. Persépolis, Tokio, New-York, la Chine, Vevey, où le corps de musique fribourgeoise joua les airs de son chef titulaire, Jean Balissat, compositeur de la Fête des vigneronniers 1977, furent des horizons ouverts par Pierre Glasson. «L'homme fait en sorte que rien ne lui soit refusé» résuma le vice-président Louis Rohrbasser. L'ancien grand homme politique radical fut donc, pour la vingtième et dernière fois, la vedette et le grand prêtre de la soirée. C'est un peu la fin d'un

monde. L'an prochain, Jean Balissat laissera tomber la baguette.

Ecrasé sous la terre

SIHLBRUGG (ZG) (ATS). — Un homme de 49 ans, M. Kolumban Poellin, de Sihlbrugg, était occupé samedi avec ses deux fils à des travaux d'excavation sur le chantier d'un motel lorsqu'un tas de terre s'est écroulé sur lui. Malgré leur intervention immédiate, le malheureux était déjà mort lorsque ses fils l'ont dégagé.

Récession grippale

BERNE (ATS). — La grippe a fait beaucoup moins de ravages l'an dernier qu'en 1981. L'Office fédéral de la santé publique a recensé en 1982 quelque 3500 poussées d'affections d'allure grippale, soit 10.840 de moins que l'année précédente. Le nombre des épidémies de grippe locales est ainsi retombé au niveau de 1980, qui, avec 3400 cas, était également très inférieur à la moyenne des années

1975 à 1979 (12.800 cas). Au cours de la dernière semaine de 1982, on a assisté à une légère recrudescence: le nombre des poussées d'affections grippales a passé de 96 à 167.

Cinq Zairois éjectés

(c) Samedi soir, un véhicule occupé par cinq ressortissants zairois habitant Lausanne, circulait en direction de Genève. Lors d'un dépassement, à la jonction de Coppet, l'auto a fait plusieurs tête-à-queue, heurté la glissière centrale et terminé sa course hors de la chaussée à droite. Les cinq occupants ont été éjectés. Tous plus ou moins grièvement blessés, ils ont été transportés à l'hôpital de Genève. L'identité des victimes n'a pas été communiquée, les familles n'étant pas avisées.

Par ailleurs, sur la route Ballaigues-Lignerolle, un automobiliste est entré en collision avec une autre voiture. M^{me} Josiane Pugin âgée de 45 ans, habitant Vallorbe, grièvement blessée au visage, a dû être transportée au CHUV à Lausanne.

A TRAVERS LE MONDE

Mutinerie aux Etats-Unis

OSSINING (AFP). — Des détenus de la section de haute sécurité de la prison d'Ossining, anciennement Sing-Sing, dans l'Etat de New-York, retiennent depuis samedi soir quinze de leurs gardiens en otage. Les prisonniers avaient d'abord pris 16 gardiens en otage mais hier matin, ils en ont relâché un en échange de médicaments, a indiqué un porte-parole de la prison. Le gardien libéré souffre d'une blessure légère à la tête et a été hospitalisé brièvement.

VILLE DE BIENNE

Un lieu de rencontre pour les femmes de la région

Dès jeudi, les femmes de la région disposeront de leur propre lieu de rencontre: un petit appartement de la Vieille-ville. C'est le fruit de l'engagement d'une trentaine de Biennoises, membres de l'Organisation pour la cause des femmes (OFRA). Leur but: offrir aux femmes une possibilité de se retrouver pour parler de leurs problèmes, s'informer et essayer de trouver ensemble des solutions.

A l'heure où Bienne se trouve confrontée à une grave crise économique, dont les femmes sont souvent les premières victimes, l'OFRA estime que la création d'un lieu de rencontres correspond à un réel besoin.

— Nous ne sommes pas des spécialistes!, déclare M^{me} Caroline Strasser, une jeune étudiante, mais nous souhaitons vivement favoriser les contacts et les échanges entre femmes.

Donc pas de consultations, mais un service d'informations avec une liste d'adresses pour les questions juridiques, médicales et psychologiques.

Pour l'heure, ce nouvel organisme privé ne dispose d'aucun soutien financier et les membres de l'OFRA se partagent les frais de location du local.

Avec l'ouverture de ce nouveau lieu de rencontre, l'OFRA étend le champ de ses activités. Fondé en 1978, ce mouvement regroupe des femmes de toutes professions. L'an dernier, l'OFRA s'est notamment engagée en faveur de la création d'un Centre d'information sexuelle et de consultation, projet controversé au sein des milieux politiques biennois et qui fera l'objet d'une votation populaire. Cette organisation s'est également préoccupée du sort des chômeuses en organisant des réunions qui ont d'ailleurs abouti à une série de revendications: création d'une caisse-maladie pour tous les sans-emplois, meilleure information des personnes licenciées sur leurs droits, suppression des 10 signatures par mois prouvant la recherche d'emploi et augmentation de l'indemnité de chômage en fonction du coût de la vie. Ces revendications ont été soumises aux autorités.

M. Gr.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15h, et 20h15, Gott vergibt — Wir beide nie!
Capitole: 15h, 17h45 et 20h15, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.
Elite: permanent dès 14h30, Fantasy-World.
Lido I: 15h, 18h et 20h30, La «Balance».
Lido II: 15h, 17h45 et 20h30, Fitzcarrald.
Métro: 19h50, Das Grabmal des Shaolin/Jagd nach Bill Doolin.
Palace: 14h30, 16h30, 18h30 et 20h30, Susi und Strolch.
Rex: 15h, 17h30 et 20h15, E. T.,
Studio: permanent dès 14h30, Verführerinnen in Ekstase.
THÉÂTRE, CONCERTS
Hôtel Elite: divertissement avec le pianiste Bianchi.
Pharmacie de service: Seeland, rue de Nidau 36, tél. 2243 54.

TIRAGE DE LA LOTERIE ROMANDE

1^{er} tirage. 8400 lots de Fr. 20.- (tous les signes): tous les numéros se terminant par 5.
2^{me} tirage. 8400 lots de Fr. 22.- (tous les signes): tous les numéros se terminant par 9.
3^{me} tirage. 420 lots de Fr. 28.-. Les billets se terminant par: 58, Gémeaux; 62, Capricorne; 56, Lion; 29, Bélier; 82, Gémeaux; 00, Bélier.
4^{me} tirage. 420 lots de Fr. 100.-. Les billets se terminant par: 17, Taureau; 61, Bélier; 15, Sagittaire; 83, Taureau; 04, Cancer; 29, Scorpion.
5^{me} tirage. 84 lots de Fr. 500.-. Les billets se terminant par: 812, Vierge; 578, Bélier; 765, Capricorne; 922, Cancer; 660, Scorpion; 429, Lion; 772, Balance; 570, Taureau; 512, Lion; 248, Balance; 044, Balance; 735, Verseau.
6^{me} tirage. 6 lots de Fr. 2000.-. Les numéros: 1907, Balance; 7547, Balance; 6491, Poissons; 1011, Scorpion; 9517, Bélier; 4236, Taureau.
7^{me} tirage. 6 lots de Fr. 5000.-. Les numéros: 5800, Taureau; 3902, Vierge; 8671, Verseau; 7849, Capricorne; 2811, Taureau; 8730, Taureau.
8^{me} tirage. 2 lots de Fr. 10.000.-. Les numéros: 4866, Sagittaire; 1809, Bélier.
9^{me} tirage. 3 gros lots de Fr. 100.000.-. Numéro 9321, Cancer (les 11 billets portant le même numéro dans les autres signes du zodiaque gagnent 1 lot de consolation de Fr. 1000.- chacun); numéro 1687, Cancer (les 11 billets portant le même numéro dans les autres signes du zodiaque gagnent un lot de consolation de Fr. 1000.- chacun); numéro 1158, Vierge (les 11 billets portant le même numéro dans les autres signes du zodiaque gagnent un lot de consolation de Fr. 1000.- chacun).

SANS GARANTIE - Seule la liste officielle du tirage fait foi.

Loterie à numéros — Tirage du 8 janvier

Numéros sortis :
7, 17, 19, 20, 22 et 39

Complémentaire : 23

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
110x	115x	121x	124x	102x	98x	99x	103x	116x	99x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
120x	111x	99x	96x	101x	92x	88x	112x	100x	99x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
97x	97x	101x	107x	85x	114x	112x	112x	113x	99x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
98x	119x	94x	93x	100x	100x	89x	105x	102x	123x
				41	42				
				26x	34x				

Sport-loto

1 1 2 X X 1 X 1 1 X X X

Toto X

4 - 12 - 13 - 15 - 25 - 26
Numéro complémentaire: 11

Pari mutuel romand

Ordre d'arrivée de la course suisse du 8 janvier:

Trio: 10 - 3 - 9
Quarto: 10 - 3 - 9 - 15

LES RAPPORTS. - Trio: 1252fr.55 dans l'ordre, 192fr.70 dans un ordre différent, Quarto: l'ordre n'a pas été réussi (5927fr.10 dans la cagnotte), 1015fr.55 dans un ordre différent.

Course française du 9 janvier à Vincennes:

Trio: 6 - 11 - 1
Quarto: 6 - 11 - 1 - 10

Course française du 9 janvier à Cagnes-sur-Mer:

Trio: 4 - 12 - 11
Quarto: 4 - 12 - 11 - 16

Maux de gorge?



Existe aussi sans sucre - ménage les dents
soulage immédiatement
Dans les pharmacies et drogueries

L'attentat contre Jean-Paul II en mai 1981

Nouvelles révélations

ROME (AP). - Des membres des services secrets italiens auraient promis à Ali Agca d'obtenir que sa peine de réclusion à perpétuité soit ramenée à dix ans s'il leur disait qui était derrière l'attentat contre Jean-Paul II.

D'après l'hebdomadaire italien «L'Espresso», deux agents lui ont rendu visite dans sa cellule de la prison Ascoli Piceno, le 29 décembre 1981, soit plus de sept mois après qu'il eut tiré sur le pape, place Saint-Pierre.

«Les services secrets ont promis que si je parlais, ils obtiendraient que je ne fasse que dix ans au plus», aurait déclaré Ali Agca à un avocat dont le magazine ne donne pas le nom.

Un de ces agents était membre du service de sécurité militaire (SISMI), l'autre du service d'information et de sécurité démocratique (SISDE).

Après cette rencontre, Ali Agca aurait commencé à livrer des informations sur la «filière bulgare» au magistrat chargé de l'enquête, le procureur Ilario Martella.

Interrogé par l'«Associated Press», M^e Guiseppe Consolo, l'avocat de Sergei Ivanov Antonov, l'ancien chef de la compagnie aérienne «Balkan-Air» arrêté pour complicité, a quant à lui assuré qu'Ali Agca avait reçu des «instructions» pour donner un témoignage qui impliquait son client.

Vive tension au Salvador

SAN-SALVADOR, (AFP). - La paralysie du haut commandement face à la rébellion du lieutenant-colonel Ochoa Perez, dans le nord du Salvador, témoignait de l'écho favorable suscité par la révolte au sein de l'armée, selon certains observateurs dans la capitale salvadorienne.

Le colonel Ochoa a reçu «le soutien moral» du bataillon Atonal, l'un des trois bataillons spé-

ciaux d'intervention rapide entraînés aux Etats-Unis pour la lutte anti-guérilla. Un capitaine de cette unité, déclarant parler au nom de tous les officiers, a notamment souligné que le bataillon désobéira à tout ordre d'attaquer le chef rebelle.

En outre, le colonel Ochoa, qui est l'un des plus proches partisans du dirigeant de l'Alliance républicaine nationaliste (Aren-

extrême-droite), le major d'Aubuisson, recevrait l'appui d'au moins deux importantes casernes du nord du pays: celles-ci, selon des observateurs militaires, pourraient se soulever dans les prochaines heures.

Sujets, brûlants

BONN, (AP). - La campagne pour les élections générales du 6 mars prochain s'est ouverte ce week-end en Allemagne fédérale. Deux sujets dominent d'ores et déjà: l'affaire de l'installation des missiles nucléaires américains sur le sol de la RFA et la lutte contre le chômage.

En Pologne...

LONDRES, (AFP). - M. Rakowski, vice-premier ministre polonais, a accusé certains milieux politiques occidentaux, et notamment les socialistes français, d'avoir créé l'espoir d'un «affaiblissement de la position du socialisme en Pologne».

Un suisse au Vatican

VATICAN, (ATS). - Le colonel fribourgeois Roland Buchs-Binz a succédé au colonel lucernois Franz Pfyfer von Altshofen à la tête de la garde suisse pontificale.



Le lieutenant-colonel Ochoa soutenu dans tous les sens du terme. (Keystone)

Accalmie et diplomatie au Liban

TRIPOLI (AFP/REUTER). - Après dix jours de bombardements presque ininterrompus, Tripoli, chef-lieu du nord du Liban, a connu hier sa première journée d'accalmie relative. Cet apaisement sur le terrain est survenu au lendemain des entretiens qu'a eus à Damas M. al Wazzan, président du Conseil libanais, et à l'issue desquels l'agence officielle syrienne «Sana» a annoncé que les «forces de sécurité intérieure» (FSI - gendarmerie libanaise) seraient chargées de rétablir la sécurité à Tripoli. Toutefois, hier, des tirs sporadiques et des rafales d'armes légères étaient toujours entendus dans les quartiers «chauds» de la ville. Six nouvelles victimes sont venues s'ajouter à la longue liste des morts des dernières semaines. Ces nouvelles victimes portent à au moins 169 le nombre des morts depuis la fin du mois de novembre, selon les estimations faites sur place, celui des blessés s'élevant à au moins 750.

A l'issue de la visite de M. Wazzan à Damas, l'agence «Sana» a précisé que la Syrie était prête, «si nécessaire», à faire intervenir les troupes syriennes de la

«Force arabe de dissuasion» (FAD).

Cette menace explicite d'une action d'envoie des forces syriennes contre Tripoli était relevée hier par la presse

libanaise, qui a commenté avec prudence les résultats des entretiens de M. Wazzan en Syrie. L'armée syrienne, agissant au titre de la FAD, envoyée au Liban en 1976 pour mettre un terme à la guerre civile, contrôle la région de Tripoli, rappelle-t-on.

Afin de préparer la pacification de la ville, M. Chaar, directeur des FSI, a passé la journée à Tripoli. Il s'est entretenu notamment avec l'ancien président du conseil Rachid Karame, principale personnalité politique de Tripoli. Avant de regagner Beyrouth, M. Chaar a déclaré qu'il espérait que le retrait des miliciens pourrait être réalisé dans les heures suivantes, permettant ainsi aux FSI de se déployer.

A Beyrouth, M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, a rencontré hier l'ambassadeur américain Morris Draper pour préparer la cinquième séance de pourparlers libano-israéliens sur le retrait de l'armée du Liban qui doit se tenir aujourd'hui à Khalde.

Les gouvernements libanais et israélien n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord sur l'ordre du jour de ces conversations: le Liban refuse d'accéder à la demande israélienne d'inscription à l'ordre du jour de la normalisation des relations entre les deux pays, estimant que l'objectif premier des conversations est le retrait israélien de son territoire.

Enfin, les soldats américains de la Force multinationale (Italie, France, Etats-Unis) au Liban ont empêché samedi les forces israéliennes de pénétrer dans le quartier de Bourj-Barajneh, dans la banlieue sud de Beyrouth, ont rapporté hier deux journaux libanais.



Dans de nombreuses villes du Liban, il faut maintenant reconstruire. (Téléphoto AP)

ORIENT-OCCIDENT

L'«option-zéro» de M. Genscher

BONN, (APF). - Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a estimé hier que les dernières propositions du Pacte de Varsovie favorisaient les négociations eurostratégiques de Genève et s'est prononcé pour une «option-zéro» aménagée.

Dans une interview à la télévision ouest-allemande (ZDF), M. Genscher a déclaré: Nous avons pu constater que ce qui a été dit à Prague, et auparavant par M. Andropov à Moscou, répond à une série de vastes propositions sur le désarmement faites par l'Occident en 1982. «Cela vaut naturellement tout pour les fusées à moyenne portée», a-t-il ajouté.

«Si l'Union soviétique n'est pas prête à retirer tout de suite ses fusées à moyenne portée, alors il faut s'efforcer de parvenir à un résultat intermédiaire afin que la menace soviétique soit réduite et que le réarmement occidental soit moindre de manière équivalente», a estimé le ministre. «On pourrait ensuite s'efforcer de faire déboucher ce résultat intermédiaire vers un renoncement complet», a-t-il conclu.

Attentat à Tel-Aviv

TEL-AVIV, (Reuter). - Les fedayin ont attaqué samedi à coups de grenade un autobus à Tel-Aviv, faisant 12 blessés. C'est la première fois qu'un tel attentat se produit dans cette ville, a déclaré la police.

Deux grenades de fabrication soviétique ont été lancées contre le véhicule qui circulait dans un quartier d'affaires généralement calme. L'une a explosé sur la chaussée, l'autre est entrée dans le véhicule par-dessus la tête du chauffeur.

Des passants se sont lancés à la poursuite de deux individus soupçonnés d'avoir commis l'attentat. Ces derniers ont pu s'échapper; 86 Arabes israéliens ont été arrêtés après cet attentat.

INFORMATIONS SUISSES

L'idée qui a germé dans la tête d'un fonctionnaire du DMF

Comment économiser de l'argent

BERNE (AP). - Pendant que le parlement se livrait à de laborieuses discussions pour parvenir à économiser 100.000 fr., pendant que MM. Chevallaz et Ritschard se créaient le chignon pour savoir si un traitement spécial devait être concédé aux dépenses d'armement, une idée a germé dans la tête d'un fonctionnaire du DMF, dont l'application a déjà permis d'économiser 18 millions de francs et qui pourrait à l'avenir, chaque année, permettre d'épargner de coquettes sommes.

51 ans, ingénieur diplômé, il est chef de la division des installations électroniques auprès de l'administration du matériel de guerre de la Confédération. Son idée d'économie repose sur le principe de la «rationalisation de la maintenance du matériel», ainsi qu'il l'a exposé lors d'une conférence tenue à l'Université de Nuremberg (Allemagne).

COÛTEUSE NECESSITÉ

L'entretien du matériel militaire est en effet une coûteuse et exigeante nécessité. Ce ne sont actuellement pas moins de 9614 personnes qui sont occupées à veiller aux soins du matériel et des installations de notre armée. En 1982, 451 millions de francs ont été dépensés dans ce secteur. Dans la seule division de M. Wettstein travaillent 451 employés.

De nos jours, les armes sont sophistiquées et beaucoup disposent de systèmes électroniques qui doivent être l'objet de révisions complètes après chaque utilisation. Ces révisions elles-mêmes exigent un matériel de haute technologie. L'administration du matériel de guerre dispose ainsi de «centres de diagnostics» où les pièces constitutives des armes compliquées sont individuellement contrôlées.

Ces «centres de diagnostics» sont vendus par les fabricants d'armes en même temps que la panoplie guerrière. Or, l'idée de M. Wettstein est juste-

ment de ne plus acheter de systèmes de contrôle pour chaque type d'armement, mais de développer un centre de contrôle polyvalent, capable de tester à lui seul tous les modèles utilisés dans l'armée suisse.

DEUX RÉFÉRENCES

Modestement, M. Wettstein admet que cette idée ne lui est pas venue toute seule. Il s'est inspiré du système utilisé en Allemagne fédérale, trouvant toutefois celui-ci trop complexe et générateur de difficultés d'utilisation; aussi a-t-il estimé utile de développer ses propres travaux. Son travail a été jugé des plus sérieux par la Grande-Bretagne et l'Autriche, dont les forces

armées ont sollicité la collaboration de la Suisse pour la poursuite de leurs recherches. En mars prochain, M. Wettstein présentera d'ailleurs ses réalisations à un congrès de spécialistes réuni à Wiesbaden (Allemagne).

13.000 H DE TRAVAIL

Rien que pour les systèmes d'armement Skyguard, Rapier et Fargo (conduite automatique des tirs de l'artillerie), ainsi que pour un nouveau système de transmissions, l'application des idées de M. Wettstein a déjà permis d'économiser 18 millions de francs. De nouvelles applications permettront d'économiser des sommes considéra-

bles à l'avenir. Les dépenses annuelles d'entretien ne manqueront pas de subir un net fléchissement.

Pour le système Skyguard, le nouveau procédé de contrôle va économiser chaque année plus de 13.000 h de travail, c'est-à-dire 400.000 francs.

Les idées d'économies émises par des fonctionnaires fédéraux ne sont pas rares, puisque 40 d'entre elles sont mises en œuvre chaque année. Mais en général, elles ne portent pas sur des montants très élevés.

Force est bien de reconnaître que des personnes de la trempe de M. Wettstein «valent de l'or», comme un responsable du DMF l'a confié.

Sondage-élections fédérales

Les libéraux auraient le vent en poupe

BERNE (AP). - Si les citoyens suisses avaient été appelés aux urnes en octobre passé déjà pour élire leurs conseillers nationaux, le parti radical-démocratique (PRD) aurait coiffé le parti socialiste (PSS) au poteau, et serait devenu le premier parti de notre pays.

Les deux partis auraient obtenu respectivement 25 et 23% des voix, ainsi qu'un sondage, réalisé par l'institut «Isopublic» et rendu public samedi par la radio alémanique.

Les libéraux romands (+ 3,2 points), les organisations progressives (POCH, + 2,3 points) et le Parti évangélique populaire (EVP, + 0,7 points), auraient également tiré leur épingle du jeu.

L'enquête citée a été réalisée au mois d'octobre dernier, soit une année avant les élections fédérales. A 800 personnes représentatives de l'électorat suisse, il a été demandé à quel parti iraient leurs préférences politiques si les élections avaient lieu à la fin de la semaine. L'enquête a fait apparaître un certain nombre de changements modestes de tendances, l'Union démocratique du centre (UDC) apparaissant comme grand perdant, avec un recul de 3,5 points des voix.

Un effrètement marqué aurait également touché

l'Alliance des indépendants (ADI), qui se retrouverait à 2% des voix (- 2,2 points). Du côté des perdants, on signalera enfin le parti socialiste (- 1,9 point) et le parti démocrate-chrétien (PDC), qui perdrait 1,1 point et garderait la confiance de 20% des électeurs.

L'Action nationale (AN) semblerait également avoir échoué: avec 1,4%, elle perd 0,4 point, de même que le parti républicain, qui stagne à 0,6%.

Avec une avance de 3,2 points, et une audience accrue de 6% de l'électorat, les libéraux se trouveraient dans la position de cinquième parti de Suisse, suivant ainsi les quatre partis gouvernementaux soit le PRD, le PSS, le PDC et l'UDC. Le classement ferait ensuite apparaître l'ordre suivant: le POCH (4% des voix), les évangéliques (3%), les communistes (PDT, 2%).

PRUDENCE

Les auteurs de ce sondage ont fait preuve d'extrême prudence en le présentant au public. Non seulement la marge d'erreur peut être importante, ont-ils expliqué, mais il faut également penser que face au bulletin de vote, le citoyen n'a pas toujours la même attitude qu'en répondant à un sondage d'opinion.

Un fait par jour

RDA: l'armée «über alles»!

Alors qu'en Allemagne fédérale peu de semaines se passent sans que l'on signale, ici ou là, quelques manifestations «pacifistes» ou «anti-OTAN» répondant le plus souvent à l'appel des «verts» (écologistes) ou de certains milieux d'extrême-gauche télégués on ne sait que trop d'où, la RDA, elle, ne cesse de renforcer sa puissance militaire.

Les experts estiment que son armée régulière est aujourd'hui capable de mobiliser, en un temps record, un million d'hommes parfaitement entraînés. Et à cette armée régulière viennent encore s'agglutiner les unités de la défense civile, de la sûreté d'Etat, de la police populaire et surtout les «groupes de combat de la classe ouvrière» qui entraînent en permanence près d'un demi-million d'«activistes» et disposent même, depuis le printemps dernier, d'artillerie lourde. Tous ces éléments, auxquels il faut encore ajouter les groupes para-paramilitaires mixtes des écoles, forment naturellement un tout qu'un simple signe peut mettre sur pied.

La prédominance du militaire sur le civil, en RDA, ressort d'ailleurs d'une nouvelle ordonnance du 1^{er} février dernier. On y peut notamment lire que les militaires doivent avoir la préférence sur les civils pour l'attribution de logements, de places pour leurs descendants dans les jardins d'enfants, d'emplois pour leurs épouses, la distribution des vivres et des biens durables, les transports en commun, les soins médicaux et les activités sportives et culturelles. Des délégués du Conseil de la défense seront désormais adjoints aux directeurs des «combinats industriels» pour parfaire cette militarisation du secteur économique.

Ajoutons, pour compléter le tableau, que l'effectif des troupes soviétiques en Tchecoslovaquie a été augmenté de 10% depuis le début de l'automne et celui des troupes stationnées en RDA porté de 530.000 à 585.000 hommes.

Armer chez soi et semer le défaitisme chez les autres, la recette est simple: il suffisait d'y penser...

Léon LATOUR

Charles et Diana en vacances en Suisse

ZURICH-KLOTEN/LONDRES (AP). - Le prince Charles et la princesse Diana sont arrivés hier après-midi à l'aéroport de Zurich-Kloten, à bord d'un bimoteur royal. La nouvelle a été confirmée par un porte-parole de l'aéroport. Le couple princier a ensuite continué son voyage en automobile.

Tout en confirmant que le couple princier était bien parti pour la Suisse, le porte-parole du Palais de Buckingham n'a pas voulu donner de renseignements sur leur but de voyage exact. Tout au plus a-t-il expliqué que le prince et la princesse «sont en vacances» et que dans ce cas «la plus grande discrétion est de rigueur». Le porte-parole a également précisé que le prince William n'accompagne pas ses parents pour ce voyage.